

L'OBSERVATEUR

de

L'OCDE

Environnement :
climat,
agriculture

**Prévisions
à l'OCDE**

**La révolution
biotechnologique**

**Centrales
nucléaires :
déclassement**

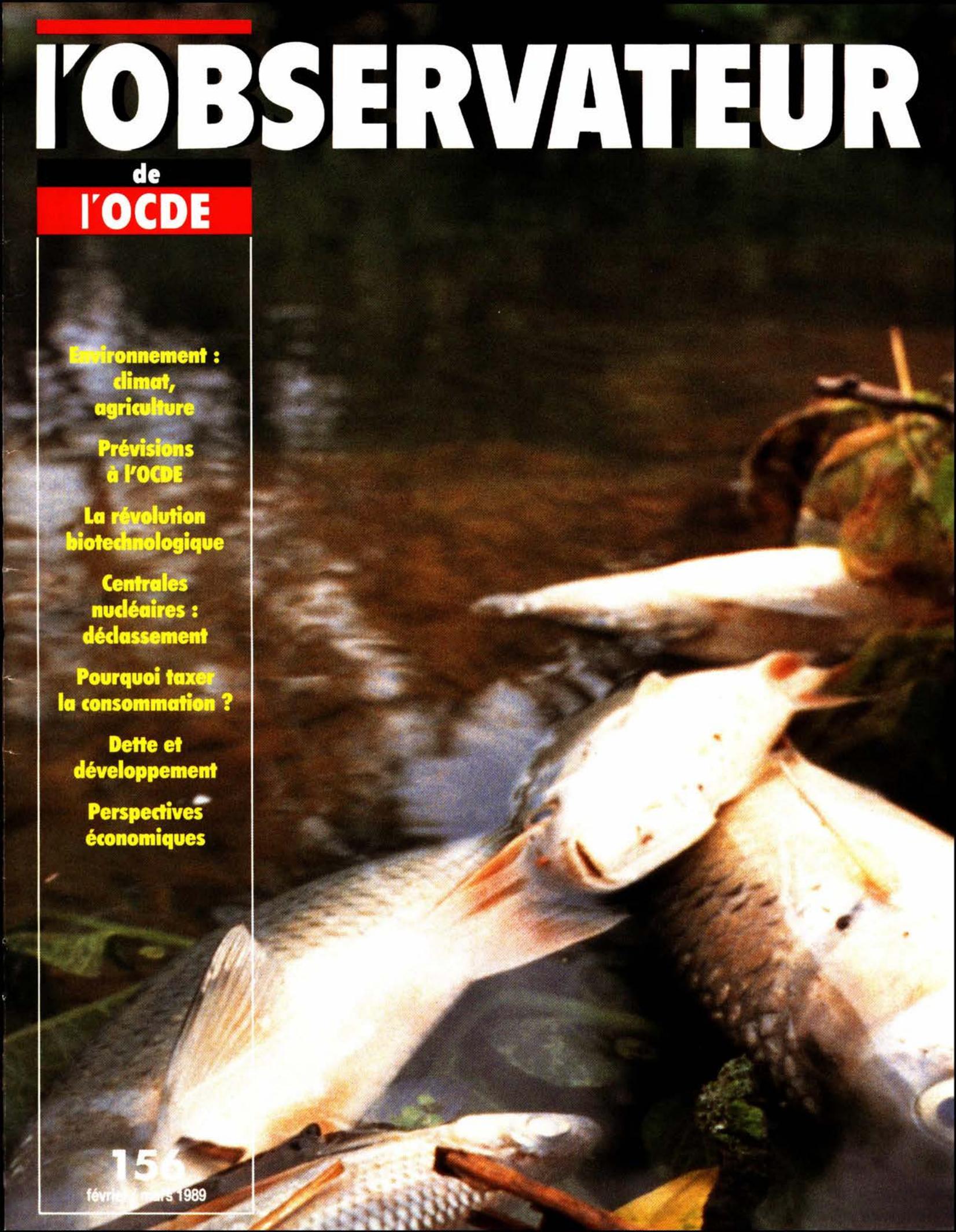
**Pourquoi taxer
la consommation ?**

**Dette et
développement**

**Perspectives
économiques**

156

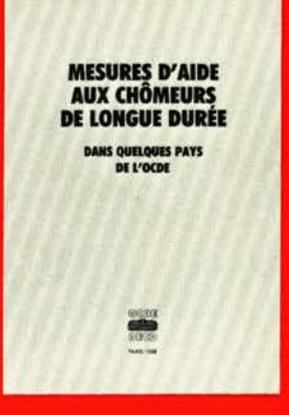
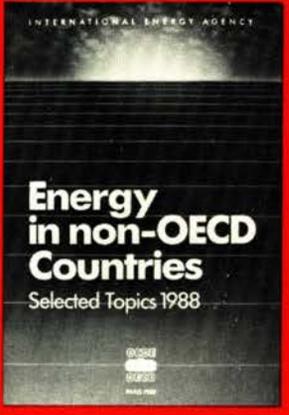
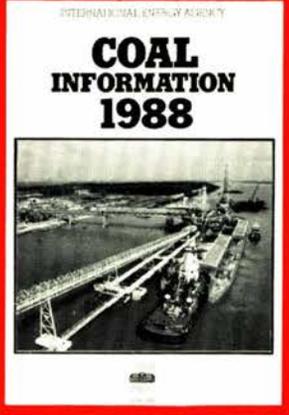
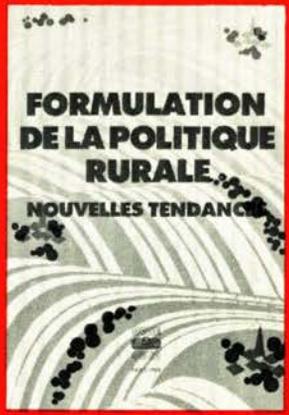
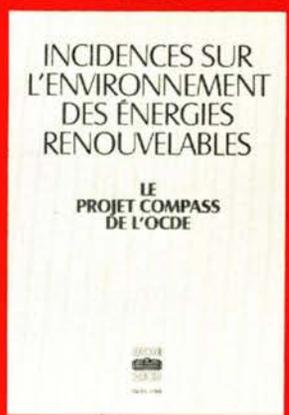
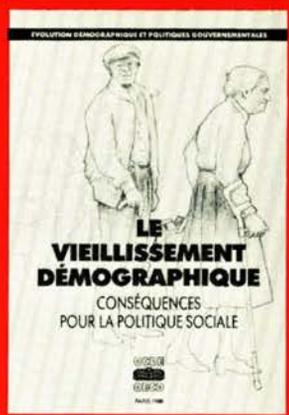
février-mars 1989





Vous trouverez le bon de commande à l'intérieur de ce numéro

les 10 meilleures ventes des 2 derniers mois



Bimestriel publié en anglais et en français par
l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Rédaction :
Service des publications de l'OCDE
Château de la Muette
2, rue André-Pascal
F 75775 PARIS CEDEX 16
Tél. (1) 45-24-82-00

Les articles sans *copyright* peuvent être reproduits
accompagnés de la mention «Reproduit de
l'OBSERVATEUR DE L'OCDE» et de la date du
numéro. Deux exemplaires justificatifs doivent être
envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés
ne peuvent être reproduits qu'avec leur signature.
**Les articles signés expriment l'opinion de
leurs auteurs et non pas nécessairement celle
de l'OCDE.**

La rédaction n'est pas tenue de rendre des
manuscrits non sollicités.
Toute correspondance doit être adressée au
rédacteur en chef.

Le numéro :
FF20,00 £2,50 \$EU4,50 DM8,00

Abonnement, 1 an
FF100,00 £11,70 \$EU22,00 DM43,00
Tél. (1) 45-24-81-66

Rédacteur en chef
Ulja Ranhall-Reyners
Rédacteur en chef adjoint
Martin Anderson
Assistants
Yannick Bultynck
Brigid Gallen
**Conception et
réalisation technique**
Gérald Tingaud
Recherche photographique
Silvia Thompson-Lépot

S O M M A I R E

environnement

4

LE RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Gérard Dorin

8

CULTIVER L'ENVIRONNEMENT

Ferenc Juhasz et David Juckes

économie

12

PRÉVISION, MYSTÈRE ET BOULE DE... CRISTAL

Nicholas Vanston

technologie

16

LA RÉVOLUTION BIOTECHNOLOGIQUE

Salomon Wald

perspectives économiques de l'OCDE

développement

21

DETTE, DÉVELOPPEMENT ET AJUSTEMENT STRUCTUREL

Helmut Führer

fiscalité

24

LES IMPÔTS SUR LA CONSOMMATION

Kenneth Messere et John Nørregaard

énergie

28

CENTRALES NUCLÉAIRES : DÉCLASSEMENT ET EXTENSION

Geoffrey H. Stevens

32

NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE

156

février/mars 1989

Couverture : Bellavia R. E. A.



La pollution atteint l'environnement de différentes façons : les engrais agricoles et les pesticides peuvent empoisonner les courants d'eaux et la nappe phréatique, l'accumulation de gaz industriels et l'accélération du déboisement menacent la stabilité atmosphérique. Que peut la coopération internationale pour inverser cette tendance ?

Le réchauffen



D. Allani/Science Photo Library

ment de la planète

Les activités humaines ont maintenant atteint un tel niveau et se développent à un tel rythme que leurs effets cumulés sur l'environnement déstabilisent les fragiles équilibres géophysiques de la planète tout entière.

L'équilibre thermique à la surface de la terre, qui dépend des radiations solaires, est très sensible à la concentration de certains gaz présents en faibles teneurs — les gaz «thermo-actifs» : principalement le CO₂ (gaz carbonique), le N₂O (un oxyde d'azote), et le CH₄ (méthane). Ces gaz existent dans l'atmosphère à l'état naturel, mais les activités humaines ont beaucoup augmenté leur concentration. D'autres, comme les chlorofluorocarbones, sont par contre des produits chimiques d'origine exclusivement industrielle.

Quel est concrètement le rôle de ces gaz ? Disons brièvement qu'ils laissent passer les radiations solaires (de courte longueur d'onde, comme les ultraviolets) qui arrivent sur la terre, mais retiennent les radiations calorifiques de plus grande longueur d'onde (infrarouges) qui sont renvoyées de la terre vers l'espace — d'où un «effet de serre». Ces gaz jouent donc le rôle d'un isolant à sens unique qui laisse pénétrer la chaleur solaire et qui la retient ensuite sur terre. Conséquence : une augmentation progressive de la température de l'atmosphère, du sol et des océans.

Durant les périodes géologiques, les variations climatiques semblent avoir eu souvent une étroite corrélation avec la teneur en CO₂ dans l'atmosphère terrestre. Les recherches «paléoclimatiques» nous aident à mieux comprendre ces phénomènes et à agir en conséquence.

Le CO₂ est essentiel à la vie sur terre mais toute perturbation de son cycle et de sa concentration naturels peut, nous l'avons vu, être grave. Or depuis l'essor accéléré de la civilisation industrielle, sa concentration a fortement augmenté, surtout à cause de l'utilisation de combustibles fossiles mais aussi du déboisement massif pratiqué sur d'importantes parties de la planète. La source naturelle du N₂O est la dénitrification des sols ; son augmentation actuelle est due à l'utilisation des

Gérard Dorin

Le réchauffement de la planète est un sujet de plus en plus débattu, non seulement dans les milieux scientifiques, mais dans la presse, voire par l'homme de la rue. Pour essayer de mieux évaluer les conséquences et les éventuelles solutions de ce problème complexe, l'OCDE lance un projet d'étude. L'article qui suit en explique l'enjeu.

combustibles fossiles et à l'accroissement massif de l'emploi des engrais nitrés. Pour le méthane (CH₄), la source naturelle vient en partie des fermentations, des marais en particulier ; son augmentation provient surtout de l'utilisation du pétrole et du gaz, mais aussi de l'agriculture, par exemple, du développement des rizières et des élevages intensifs.

Origine industrielle

Les chlorofluorocarbones (ou CFC, ou fréons) sont différents. Il s'agit de produits chimiques d'origine exclusivement industrielle, presque indestructibles, qui ont le triste privilège à la fois d'être des gaz thermo-actifs très puissants et de détruire l'ozone stratosphérique. La couche d'ozone qui entoure la terre à haute altitude a une fonction absolument vitale pour tous les êtres

vivants : elle les protège des rayons très nocifs de courte longueur d'onde (UV-B en particulier) qui arrivent sur terre. Rayons qui peuvent avoir de graves effets sur la santé humaine (cancers, mélanomes notamment, cataractes...) et sur la vie animale et végétale en général. La recrudescence de certains cancers dans les régions à ensoleillement intense montre la réalité de ce danger. Selon les études et observations les plus récentes, la diminution de la couche d'ozone est beaucoup plus grave et rapide qu'on ne le pensait.

Consommation énergétique

La consommation énergétique mondiale atteint maintenant environ 10 000 000 000 de tonnes d'équivalent charbon par an (en 1900 : 800 000 000). Plus de 80 % viennent des combustibles fossiles (pétrole 40 %, charbon 24 %, gaz 17 %) dont la combustion émet chaque année quelque 20 000 000 000 de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère terrestre. Ce chiffre colossal montre la magnitude du problème. Toutes les autres sources d'énergie ne représentent que 19 % environ (hydro-électricité 2 %, nucléaire 2 %, biomasse 15 %, c'est-à-dire le bois, essentiellement pour le tiers monde).

Déboisement et désertification

Le rapide déboisement, mondial certes, mais surtout tropical, et la désertification d'immenses étendues contribuent également à l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère. Comment cela se passe-t-il ? Quand on détruit la forêt, le bois coupé est transformé en CO₂, soit par combustion, soit après dégradation biologique et oxydation biochimique ; il en va de même des grandes quantités de matières organiques de l'humus forestier (surtout en climat tropical). Les effets de cette transformation sont renforcés par le

Gérard Dorin s'occupe de questions d'environnement et d'énergie à la direction de l'environnement de l'OCDE.

fait que lorsque la forêt disparaît, disparaît en même temps évidemment une source très importante de fixation du CO₂ par assimilation chlorophyllienne.

Déboisement et désertification sont étroitement liés. Les surfaces forestières en régions tropicales ont diminué de façon dramatique ces dernières décennies sous la pression démographique qui entraîne de nouveaux besoins en terres cultivables, bois de feu ou de construction. Après quelques années, les zones déboisées deviennent souvent impropres à la culture, surtout si elles sont en pente (par dégradation, érosion, etc.). La forêt ne pouvant plus s'y régénérer, elles deviennent semi-désertiques. La forêt disparue, les pluies diminuent, le sol se dégrade et se dessèche et le climat de la région bascule progressivement vers l'aridité. C'est un cercle vicieux bien connu, « une sahélanisation » qui, de pair avec l'augmentation du CO₂, aggrave les changements climatiques et la désertification.

Pour des centaines de millions d'individus le réchauffement climatique peut avoir des effets potentiellement dramatiques : montée rapide du niveau des mers, grands épisodes de sécheresse, perturbations des conditions climatiques générales.

Montée du niveau des océans

La température des océans augmente et leur niveau monte maintenant d'environ 2 millimètres par an, ce qui est considérable et provoque une érosion des côtes qui déjà est inquiétante dans de nombreuses régions du monde. On pense que cette montée va s'accélérer en raison à la fois de la fonte des calottes glaciaires et de la dilatation de l'eau des océans qui se réchauffent. Pour la fin du siècle prochain, les estimations vont de 1/2 mètre à 2 mètres d'augmentation par rapport au niveau actuel (si les grands glaciers côtiers de l'Antarctique restent stables). Quand on sait que les plus grandes concentrations humaines (Bangladesh, delta du Nil, Chine, Indonésie, Japon, Pays-Bas...) et la majo-

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE...

En raison de l'ampleur du péril des changements climatiques pour l'avenir du monde, une prise de conscience est en train de se développer partout, peut-être plus vite que pour tout autre problème d'environnement jusqu'ici. Une active coopération internationale s'est concrétisée ces dernières années, essentiellement dans le domaine scientifique, pour tenter d'évaluer avec de plus en plus de fiabilité, le développement probable du phénomène, sa rapidité, ses causes, ses conséquences. La Conférence de Toronto (juin 1988) a, à cet égard, marqué un tournant. La création du « Panel intergouvernemental » sur les changements climatiques (Genève, novembre 1988) est également une étape importante dans l'organisation pratique de cette coopération entre les gouvernements avec l'appui des organisations internationales concernées (PNUE, OMM, CIUS, OCDE, CCE, FAO, PNUD).

...ET L'OCDE ?

Les pays de l'OCDE, parce que les plus développés et les plus industrialisés du monde, ont une responsabilité particulière en face de ces changements climatiques. Ils devront, de façon concertée, prendre les décisions permettant de développer à temps les technologies, stratégies et politiques appropriées, menant en particulier à une limitation des émissions de gaz thermoactifs.

L'OCDE oriente ses efforts, avec d'autres organisations, dans trois directions principales : évaluation des effets socio-économiques prévisibles des changements climatiques, pour les pays de l'OCDE et pour les équilibres économiques mondiaux ; examen des importantes implications énergie/environnement, en particulier l'évolution future des émissions globales de gaz thermoactifs en fonction des diverses alternatives énergétiques (ce travail est entrepris en étroite coopération avec l'Agence internationale de l'énergie - AIE) ; développement de politiques de lutte associant stratégies préventives et mesures palliatives dans les domaines concernés.

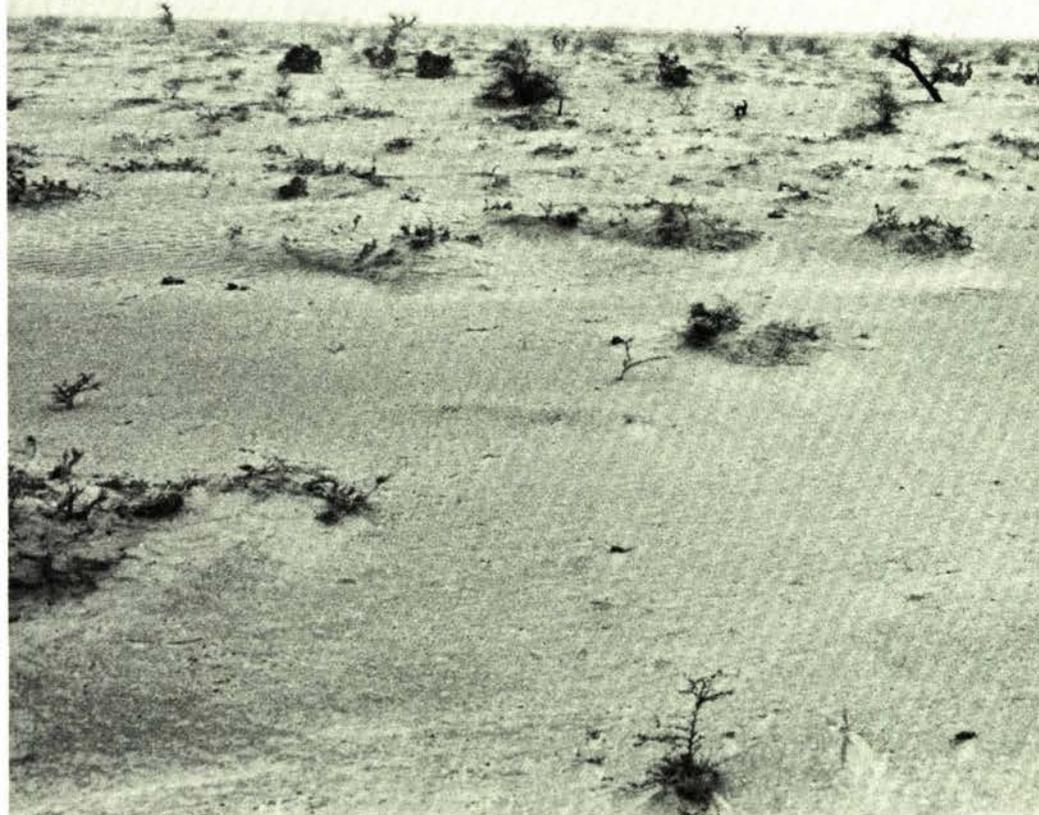
rité des agglomérations urbaines se trouvent au niveau de la mer, on mesure l'ampleur dramatique des problèmes socio-économiques et politiques que pourrait poser cette montée accélérée des océans.

Dans le cas des basses plaines côtières, par exemple, aux fortes densités de population (comme le Bangladesh), on peut provisoirement tenter d'arrêter par des digues l'invasion par la mer. Mais comment empêchera-t-on ces zones de se trouver inondées de l'intérieur lors des grandes pluies (mousson en particulier), l'écoulement vers la mer devenant de plus en plus difficile ? Ces zones auront tendance à devenir marécageuses et salines, et leur population misérable ira encore grossir les grandes villes, suivant un scénario hélas classique.

Les icebergs qui se détachent de l'Antarctique semblent, d'après des observations récentes, augmenter en taille et en nombre. Or la glace qui y est accumulée, parfois sur des milliers de mètres d'épaisseur, représente 80 % environ de la glace du globe (le Groënland 20 %, tous les autres glaciers moins de 1 %). Les immenses barrières glaciaires de Ross et de Weddell dans l'Ouest Antarctique sont mal ancrées sur le socle rocheux (au-dessous du niveau de l'océan) et l'eau de mer pénètre ainsi entre roc et glace sur de très grandes étendues. Avec le réchauffement des océans, on peut craindre, peut-être pour la fin du siècle prochain, que ces glaciers glissent et se disloquent dans la mer. La conséquence serait une montée de 5 à 6 mètres du niveau des océans.

Déviations des courants marins

Autre sujet d'inquiétude : les changements récents dans les courants marins par exemple dans le Pacifique (El Niño) et les vagues de sécheresse en Amérique du Sud qui semblent en avoir résulté. Les grands courants marins déterminent en effet dans une large mesure le climat (températures, pluviométrie) des continents qu'ils baignent et certains changements pourraient



Le sort d'une partie des forêts existantes avant la fin du siècle...

amener des conséquences très graves. On ose à peine imaginer les effets en Europe d'un déplacement du Gulf Stream !

Sécheresses

On assiste, depuis la dernière décennie en particulier, à une recrudescence des grands épisodes de sécheresse dans de nombreuses régions : Sahel, Ethiopie, Brésil ; la liste est longue. S'agit-il d'une coïncidence, ou déjà d'une manifestation de ces changements climatiques ? Ces grandes

sécheresses, surtout quand elles durent plusieurs années, comme c'est souvent le cas, ruinent agriculture et activités économiques, et sont une véritable catastrophe humaine et sociale (famines, migrations), voire politique (conflits, déstabilisation). Si les pays développés sont parfois frappés, comme les Etats-Unis l'été 1988, ce sont surtout les pays en développement, en zone intertropicale et subtropicale, qui risquent de subir les plus grands dommages, aggravés par leur manque de moyens techniques et économiques.

A. Nogués/Sygnia

Dans les régions tropicales surtout, remplacer progressivement la pluie manquante par l'irrigation posera d'importants problèmes : trouver les immenses volumes d'eau nécessaires, assurer le financement pour la construction d'ouvrages hydrauliques et pour leur entretien ; combattre les aspects négatifs de l'irrigation (salinisation des sols, maladies parasitaires comme la bilharziose et la malaria qui, déjà, touchent des centaines de millions de personnes dans ces régions).

□ □

Que faire pour tenter de maîtriser la situation ? C'est un problème gigantesque qui va demander des efforts considérables de toutes les nations, pendant beaucoup de temps. Il faudra agir sur les différents fronts à la fois. Mesures préventives d'abord : réduire considérablement les émissions de tous les gaz thermo-actifs (CO_2 , N_2O , CH_4 , CFC) ; augmenter massivement et durablement la fixation de CO_2 par des reboisements à grande échelle à toutes les latitudes. Mesures palliatives aussi (d'ordre hydraulique, agricole, économique, social) pour tenter de parer aux effets néfastes de ces phénomènes. Les nations accepteront-elles le prix élevé de ces efforts d'intérêt vital pour la communauté humaine ? ■



Bibliographie OCDE

- Incidences sur l'environnement des énergies renouvelables, 1988
- Sources d'énergie renouvelables, 1987
- Energie et air pur, 1987
- Le charbon : politiques d'environnement et dispositions institutionnelles, 1987
- Incidences sur l'environnement des transports automobiles, 1985
- Effets sur l'environnement de la production d'électricité, 1985.

Cultiver l'environnement

Dans quelle mesure les politiques agricoles d'aujourd'hui sont-elles conçues en fonction de préoccupations d'hier ? Les politiques de l'après-guerre étaient élaborées sur un fond de pénurie alimentaire et les prix fixés de façon à pousser la production au maximum ; la R-D agricole avait le même but. La population agricole, bien que déjà en déclin rapide, continuait à représenter une proportion élevée de la population totale. (Aux Etats-Unis, par exemple, elle est tombée de 27 % au cours des années 50, mais constituait encore quelque 8 % de la population totale à la fin de cette période ; cette proportion était alors de 20 % en France, malgré une diminution de 25 % en une dizaine d'années.) On ne considérait ni les facteurs de production ni les techniques modernes comme une menace pour l'environnement mais comme un moyen de répondre aux besoins d'une population croissante.

Or pour lutter contre les pénuries des années 40 et 50, plusieurs gouvernements ont mis sur pied d'importants programmes de subventions destinés à stimuler la production agricole. Les agriculteurs y ont réagi favorablement et, dans de nombreuses régions, ont rapidement doublé, puis triplé leur production.

Cet accroissement exigeait une intensification de la production en partie parce que les superficies disponibles diminuaient progressivement. Pour y arriver, les agriculteurs ont dû multiplier par deux, voire par trois, leur consommation d'engrais à l'hectare. De nouvelles substances chimiques ont été élaborées et répandues en quantités croissantes pour lutter contre maladies et parasites. La modernisation du secteur a transformé l'agriculture en une activité fortement mécanisée — multiplication considérable du nombre des tracteurs et autres engins agricoles, utilisation de machines et d'équipements plus lourds et plus puis-

Ferenc Juhasz travaille sur les problèmes de gestion des ressources naturelles à la direction de l'environnement de l'OCDE.

David Juckes est spécialement chargé des relations agriculture-environnement à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries.

Ferenc Juhasz
et David Juckes

L'agriculture moderne assure aux pays de l'OCDE la sécurité alimentaire et procure des emplois tant en zone rurale que dans l'industrie.

Mais ces aspects positifs et essentiels ont des contreparties plus inquiétantes : effets économiques et d'environnement liés à une agriculture intensive et fortement subventionnée, excédents dus à des prix artificiellement élevés.

Beaucoup de gouvernements considèrent maintenant que les mesures protectionnistes et les subventions en faveur de l'agriculture sont trop coûteuses et que leur levée ou leur réduction auraient aussi pour effet de diminuer la pression sur l'environnement¹.

sants. Conséquence : la production agricole est devenue excédentaire et les pénuries alimentaires semblent, dans les pays développés, appartenir au passé.

La campagne : cadre de vie...

L'évolution des méthodes agricoles s'est accompagnée d'une modification de l'attitude à l'égard de l'agriculture.

Jouissant d'une prospérité croissante, de plus de temps libre, et d'une mobilité plus facile, les gens en sont arrivés à considérer la campagne comme un cadre de vie et même comme un « terrain de jeu » dont il convenait de préserver les qualités. Parallèlement, la prise de conscience de la sensibilité de l'environnement a conduit le public à s'interroger sur la sûreté de nombreux produits bioactifs. Tous ces facteurs conjugués ont fini par transformer l'image que le public se fait de l'agriculture au point que certains la voient aujourd'hui comme une menace pour l'environnement. Ce que tendraient à corroborer des « points noirs » dans certains domaines.

... avec points noirs

La pollution de l'eau souterraine due à l'utilisation intensive d'engrais chimiques et de fumier se manifeste dans de nombreuses régions par la présence de nitrates. L'eau doit subir un coûteux filtrage biologique et mécanique avant de devenir potable. On s'attend à une aggravation rapide de ce danger à mesure que les apports élevés d'engrais utilisés ces dernières années atteindront les nappes souterraines.

La pollution due aux pesticides se retrouve dans les eaux superficielles et, par voie de conséquence, dans l'eau de boisson et dans les résidus alimentaires. En outre, de nombreuses espèces végétales et animales se sont éteintes, victimes fortuites des substances chimiques employées dans l'agriculture. Ainsi a-t-on constaté dans une zone de Basse-Saxe (Allemagne), où l'on pratique la culture intensive, la disparition de 14 espèces seulement dans les 80 années comprises entre 1870 et 1950. Au cours des 28 années qui ont suivi (1950-1978), de 131 espèces. Et depuis ?

La forte mécanisation des activités agricoles et les denrées alimentaires utilisées pour l'élevage intensif peuvent également être causes de pollution et d'érosion du sol. L'irrigation excessive et prolongée entraîne une

1. Politiques de l'agriculture et de l'environnement : possibilités d'intégration. Les éditions de l'OCDE, Paris, 1989.

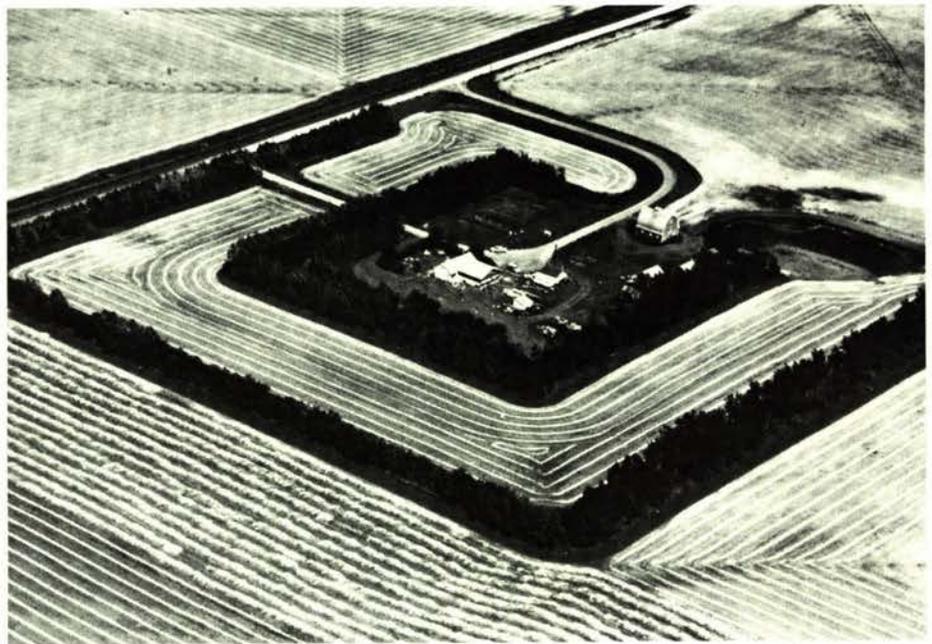
accumulation de sel dans les sols. La mise en culture de terres humides et vulnérables à l'érosion conduit à une perte de terres arables, à un appauvrissement de la diversité biologique et de l'habitat naturel.

En outre, l'attrait esthétique de la campagne a pâti de la destruction des haies et des cours d'eau ainsi que du découpage en grands espaces monotones qu'impose l'agriculture mécanisée.

Changer les réalités politiques

Quand ces dommages, réels et potentiels, à l'environnement sont apparus dans toute leur ampleur vers la fin des années 70, l'opinion publique s'est émue et, dans la plupart des pays de l'OCDE, a réclamé des mesures correctrices (encadré ci-dessous).

Il était clair que la solution des problèmes complexes — économiques, politiques, techniques, institution-



Office de tourisme du Canada

L'augmentation de la productivité agricole doit-elle obligatoirement se faire aux dépens de l'environnement ?

nels — demanderait à la fois du temps et de l'argent. Des questions délicates se sont posées quant à l'acceptabilité des dommages constatés. Quel degré de pollution supplémentaire l'environnement peut-il supporter ? Quel sera le prix à payer (manque à gagner et coûts de dépollution) ? Qui devra régler la note (encadré p. 10) ?

Dans le même temps, les réalités économiques ont commencé à se faire sentir. Ministres des finances, contri-

buables et consommateurs se sont élevés contre le coût des subventions à l'agriculture et des opérations de stockage du beurre, du bœuf, du blé et du vin. Les effets perturbateurs sur les échanges internationaux du *dumping* de ces excédents sur le marché mondial à un prix atteignant à peine le tiers de leur coût de production risquaient de déclencher une guerre commerciale entre certains pays de l'OCDE. Toutes les conditions étaient réunies pour une

Il a été finalement reconnu — non sans mal — que c'est l'utilisation de substances chimiques dans l'agriculture qui a les effets les plus insidieux et les plus dommageables tant sur la santé humaine que sur l'environnement. La plupart des pays prennent maintenant des mesures. L'Europe du Nord va le plus loin dans ce domaine mais la Commission des Communautés européennes est aussi en train d'élaborer un ensemble cohérent de règlements à l'intention de ses douze pays membres.

Il est devenu clair, cependant, qu'en matière d'environnement, les règlements ne peuvent à eux seuls résoudre les problèmes et qu'un train complet de mesures supplémentaires et novatrices est requis. Elles vont d'une fiscalité élevée sur les substances chimiques à la mise en jachère de terres pour éviter l'utilisation de ces substances. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont obtenu des résultats spectaculaires lorsqu'elles ont réduit les subventions à la production. En dépit de ces mesures, l'emploi continu de substances chimiques dans

QUE FONT LES PAYS ?

l'agriculture fait peser une menace de plus en plus lourde sur les approvisionnements en eau souterraine.

L'utilisation et l'évacuation du fumier provenant de l'élevage intensif posent aujourd'hui des problèmes de gestion de première importance aux agriculteurs de l'Europe occidentale et septentrionale. Ainsi a-t-on constaté aux Pays-Bas que si on investissait suffisamment dans la construction d'installations de stockage adéquates et la mise en œuvre de méthodes d'épandage appropriées, on pouvait réduire la lixiviation des nitrates. La difficulté réside dans la réunion des fonds nécessaires pour financer ces investissements. Certains agriculteurs, les plus âgés notamment, ne peuvent pas engager de telles dépenses.

L'érosion du sol est un problème préoccupant aux Etats-Unis, en Australie, dans le Sud de l'Europe et dans les régions montagneuses des autres pays. Elle compromet la productivité à long terme du sol et provoque des phéno-

mènes de sédimentation dans les rivières, les lacs et les retenues artificielles. Pour les seuls Etats-Unis, son coût total pourrait atteindre jusqu'à 6 milliards de dollars par an. Des mesures de protection bien conçues — par exemple lier le versement de subventions aux agriculteurs à la mise en œuvre par ces derniers de mesures de protection spécifiques — devraient s'avérer payantes à long terme.

Les paysages ruraux — que beaucoup considèrent comme une partie du patrimoine national — ont été façonnés par les pratiques agricoles et les politiques foncières suivies dans le passé. Les agriculteurs jouent un rôle important dans leur sauvegarde. La recherche d'une production agricole accrue peut les menacer.

Plusieurs pays européens ont entre autres mis en œuvre des programmes en vue d'éviter l'arrachage des haies. Des mesures d'incitation sont prises pour encourager les agriculteurs à préserver les terres humides. Certains gouvernements ont acquis de vastes sites protégés à importance internationale.

âpre et longue confrontation entre les grands pays agricoles : les Etats-Unis et le Canada, la CEE, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Protection ou protectionnisme ?

Les réalités politiques ont également changé depuis les premières subventions agricoles. Le poids politique du secteur agricole a décliné alors que celui des défenseurs de l'environne-

ment s'est renforcé. Dans ces conditions, la question essentielle ne pouvait plus être évitée : quelle importance relative accorder respectivement à l'agriculture et à l'environnement ?

C'est dans ce contexte que le comité de l'agriculture et le comité de l'environnement de l'OCDE ont lancé en commun un programme pour chercher à intégrer les politiques dans ces deux domaines. Objectif : dégager des solutions peu coûteuses, débouchant sur des réalisations concrètes qui auraient

pour avantage de mettre sur le marché ce que les consommateurs souhaitent acheter.

Les comités ont proposé trois solutions spécifiques :

- renforcer le rôle positif que peut jouer l'agriculture, notamment pour l'agrément et la sauvegarde des paysages
- réduire la pollution agricole d'une façon qui favoriserait le réajustement structurel du secteur
- faire en sorte que les mesures prises pour assainir la base économique du secteur agricole soient bénéfiques pour l'environnement.

QUI PAYE ?

Les niveaux de nitrates dans l'eau souterraine - conséquence de l'utilisation intensive d'engrais - sont élevés et vont croissant au Royaume-Uni. Ils pourraient nécessiter, pour maintenir la salubrité de l'eau de boisson, un surcroît de dépenses d'équipement de 200 millions de livres au cours des dix prochaines années et des frais d'exploitation annuels de 10 millions.

Qui des agriculteurs, des consommateurs ou des contribuables doivent supporter ces coûts ? Doit-on interdire les pratiques agricoles qui sont à l'origine de cette situation ?

La plupart des pays de l'OCDE ont mis en œuvre, au cours des 15 dernières années, le principe pollueur-payeur dans le secteur industriel en vue d'internaliser les coûts que la pollution entraîne pour la collectivité. Il a été difficile d'appliquer ce principe à l'agriculture. Pour deux raisons. L'identification de l'impact de la pollution agricole a été moins rapide que celle de la pollution industrielle, les prix ont été en grande partie indépendants de la demande du marché.

Le coût des opérations d'épuration et de prévention est donc en grande partie supporté par le contribuable. Ce n'est que récemment (et dans très peu de pays) qu'on a tenté d'internaliser ces coûts pour que les agriculteurs, et en fin de compte les consommateurs, assument une partie des coûts découlant de la pollution de l'environnement par les activités agricoles. Mais les agriculteurs soutiennent, non sans raison, qu'il est

injuste de les pénaliser maintenant pour avoir fait précisément ce que les pouvoirs publics, par le biais de conseils et de subventions, les ont ouvertement encouragés à faire pendant une bonne vingtaine d'années.

On considère par ailleurs de plus en plus que les secteurs et les personnes qui profitent des initiatives que prennent les agriculteurs pour améliorer l'environnement - par opposition aux techniques de prévention et d'élimination de la pollution - devraient contribuer à en supporter les coûts. Il peut s'agir de : modifier les pratiques agricoles, revenir à des méthodes plus classiques de culture extensive, voire soustraire une partie des terres à la production pour préserver leurs qualités esthétiques ou biologiques. Les pouvoirs publics encouragent de plus en plus - et récompensent - ce type d'initiative.

Les décideurs doivent également choisir entre la carotte et le bâton - encourager les changements volontaires ou adopter une réglementation contraignante. Dans beaucoup de pays, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Suède notamment, on favorise la participation volontaire des agriculteurs par le biais de programmes d'enseignement, de conseils et de primes, méthodes qui se sont souvent avérées efficaces. Ailleurs, il a fallu prendre des mesures réglementaires énergiques, notamment contre la pulvérisation aérienne, l'utilisation excessive de substances chimiques et l'épandage interpestif ou inconsidéré de fumier.

Les détails d'une réforme

Les conclusions de cette évaluation sont encourageantes. Les gouvernements des pays de l'OCDE admettent maintenant qu'il leur est déjà dans une très large mesure possible d'harmoniser tout de suite leurs objectifs et leurs politiques agricoles et environnementales. Certains pays prennent déjà des dispositions énergiques pour supprimer les effets les plus flagrants de la pollution agricole et d'autres ont établi des mécanismes permettant d'intégrer les mesures prises.

Les ministres de l'agriculture et de l'environnement devront définir des objectifs clairs, concis et mesurables, qui s'opposent, fut-ce involontairement, le moins possible. Il faudrait qu'ils réorganisent leurs administrations pour atteindre l'intégration désirée. La décentralisation des décisions, en favorisant le sens des responsabilités au niveau régional et local, devrait contribuer à l'élaboration de solutions adaptées à chaque cas.

Les facteurs de production utilisés dans l'agriculture - engrais, pesticides, additifs alimentaires, eau d'irrigation - devraient être gérés et utilisés de façon à minimiser leurs effets nocifs. Il faudrait : harmoniser et rendre plus strictes les normes, les procédures d'homologation et les méthodes d'essai de ces produits; réduire leur emploi abusif par divers moyens, notamment des politiques des prix qui

prennent en compte le coût de leurs effets nocifs ; fixer, dans certains cas, des limites quantitatives à leur utilisation.

Les pratiques agricoles en matière d'épandage de substances chimiques, d'irrigation, de préparation des sols et d'élevage doivent être modifiées. Il faudrait développer les activités de conseil destinées à encourager les agriculteurs à utiliser les meilleures pratiques de gestion adaptées à leurs régions. Les initiatives les plus récentes qui sont à promouvoir sont les accords de gestion et les programmes à frais partagés ayant pour objectif d'améliorer l'environnement.

Les pouvoirs publics devraient aussi lancer des programmes de recherche et d'enseignement pour élaborer et populariser des pratiques agricoles respectant l'environnement.

A l'aide du marché

Les gouvernements de l'OCDE sont aujourd'hui conscients d'être confrontés à un défi. Mais ils ont aussi une

occasion unique de procéder à une révision de leurs politiques agricoles, révision qui, à la fois, s'inscrit dans la logique de leurs réformes budgétaires et répond aux aspirations de leurs habitants en matière d'environnement. Cela prendra du temps mais peut déboucher dès aujourd'hui sur des actions concrètes.

La réduction du soutien des prix agricoles et d'autres mesures appropriées permettront aux signaux du marché d'influer sur l'orientation de la production agricole. Cela a déjà été décidé, dans son principe, par les gouvernements des pays de l'OCDE. Des subventions plus faibles entraîneront souvent une baisse de la consommation des facteurs de production et donc de la pollution.

Lorsque des programmes de soutien des prix sont poursuivis, ils devraient être conditionnels, les agriculteurs s'engageant, en contrepartie, à améliorer l'environnement. Tout agriculteur qui maltraite ses sols ou met en culture des terres humides risquerait d'être exclu.

Quant aux programmes de soutien direct des revenus, ils pourraient s'avérer nécessaires, en particulier pendant une période de transition, pour encourager les agriculteurs à adapter leur production au marché. Ces programmes devraient remplacer les subventions liées à la production et viser à promouvoir le développement régional et l'amélioration de l'environnement.

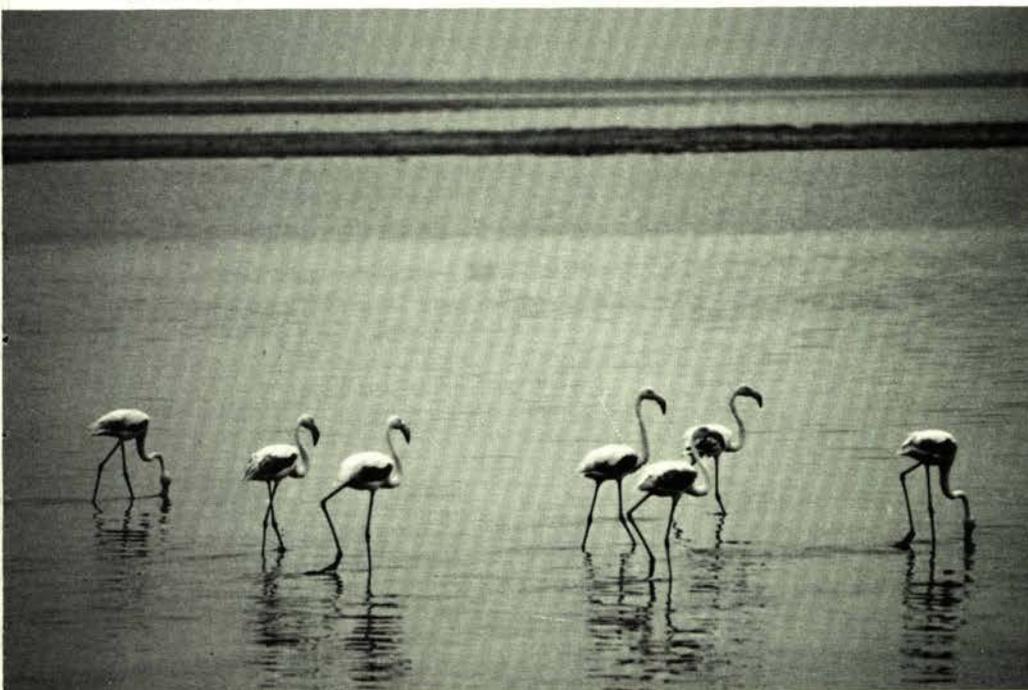
La diversification de l'agriculture – exploitation des forêts de bois dur, culture biologique, productions nouvelles – devrait également être bénéfique.

Les programmes de mise en jachère sont un autre moyen de réduire la production, l'utilisation des facteurs de production et la pollution. Si ces programmes portent sur des zones particulièrement vulnérables, comme les aires d'alimentation des nappes souterraines, ils peuvent présenter de grands avantages pour l'environnement.

□ □

Les gouvernements des pays de l'OCDE montrent qu'une attitude de bon sens commence à se faire jour concernant les excédents agricoles et les perturbations de l'environnement qu'ils provoquent. En se fixant des objectifs qui se renforcent mutuellement – par exemple, réductions simultanées des aides à l'agriculture et des pratiques agricoles intensives – on peut, avec le même train de mesures, essayer de relever le double défi politique que représentent les excédents agricoles et la dégradation de l'environnement. ■

Certains gouvernements ont acquis de vastes sites protégés pour en garantir la qualité de l'environnement.

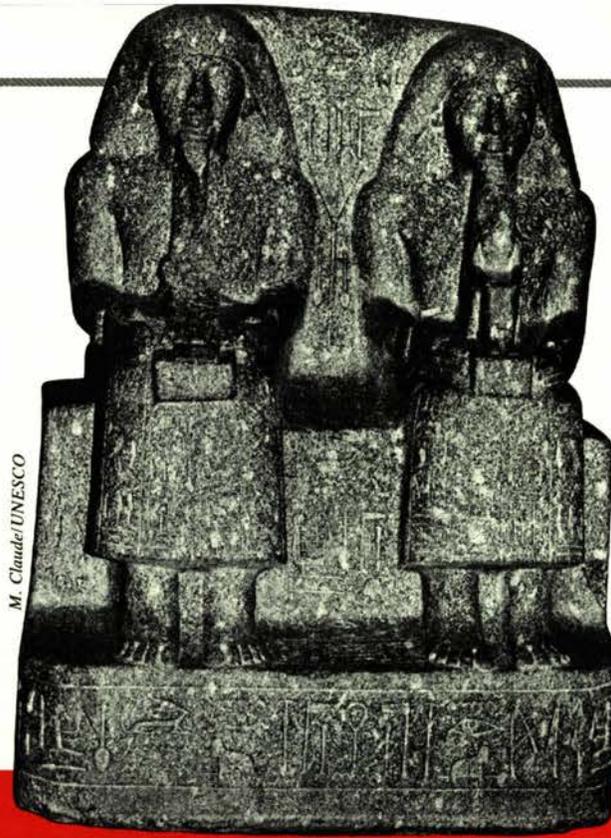


Adamini/Gamma



Bibliographie OCDE

- Pollution des eaux par les engrais et les pesticides, 1986
- Gestion des projets d'aménagement des eaux, 1985
- Les implications des différentes méthodes de soutien des revenus agricoles, 1983.



Grands prêtres en Egypte.

Prévision, mystère et boule de... cristal

Nicholas Vanston

Avec quelques variantes au fil des siècles, la recette du prévisionniste professionnel est restée essentiellement la même : un fond plus ou moins substantiel – feuilles de thé, entrailles d'animaux, listings d'ordinateurs – largement assaisonné de jugements subjectifs. Le prévisionniste gagne sa vie en « interprétant les données », comme on dit aujourd'hui, et s'il a du succès, c'est peut-être tout simplement qu'il a de la chance, ou qu'il a acquis du flair grâce à son expérience, son savoir, qu'il a une bonne mémoire et le don de reconstituer un ensemble cohérent à partir de bribes d'informations apparemment sans relation les unes avec les autres.

La mort de l'empereur

Il est difficile de savoir ce qui pouvait se passer dans la tête d'un augure romain. On a de la peine à croire, par exemple, que la naissance d'un veau à deux têtes en Allemagne ait pu inexorablement entraîner la mort d'un empereur à Rome. Mais peut-être le prévisionniste de service avait-il déjà décelé

Depuis l'aube de l'humanité, certains individus ont toujours suscité autour d'eux un mélange de crainte révérentielle et d'hostilité à cause de leur pouvoir (généralement fluctuant) de prédire l'avenir – prêtres en Egypte, chamans en Sibérie, voix dans le désert, ... prévisionnistes à l'OCDE.

chez ledit empereur les premiers signes d'une maladie fatale...

De nos jours, les prévisionnistes – en tout cas, les prévisionnistes économiques – sont plutôt enclins à s'appuyer sur des relations causales « empiriquement fondées et théoriquement satisfaisantes ». Si le gouvernement augmente les taux d'imposition, les gens auront moins d'argent à

dépenser que dans le cas contraire, donc ils dépenseront probablement moins et les ventes chuteront. En analysant ce qui s'est passé naguère dans des circonstances analogues, le prévisionniste espère pouvoir prédire de façon raisonnablement exacte ce qui se passera dans l'avenir.

Pratiquement toute prévision économique repose sur cette méthode. Des relations qui étaient stables dans le passé sont supposées le rester dans l'avenir. C'est pourquoi on accuse souvent les prévisionnistes économiques de « manœuvrer avec l'oeil fixé sur le rétroviseur ». Cette critique n'est pas sans fondement, mais si le pare-brise est opaque, et tant que la route reste à peu près droite et large, que faire d'autre ?

En fait, les méthodes utilisées par les prévisionnistes économiques s'apparentent à celles des scientifiques. Les astronomes peuvent, des dizaines

Nicholas Vanston s'occupe de prévisions à la division de la balance des paiements, département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE ; il était auparavant responsable de la coordination des travaux de prévision dans ce même département.

d'années à l'avance, prédire, à une fraction de seconde près, le moment exact d'une éclipse de lune ou de soleil. De la même façon, les ingénieurs peuvent prédire, avec une marge d'erreur de quelques mètres, la trajectoire d'une sonde interplanétaire qui évoluera à des millions de kilomètres de la Terre.

Pourquoi ? Parce que les lois qui régissent l'attraction gravitationnelle entre des objets de grande dimension ont déjà été établies avec une très grande précision et que l'on peut sans risque partir du principe que ces lois continueront à s'appliquer. En revanche, il est par essence impossible de mesurer à la fois la position et la vitesse d'un électron ou d'une autre particule élémentaire. C'est le fameux « principe d'incertitude de Heisenberg ». En sciences physiques, plus l'objet est petit, plus ses contours se brouillent quand on essaie de l'examiner de près. Les prédictions extrêmement fines des astronomes et des ingénieurs ne sont possibles que parce qu'elles portent sur des objets de grande taille.

Comportements imprévisibles

Pour l'économiste, les individus jouent le même rôle que les électrons pour le physicien ; pris séparément, leur comportement est imprévisible, parce que les décisions individuelles (quels achats effectuer, dans quelles quantités, où travailler, quelle sorte d'activité exercer, etc.) sont influencées par de nombreux facteurs, dont seuls quelques-uns sont économiques. Mais si l'on a affaire à une grande masse d'individus, beaucoup de ces facteurs non économiques s'annulent mutuellement, de sorte qu'il s'avère plus facile de prédire le comportement de tous les ménages d'un pays que celui d'un seul.

Mais les facteurs non économiques ne s'éliminent jamais totalement les uns les autres et toute prédiction économique reste inévitablement affectée d'une certaine marge d'incertitude. Pis encore, les lois économiques elles-mêmes changent à mesure que les institutions évoluent et que les structures de la société se transforment.

Ainsi, dans les années 50 et 60, les économistes « en place » croyaient avoir compris comment fonctionnaient les économies industrielles et comment maintenir leur croissance à un niveau maximum d'efficacité, avec peu de chômage et peu d'inflation. Et, de fait, cette époque fut marquée par une prospérité économique sans précédent dans la zone OCDE. Puis les prix se mirent à décoller et les moyens traditionnels de lutte contre l'inflation paraissaient ne plus très bien fonctionner. Les chocs pétroliers des années 70 allaient plonger les pays de l'OCDE dans la récession et les vieilles formules semblaient avoir perdu toute efficacité.

La boîte à outils

En réalité, elles restaient efficaces pour le type de problèmes qu'elles avaient aidé à résoudre dans le passé, mais elles étaient mal adaptées aux difficultés nouvelles. Autant essayer d'enlever des vis avec une paire de tenailles. Néanmoins, même les économistes savent tirer des leçons de l'expérience et avec le temps ils inventèrent le tournevis. L'éventail des techniques de prévision s'est élargi pour

prendre en compte l'influence du reste du monde sur les économies des pays de l'OCDE, l'incidence des variations des prix pétroliers sur les décisions concernant la production, l'investissement et l'emploi, la façon dont les syndicats, employeurs et salariés réagissent face à l'inflation, les consommateurs face aux fluctuations des taux d'inflation et des taux de change, etc.

Le prévisionniste professionnel, à l'OCDE comme ailleurs, a donc aujourd'hui une boîte à outils plus grosse et plus lourde que par le passé et il peut s'attaquer à une gamme de problèmes plus étendue. Il n'est pas dit, toutefois, que la boîte ait grossi aussi vite que les problèmes eux-mêmes.

Pour certains, le monde est devenu si complexe et sa structure si dense qu'il est absurde de continuer à prétendre que qui que ce soit puisse en comprendre le fonctionnement, encore moins en prédire l'évolution. Ils font observer que, grâce à l'informatique, tous les marchés de valeurs mobilières et de change du monde sont maintenant interconnectés 24 heures sur 24 et que, par leur volume, les opérations spéculatives parviennent à submerger les transactions véritables. Dans ces conditions, décisions et prévisions rationnelles seraient à leur avis vouées à l'échec, les entreprises étant ballottées au gré des caprices des marchés financiers internationaux, eux-mêmes victimes de la moindre rumeur, ébranlés par la plus petite saute d'humeur.

Mais, les choses n'ont jamais que des mauvais côtés. Les pas de géant réalisés dans le traitement de l'information signifient aussi que l'on dispose de plus de données pour l'analyse, que l'on peut accéder plus vite à ces données et que les méthodes analytiques sont devenues beaucoup plus fines et rapides. Il y a trente ans, le monde était peut-être moins compliqué, mais les économistes travaillaient généralement sur des statistiques fort peu détaillées et déjà vieilles de plusieurs mois. C'était un peu, disait à l'époque le premier ministre britannique Harold MacMillan, comme si l'on consultait l'horaire des trains dans



Chaman en Sibérie.

Musée de l'Homme, Paris



Le tarot de la fortune.

l'indicateur de l'année précédente. Même quand il avait les statistiques nécessaires, l'analyste disposait d'une gamme de techniques réduite. Il pouvait tracer un graphique à la main, ou calculer des coefficients de corrélation sur une calculatrice mécanique.

C'était d'autant plus frustrant qu'il existait des techniques statistiques beaucoup plus perfectionnées spécialement mises au point par et pour des économistes. La plus connue était (et est toujours) l'analyse économétrique, dont les fondements théoriques existaient déjà avant la deuxième guerre mondiale. Cependant, les calculs mis en œuvre, même pour l'opération la plus élémentaire, sont si laborieux quand on doit les faire à la main que les applications pratiques de la théorie économétrique ont été rares jusqu'au jour où les économistes universitaires et des administrations publiques ont pu accéder aux ordinateurs modernes. Dès le milieu des années 60, « passer » une équation sur le type de matériel disponible dans ces établissements ne prenait plus, disons, qu'une ou deux minutes, contre une demi-journée à la main. Aujourd'hui le temps de calcul ne dépasse probablement pas le dixième de seconde.

Pain et confiture

Avec une puissance de calcul en augmentation rapide et de moins en moins chère (à l'heure actuelle, un ordinateur personnel bon marché est probablement plus puissant que ne l'était en 1975 l'unité centrale de l'OCDE), les économistes sont devenus beaucoup plus ambitieux. Ne se contentant plus simplement de « faire tourner » des équations pour obtenir, par exemple, une estimation quantitative de l'incidence d'une hausse de 10 % du prix du pain sur la demande de pots de confiture, ils se sont mis à reconstruire, sous la forme de vastes modèles à équations multiples, les différents marchés, les différents pays, voire le monde entier.

La raison d'être de ces modèles est que, même si l'on a une bonne idée de la façon dont fonctionnent les différents éléments d'un système, il est extraordinairement difficile d'analyser

ce qui arrivera à l'ensemble si l'on bouscule quelque peu tel ou tel secteur. C'est un peu comme au billard : quand il y a une boule sur la table, il est assez facile de deviner où elle atterrira si on la frappe dans une certaine direction. Mais s'il y a une vingtaine de boules, définir la position de chacune après qu'elles auront fini de se caramboler et de s'entrechoquer et de rebondir contre les bords de la table est un problème qui fait intervenir des éléments mathématiques complexes et des calculs nombreux. Ajoutez à cela qu'en économie la table n'est même pas plane et qu'elle change sans cesse de forme et de dimension.

Modèles, mathématiques et boules de billard

Malgré cela les pouvoirs publics ont besoin de savoir où se trouvent les boules à un moment donné et divers organismes, dont l'OCDE, ont consacré beaucoup de temps et de puissance de calcul à la construction de vastes modèles destinés à répondre à cette question. Le modèle de l'OCDE, connu sous le nom d'INTERLINK, est l'un des rares dont l'analyse englobe effectivement le monde entier. La plupart des grands modèles « macro-économétriques » ont été construits et sont gérés par des administrations ou

des instituts de recherche nationaux. Leur attention est concentrée sur leur propre économie, et le reste du monde ne les intéresse que dans la mesure où il influe sur cette économie.

L'OCDE procède par ailleurs, elle aussi, à des analyses et prévisions très détaillées concernant chacun de ses pays membres. De plus, le reste du monde peut influer de façon très sensible sur l'économie des pays de l'OCDE même si, du point de vue du PNB et des échanges, la zone OCDE est beaucoup plus importante. Les deux chocs pétroliers des années 70 et la crise de la dette du tiers monde au début des années 80 suffisent à nous rappeler que l'OCDE peut être déportée de sa trajectoire par des événements qui échappent à son contrôle. Les responsables d'INTERLINK ont réagi à ces événements en « modélisant » de façon extraordinairement détaillée l'offre, l'utilisation et la demande de carburants et, plus récemment, en traitant de façon plus explicite les pays débiteurs « à problème ». Comme les généraux, les constructeurs de modèles ont toujours une guerre de retard et, comme eux, ils font appel à des équipements de plus en plus complexes.

Le monde additionné

Le produit final de toute cette activité, dans le cas du Secrétariat de l'OCDE, c'est la publication des prévisions économiques, ou plutôt des « projections conditionnelles » comme nous aimons à les appeler, dans les *Perspectives économiques de l'OCDE* qui paraissent chaque année en été et en hiver, ainsi que des *Etudes économiques* régulièrement réalisées pour chaque pays membre. Ce travail de prévision se poursuit au Secrétariat depuis de nombreuses années et existait déjà avant la première parution des *Perspectives économiques* en 1967.

A l'époque, l'OCDE était un des très rares organismes à publier des prévisions pour certains pays membres, notamment les petits, et les résultats étaient examinés avec un grand intérêt, en particulier par les politiques et les journalistes. L'OCDE a acquis la réputation de produire des prévisions intel-

L. Jouan/OCDE



Les prévisionnistes de l'OCDE, lors de la conférence de presse autour de la publication des dernières Perspectives économiques (dont l'éditorial figure en cahier central de ce numéro de l'Observateur).

lectuellement respectables, et il reste vrai aujourd'hui que les prévisions publiées dans les *Perspectives économiques* reflètent les vues du Secrétaire et pas nécessairement celles des gouvernements des pays membres. Chose très importante — parce que les chiffres couvrent l'ensemble du monde, et que sur l'ensemble du monde on doit arriver à un total correct — les prévisions de l'OCDE sont cohérentes au niveau international : les exportations mondiales sont égales aux importations mondiales. Les prévisions nationales réalisées dans les pays membres n'ont pas cette propriété : pris collectivement, leurs chiffres du commerce extérieur peuvent être exagérément pessimistes ou optimistes.

A quelques exceptions près, le modèle INTERLINK n'est pas utilisé dans les premiers stades de la préparation des prévisions par pays. Mais dès que les spécialistes des pays (les « desks ») ont établi leurs prévisions préliminaires, on se sert du modèle pour en vérifier la cohérence aux niveaux national et international. Les spécialistes des pays et les spécialistes des divers domaines (échanges, politique monétaire, etc.) comparent alors leurs idées et leurs données et, à la fin de ce processus plusieurs fois répété, ils se mettent d'accord sur les séries de chiffres qui seront publiées.

Quelle est la validité de ces prévisions ? La réponse : suffisante pour les besoins qu'elles servent. Contrairement aux devins d'antan, les prévisionnistes de l'OCDE ne sont pas payés pour dire aux gouvernements et au monde en général ce qui va se produire. Ils sont payés pour dire ce qui a le plus de chances de se produire si les politiques économiques restent inchangées et les taux de change ne varient pas. C'est pourquoi on a baptisé ces prévisions « projections conditionnelles ». En effet, depuis sa fondation, le Secrétaire de l'OCDE est chargé d'analyser les conséquences des politiques économiques de ses pays membres afin de déterminer si ces politiques sont les meilleures possibles. Il arrive donc souvent que la réalité s'écarte du résultat des projections, parce que les politiques économiques ont changé

entre-temps (éventuellement en conséquence même des prévisions) ou parce que les taux de change (ou les prix pétroliers) ont été très différents de ceux que l'on avait posés en hypothèse.

Il arrive aussi — personne n'est parfait — que les résultats soient différents des chiffres annoncés même si les hypothèses étaient correctes. Ainsi, quand le prix du pétrole a brutalement chuté en 1986, le Secrétaire de l'OCDE a prévu que l'inflation reculerait et que la croissance réelle s'accélérait nettement après un bref intervalle. En fait, la croissance a mis au moins un an à réagir.

Parfois, nous mettons dans le mille. Enfin, presque. Après la crise boursière d'octobre dernier, nous avons dit qu'il n'y aurait pas de récession, mais que la croissance se ralentirait. Il n'y a pas eu de récession, et la croissance s'est effectivement ralentie. Pour dire la vérité, elle était à l'époque beaucoup plus forte que nous ne le pensions et son rythme s'est moins affaibli que nous ne le prévoyions. Mais, sur l'essentiel, le message passé aux responsables de l'action gouvernementale était correct.

Au bout du compte, si ce message est correct, nous avons fait notre travail convenablement. Si nous prévenons les gouvernements que l'inflation, ou le chômage, va augmenter, ou qu'une crise s'annonce sur le front de la balance des paiements, il sera peut-être possible d'agir pour que les choses

se passent mieux que prévu. Si l'analyse nous montre que, quoi que l'on fasse, le résultat sera à peine meilleur, voire pire, cela aussi est une information utile. En revanche, si nous prévoyons correctement le taux de croissance du PNB à trois décimales près, mais que nous passons complètement à côté d'un doublement du taux d'inflation, nous n'aidons pas nos « clients ».

□ □

La presse et nos collègues ne manquent pas de nous railler gentiment lorsque nous mettons à côté de la plaque, mais aucun de nos pays membres ne met sérieusement en question la valeur de nos travaux de prévision et il est certain que les media continuent d'y porter un grand intérêt, même si aujourd'hui l'OCDE n'est qu'un organisme de prévision parmi bien d'autres. ■



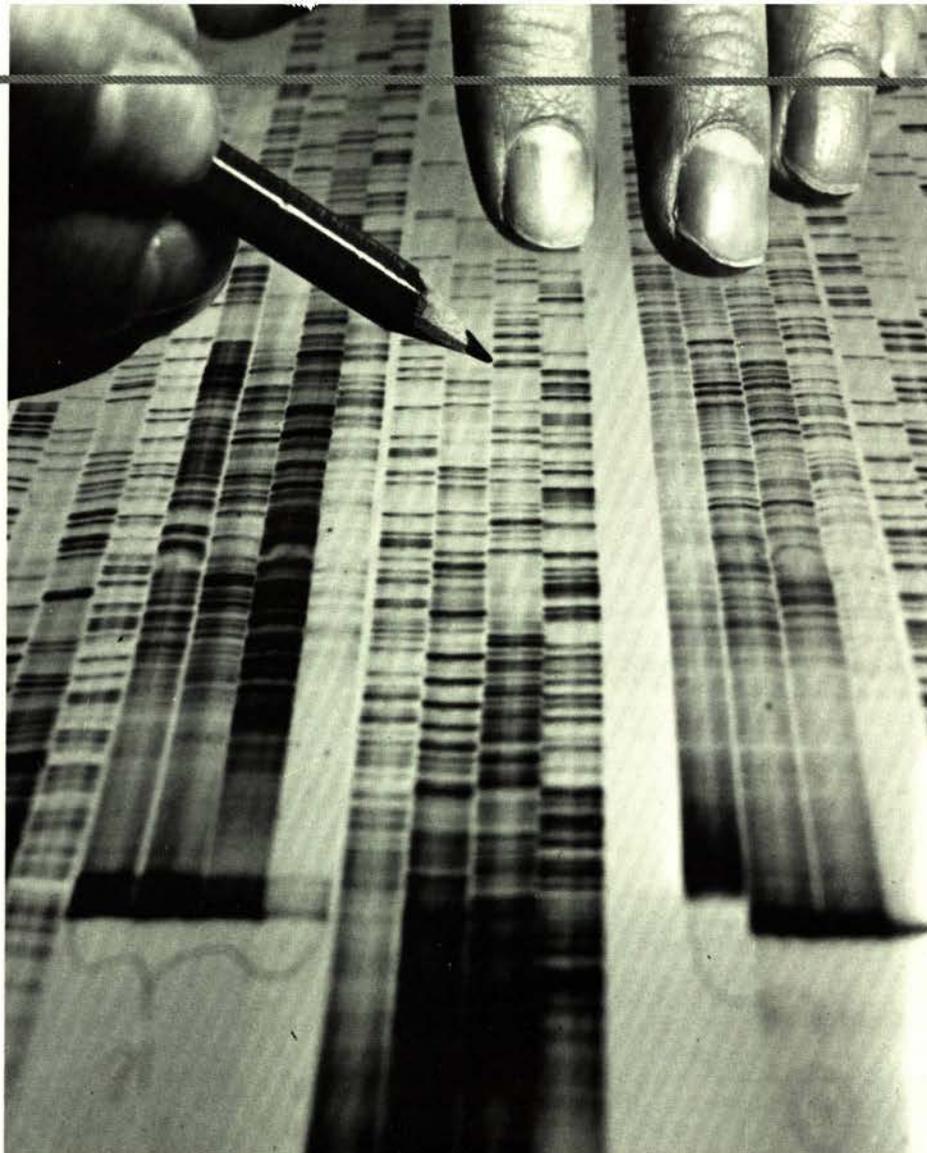
Bibliographie OCDE

- **Perspectives économiques de l'OCDE**, publiées en juin et en décembre
- **Etudes économiques de l'OCDE**, publiées annuellement pour chaque pays membre
- **Revue économique de l'OCDE**, publiée au printemps et à l'automne.

La biotechnologie est amenée à avoir des répercussions d'une importance fondamentale tant dans les pays industrialisés que dans le tiers monde. Elle se différencie sur un point essentiel d'autres percées technologiques du 20^e siècle. Ses effets sur la qualité de la vie, ses conséquences humaines et sociales arrivent plus tôt et pourront être plus profonds que certains impacts macro-économiques.

Salomon Wald

A long terme, en introduisant sur les marchés des produits entièrement nouveaux et en influant sur la structure des prix, la biotechnologie devrait modifier la configuration actuelle des échanges commerciaux. Elle pourrait provoquer l'apparition d'emplois également nouveaux, mais aussi une montée du chômage, en particulier dans les pays dont les exportations reposent trop sur un seul produit de base. La biotechnologie rend possible une amélioration spectaculaire du traitement des maladies, mais ses coûts pour les budgets de la santé publique et ses répercussions sur l'accroissement de la population dans certains pays en développement inquiètent. Elle soulève enfin des questions d'ordre éthique auxquelles l'humanité n'a été confrontée que peu jusqu'à présent. Un nouveau rapport de l'OCDE fait le point sur ces questions¹.



Parmi les percées récentes de la biotechnologie : les empreintes génétiques qui permettent de confirmer l'identité d'un individu et qui sont utilisées dans des procès civils et criminels.

S. Stammers/Science Photo Library

La révolution biotechnologique

La biotechnologie n'est pas un secteur industriel ou agricole mais une technologie générique. Elle constitue la troisième révolution technologique de ce siècle, après l'énergie nucléaire et les technologies de l'information. Pendant des siècles, elle a connu une évolution lente et empirique, de petits progrès étant faits aux marges de la connaissance. Mais depuis une dizaine d'années, les acti-

vités de recherche et développement ont abouti à un certain nombre de percées scientifiques, la recombinaison de l'ADN et la fusion cellulaire par exemple, et permis de doter la biotechnologie d'un ensemble d'instruments de plus en plus diversifiés et performants et d'élargir son champ d'appli-

Salomon Wald est un spécialiste des questions de biotechnologie à la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.

cation². Ce ne sont là que des prémices et on assistera au cours des dix prochaines années à des changements encore plus profonds dans cette discipline intimement liée à l'homme et à la vie.

La biotechnologie et l'industrie

La biotechnologie offre aux grands pays industriels la possibilité d'améliorer leur compétitivité. Les grandes entreprises multinationales de la chimie, de la pharmacie et de l'agro-alimentaire joueront en cela un rôle moteur même si l'apport de petites entreprises à la science et à la technologie restera essentiel. La biotechnologie permettra à ces multinationales d'améliorer ou de consolider leur position concurrentielle et d'ouvrir de nouveaux marchés. Les produits issus des nouvelles technologies ne devraient cesser de se diversifier et de satisfaire une demande croissante.

Bon nombre d'entreprises qui ne développent ou n'utilisent pas encore les techniques issues de la biotechnologie envisagent de le faire dans les années à venir. Une proportion remarquablement élevée d'entre elles la considèrent comme une technologie aux applications multiples qui, comme pour l'ordinateur, exige de disposer, au sein même de l'entreprise, des compétences nécessaires. L'ouverture du monde industriel à la biotechnologie devrait donc être générale, rapide et probablement irréversible.

Que la R-D en biotechnologie exige d'énormes moyens de tout ordre confère un avantage indéniable aux pays fortement industrialisés et aux grands groupes industriels. Ces derniers, à l'exception des sociétés japonaises, ne semblent pas beaucoup s'intéresser aux applications de ces technologies au tiers monde — malgré l'énorme potentiel de ce marché. La biotechnologie pourrait en effet aider les pays en développement à faire face à leurs problèmes de santé publique et de satisfaire leurs besoins alimentaires.

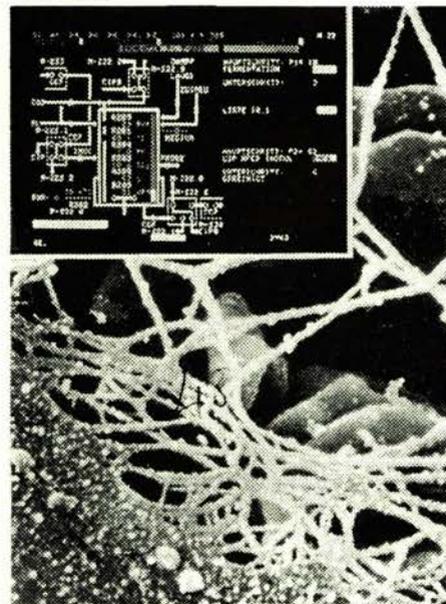
La biotechnologie ne sera pas, au cours de ce siècle, la technologie dominante dans l'industrie ou dans les

services. Ce ne sera que dans la deuxième ou troisième décennie du 21^e siècle qu'elle pourra être au cœur des investissements et de la croissance économique. Mais d'ici là elle permettra de réduire davantage la consommation de matériaux et d'énergie par unité de PIB dans les pays de l'OCDE et de rationaliser le processus d'innovation. Quoi qu'il en soit, ses répercussions sur la société et sur les modes de vie seront vraisemblablement plus importantes que ses conséquences quantitatives sur la performance économique.

Équipements, investissements et brevets

Une vaste transformation des techniques actuellement utilisées devrait se traduire par des investissements de grande ampleur dans de nouveaux moyens de production, peut-être au détriment des moyens classiques. Les équipements, les compétences exigées et l'organisation interne du secteur industriel ne se transformeront toutefois pas du jour au lendemain. La prise

La médecine a connu quelques-unes des premières applications de la biotechnologie. Ci-dessous: surveillance de l'infarctus du myocarde.



de conscience de la durée nécessaire à ces transformations contribuera à éviter deux dangers opposés : « l'optimisme technologique démesuré », qui peut amener à ne pas tenir compte des réalités économiques que sont les coûts relatifs, la rentabilité et la méfiance du consommateur face à des produits radicalement nouveaux ; « le conservatisme technologique » qui empêche de prendre conscience de l'étendue des nouvelles perspectives ouvertes par cette technologie.

Des décisions de justice accordant une protection par brevet aux inventions relevant de la biotechnologie ont donné une vive impulsion aux investissements commerciaux dans ce domaine. Ces décisions s'appuyaient sur le fait que cette technologie, qui fait souvent appel à des transformations génétiques, est le fruit de l'ingéniosité humaine. Or, de l'avis général, la diffusion à grande échelle de la biotechnologie dépendra de façon essentielle d'une meilleure harmonisation internationale de la protection par brevets³.

Médicaments, maladies et diagnostic

La compréhension des mécanismes de la vie et de la genèse des maladies s'améliorera grâce à l'étude des gènes qui révolutionnera les concepts de base de ce domaine de recherche encore neuf. A en juger d'après ce qui s'est passé ces dernières années, la biotechnologie pourrait une nouvelle fois se distinguer des autres technologies par la rapidité des progrès scientifiques et techniques réalisés. Les prévisions des experts et des observateurs ont en effet plus d'une fois été déjouées. D'importantes découvertes récemment réalisées ont ainsi déjà trouvé des applications. C'est le cas de la technique des empreintes génétiques. Mise

1. **Biotechnologie : effets économiques et autres répercussions**, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1989.

2. Voir Bruna Teso, *Biotechnologie — promesses et contraintes*, l'Observateur de l'OCDE, n° 118, septembre 1982.

3. Voir Ebba Dohlman, *Piraterie internationale et propriété intellectuelle*, l'Observateur de l'OCDE, n° 154, octobre/novembre 1988.

au point au début des années 80, elle permet d'identifier des individus à partir de l'ADN contenu dans leur sang, leur sperme ou leurs cheveux et elle est dès à présent utilisée pour les recherches de paternité et pour l'identification de criminels.

A l'heure actuelle, les progrès de la biotechnologie sont surtout sensibles en pharmacie et en médecine. Un certain nombre de traitements sont déjà apparus, tels que l'insuline synthétisée par des bactéries, l'interféron (qui pourrait permettre de combattre les cancers et les leucémies), l'hormone de croissance humaine, un enzyme naturel qui dissout les caillots de sang et un produit entrant dans la composition du vaccin contre l'hépatite B. On peut désormais utiliser des animaux comme bioréacteurs pour la production de protéines rares. La combinaison du génie génétique et de l'ingénierie des protéines permettra de cibler davantage les médicaments, de réduire leurs effets secondaires et de les rendre plus efficaces. Enfin, plus

important encore, plus de 200 tests de diagnostic de maladie ont été mis au point.

L'accent est en effet de plus en plus mis sur le diagnostic précoce et sur la prévention des maladies (grâce à de nouveaux vaccins notamment) plutôt que sur la thérapie proprement dite. Ces progrès en diagnostic exigeront un certain nombre de modifications ailleurs — automatisation de l'échantillonnage et appareils permettant l'analyse à grande échelle des matières organiques en particulier.

La biotechnologie joue un rôle essentiel dans la connaissance du SIDA ; des produits issus de cette technologie pourraient y apporter une solution avant la fin du siècle⁴. A plus long terme, la thérapie génétique, que révolutionnera le développement des techniques de recombinaison de l'ADN, pourrait permettre de guérir des troubles génétiques. Cela à un moment où le nombre de maladies reconnues comme étant d'origine génétique ne cesse d'augmenter et est

aujourd'hui supérieur à 3 000 contre 400 à 500 il y a une trentaine d'années.

Mais ces progrès seraient aussi susceptibles d'entraîner des problèmes d'un autre type. Prenons l'exemple de l'hépatite B, une des principales causes de mortalité dans le tiers monde. Des méthodes de diagnostic et des traitements préventifs simples ont déjà été mis au point mais ils sont actuellement trop coûteux pour connaître une large diffusion. Lorsqu'ils pourront être produits à moindre frais, ils rendront de toute évidence encore plus difficile la maîtrise de la croissance de la population dans ces régions⁵.

Les systèmes de santé des pays industriels connaîtront eux aussi de profondes modifications. Le test de grossesse à domicile est sans doute actuellement l'une des applications grand public les plus connues de la biotechnologie. Mais quelle attitude adopter dans le cas du SIDA ou du cancer ? Le diagnostic à domicile pour ces maladies souvent mortelles est théoriquement possible. Mais peut-on le recommander dans de tels cas alors que les conseils médicaux et psychologiques sont de la plus haute importance ? Et les milieux médicaux — un puissant groupe de pression dans la plupart des pays développés — accepteront-ils une perte, même minime, de leurs prérogatives ? La défense d'intérêts corporatistes pourrait, elle aussi, ralentir la diffusion des techniques nouvelles, et cela dans d'autres domaines que la médecine.

La transformation de l'agriculture

L'agriculture — l'un des secteurs d'activités les plus importants dans le monde — n'échappera pas, par définition, à l'influence de la biotechnologie. Celle-ci devrait permettre d'accroître très sensiblement la production ali-

Autre avancée biotechnologique: des Thiobacillus ferro-oxidans — ici agrandis 12 000 fois — libèrent des métaux précieux en mangeant des cristaux de pyrite.



4. Voir Carl Wahren, Peut-on enrayer le SIDA ?, l'Observateur de l'OCDE, n° 154, octobre/novembre 1988.

5. Voir Carl Wahren, Planning familial : coûts/bénéfices, l'Observateur de l'OCDE, n° 155, décembre 1988/janvier 1989.



G. Tompkinson/Cosmos/Aspect Picture Library

En agriculture, la biotechnologie peut, entre autres, augmenter les rendements et créer des espèces végétales nouvelles, plus résistantes.

mentaire, en accélérant le cycle des cultures, en améliorant les rendements, en permettant la sélection de races d'animaux d'élevage plus performantes, en réduisant l'utilisation des pesticides et d'autres produits agrochimiques. L'homme sera en mesure de créer des espèces végétales qui résisteront aux maladies, aux insectes et aux herbicides et qui pourront être cultivées dans des climats et dans des sols inhospitaliers. Les progrès dans ce domaine s'accroissent et s'appliqueront dès la prochaine décennie à des cultures aussi vitales que le maïs, le blé et le riz.

En ce qui concerne l'élevage, des hormones naturelles obtenues par des procédés biotechnologiques permettent déjà d'accroître la production de lait pour une même quantité d'aliments et d'accélérer la croissance des animaux d'élevage. Des vaccins plus efficaces contre la fièvre aphteuse et d'autres maladies seront produits. Le sperme animal pourrait être sélectionné de manière à obtenir le nombre désiré de mâles et de femelles, ce qui suscite déjà des préoccupations d'ordre éthique autour d'une éventuelle application à la reproduction humaine.

Nombre de ces progrès trouvent également des utilisations possibles dans l'industrie alimentaire, y compris dans le secteur des aliments pour

animaux. La biologie moléculaire appliquée aux blés peut permettre d'obtenir une meilleure panification. Des produits et procédés biotechnologiques peuvent aussi être utilisés comme épaississants, agents de conservation naturels ou renforçateurs de goût. Enfin, l'emploi d'enzymes améliorés dans la transformation des aliments accroîtra le rendement et la rentabilité de l'industrie alimentaire.

On s'est inquiété des conséquences de ces puissants outils sur le problème, déjà aigü, des excédents agricoles. Pour éviter de l'aggraver, il conviendrait d'avoir, dans le domaine de la biotechnologie agricole, des objectifs plus qualitatifs que quantitatifs : améliorer le goût et l'arôme des aliments, mieux contrôler leur innocuité, réduire leur teneur en résidus chimiques (ce qui implique de remplacer les produits agrochimiques actuellement utilisés par des produits biologiques) et enfin diversifier les produits alimentaires et répondre ainsi à des demandes de plus en plus spécifiques.

Par ailleurs, le développement de nouvelles utilisations (en particulier industrielles) des produits agricoles qui soient économiquement rentables constitue aujourd'hui un enjeu fondamental. La biotechnologie pourrait devenir l'un des instruments essentiels de la transformation nécessaire de l'agriculture dans les pays de l'OCDE.

Ainsi les produits issus d'une transformation de la biomasse, parce que biodégradables, pourraient-ils mieux répondre au souci de protection de l'environnement que ne le font les produits de synthèse.

L'impact sur les échanges

La biotechnologie a déjà des conséquences sur les échanges agricoles. Un édulcorant à base de maïs (sirop de maïs à forte teneur en fructose, que l'on obtient par l'action d'enzymes sur l'amidon) a ainsi un effet croissant sur le commerce international du sucre. Les coûts de sa production ont en effet baissé ces dernières années, en raison notamment de la forte chute du prix des enzymes, et ce sirop représentait plus de 6 % de la consommation mondiale de sucre en 1985 contre moins de 1 % en 1975. Les pays industriels sont parvenus de ce fait à réduire leurs importations de sucre, et les pays en développement ont vu leur part dans les échanges internationaux de sucre tomber de 90 % en 1975 à 67 % en 1981.

La reproduction *in vitro* de plantes et la culture de tissus cellulaires permettraient, par la fabrication de clones, d'accroître et d'accélérer la production de nombreuses espèces végétales. Ces techniques offriraient la possibilité de disposer en grandes quantités de plantes toute l'année et non plus de façon saisonnière, d'améliorer leurs qualités et de faciliter la reproduction d'espèces qu'il est difficile de reproduire par voie naturelle après floraison.

L'offre de palmiers à huile, par exemple, pourrait être améliorée de cette façon, ce qui aiderait les producteurs à faire face à l'augmentation rapide de la demande mondiale d'huile de palme. Ces palmiers ne poussent que dans les pays tropicaux ; ils doivent être remplacés tous les 25 à 30 ans et sont difficiles à reproduire dans la nature. Grâce à la biotechnologie, les producteurs pourraient mieux lutter contre la concurrence des huiles et des graisses de remplacement extraites de la noix de coco, du tournesol et des graines de coton. >>>

Ainsi des pays industriels qui devaient auparavant importer des produits de base seront dès lors vraisemblablement à même de produire certains d'entre eux de façon concurrentielle. Une telle évolution pourrait avoir des effets profonds sur le commerce mondial. Ses conséquences sur l'emploi dans les pays dont l'économie est largement dépendante d'une seule culture (comme, à une époque, le Bangladesh du jute) pourraient être dramatiques. Il en est de même du problème de la dette. De nombreux pays en développement comptent en effet sur le produit de leurs exportations agricoles pour assurer le service de leur dette extérieure. Si cette source de revenu venait à disparaître ou à fortement baisser, une nouvelle crise de l'endettement pourrait rapidement figurer à l'ordre du jour des sommets économiques des grands pays industrialisés⁶.

En revanche certains produits, en suscitant une demande inusitée de la part des consommateurs, créeront des marchés et des courants d'échanges totalement nouveaux. Il n'est donc pas encore possible de savoir si la biotechnologie aura, en fin de compte, un effet perturbateur sur le commerce mondial ou si elle contribuera à son expansion.

Vers un mariage de technologies ?

Les concepts de l'électronique moléculaire et de circuits intégrés biologiques (« biocircuits ») sont nés de discussions sur la façon dont les composants électroniques ou informatiques pourraient imiter les capacités de la cellule vivante d'emmagasiner l'information et de la restituer sous une forme concentrée. Dans la communauté scientifique, la possibilité de créer un ordinateur constitué de protéines et d'autres molécules remplissant les mêmes fonctions que les composants électroniques soulève autant de réactions positives que sceptiques. Mais même les enthousiastes pensent qu'elle ne pourra pas se concrétiser avant de nombreuses décen-

nies et avant qu'aient été mises au point des approches synthétiques radicalement nouvelles.

Les obstacles technologiques n'ont toutefois pas empêché les activités dans le domaine de la bioélectronique de s'intensifier depuis quelques années dans plusieurs pays. Cet intérêt tient pour une part à des préoccupations de défense : les biocircuits, les ordinateurs biologiques et les technologies de l'information qui y feront appel ne seraient pas sensibles aux effets des rayonnements nucléaires. Si, à long terme, le mariage des techniques biologiques et des techniques de l'information se révèle possible, les machines qui seraient créées auraient des capacités de stockage et de traitement de l'information sans commune mesure avec celles des appareils appartenant aux technologies actuelles de l'information. La portée d'une telle percée sur l'économie et sur les activités humaines en général est difficile à mesurer à l'heure actuelle.

Ethique et acceptabilité

Le rythme de diffusion de la biotechnologie pourrait en fait principalement dépendre de la réaction du public à son égard et de la confiance qu'elle inspire. Le débat sur les risques et avantages potentiels des produits ou procédés de cette technologie s'est amorcé bien avant qu'ils ne soient mis au point. Il se poursuit ainsi maintenant depuis une quinzaine d'années et il est d'autant plus complexe qu'interviennent aussi bien les réactions subjectives, voire émotionnelles, du public que les critères d'acceptabilité définis par la communauté scientifique.

C'est pourquoi, même si un produit nouveau est acceptable du point de vue scientifique, une entreprise peut estimer que la réaction du public risque d'être défavorable et décider, comme cela est déjà arrivé, de ne pas le commercialiser. Des comportements tant rationnels qu'irrationnels peuvent donc entraver la diffusion de la biotechnologie.

L'inquiétude du public face à la biotechnologie s'articule en fait autour des quatre points suivants :

- les problèmes éthiques soulevés par les techniques de modification génétique, en particulier chez l'homme
- les considérations de sécurité concernant l'introduction dans l'environnement de micro-organismes modifiés, par exemple de ceux qui servent à protéger les cultures contre le gel
- les craintes liées à la réputation (non fondée) qu'a la biotechnologie d'être une technologie radicale aux conséquences imprévisibles et irréversibles
- la crainte que cette technologie n'aggrave le chômage.

□ □

L'utilisation croissante des produits issus de la biotechnologie dans les domaines de la santé et de l'environnement devrait normalement avoir une influence favorable sur le débat public. Les progrès de cette technologie pourraient néanmoins être retardés par les inquiétudes, justifiées ou pas, du public et par leur inévitable exploitation politique. Quoi qu'il en soit, à long terme, l'humanité ne sera pas en mesure de résoudre ses principaux problèmes sanitaires, environnementaux et peut-être même alimentaires sans recourir aux techniques fascinantes et sans cesse en progrès de la biotechnologie. Après tout, c'est aussi l'une des techniques les plus anciennes et les plus sûres que l'homme maîtrise depuis des temps immémoriaux : on lui doit notamment le pain, le vin et la bière. ■



Bibliographie OCDE

- **Biotechnologie – Evolution du rôle des pouvoirs publics**, 1988
- **Considérations de sécurité relatives à l'ADN recombiné**, 1986
- F.K. Beier, R.S. Crespi et J. Straus, **Biotechnologie et protection par brevet – Une analyse internationale**, 1985
- Alan T. Bull, Geoffrey Holt et Malcolm D. Lilly, **Biotechnologie – Tendances et perspectives internationales**, 1982.

6. Voir p. 21

Dettes, développement et ajustement structurel

Helmut Führer

Dire que les pays pauvres ont des difficultés chroniques à assurer le service de leur dette est devenu un lieu commun. Lorsque les aspirations de développement sont ambitieuses, elles exigent des ressources importantes. Les besoins d'investissement dépassent l'épargne intérieure et la tentation est grande d'emprunter le plus possible à l'extérieur. Dans ces conditions, des pénuries périodiques de liquidités ne doivent pas surprendre.

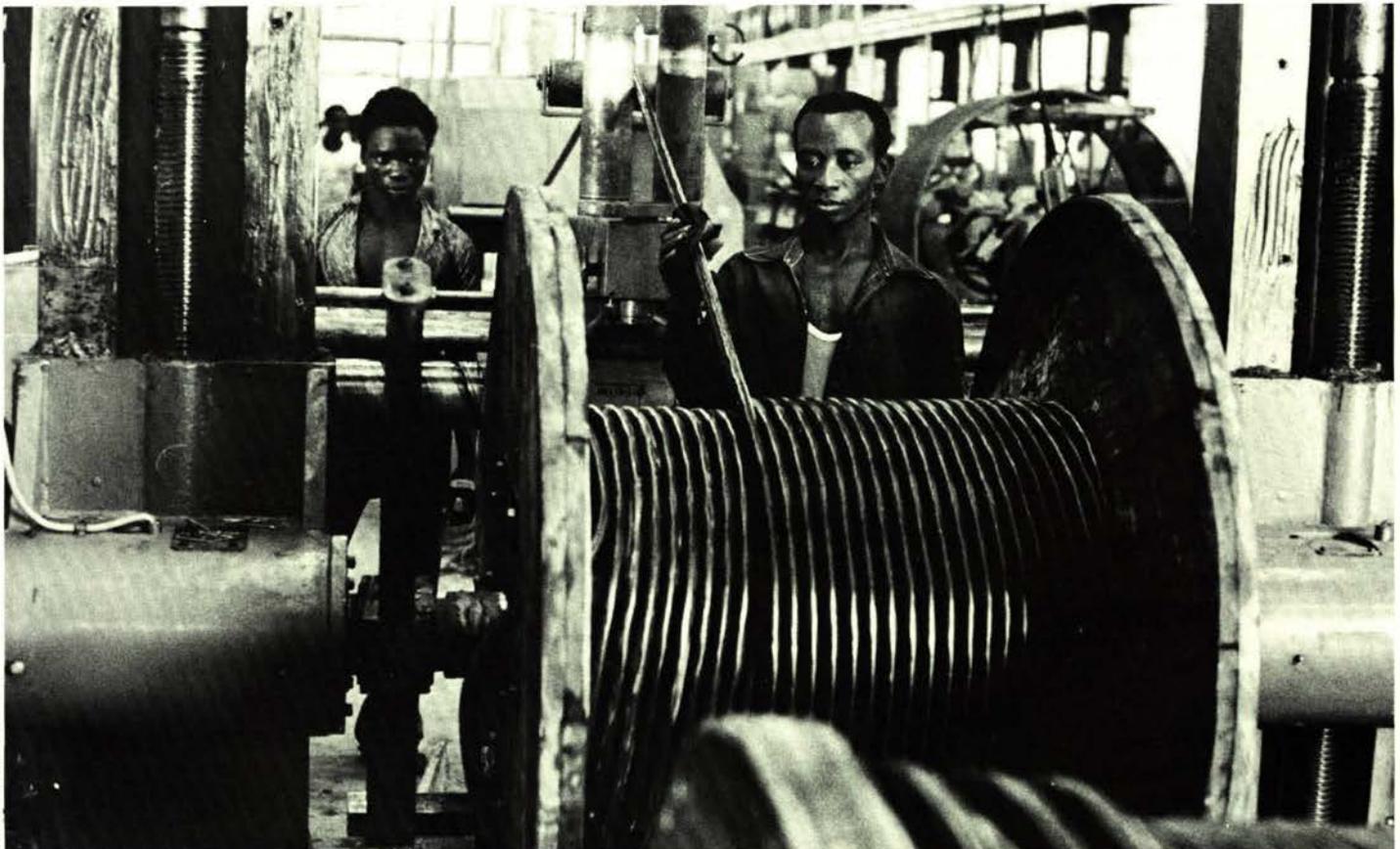
Depuis la deuxième guerre mondiale des crises d'endettement de ce genre ont régulièrement secoué l'économie mondiale. A preuve : le Club de Paris, forum multilatéral pour la restructuration des dettes publiques, a commencé ses opérations en 1956. Ce qui se passe depuis quelque temps est cependant

d'une ampleur et d'un caractère différents. Depuis cinq à six ans, environ 40 pays ont – simultanément, presque sans interruption et sans voir le bout du tunnel – de graves problèmes pour assurer le service de leur dette.

Cela ne doit pas nous faire oublier cependant qu'un grand nombre de pays du tiers monde, à tous les niveaux

de revenu et de développement, ont réussi à éviter des problèmes aigus de service de la dette et à maintenir une croissance régulière au cours de la dernière décennie. Ces pays, parmi lesquels figurent la Chine et l'Inde, représentent environ les deux tiers de

Helmut Führer est directeur de la coopération pour le développement de l'OCDE.



Bundesbildstelle, Bonn

Une grande partie des emprunts contractés il y a une quinzaine d'années ont servi à financer des projets d'investissement non viables.

la population totale et approximativement la moitié du PNB de l'ensemble des pays en développement.

Trois raisons essentielles expliquent l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement beaucoup de pays : emprunts excessifs, politiques mal conçues et mal ou pas réalisées conduisant à une utilisation inefficace des ressources, conditions économiques mondiales défavorables.

La stratégie élaborée par la communauté internationale dans le cadre des activités du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, des sommets économiques et de l'OCDE, met l'accent sur une série de mesures, toutes liées entre elles, destinées à dénouer la situation :

- mise en œuvre par les pays industrialisés de politiques propres à assurer une accélération de la croissance économique et un accès plus large des pays en développement à leurs marchés
- adoption par les pays débiteurs de mesures destinées à s'attaquer aux

DETTE EXTÉRIEURE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

milliards de dollars

	1970	1982	1986	1987	1988 ^a
Dettes ¹	12	72	113	129	137
Coûts du service de la dette	1	9	11	12	12
Ratio du service de la dette ²	14	24	34	32	32

1. Y compris dette et obligations à court terme au FMI. L'augmentation de la dette ces dernières années est due en partie à la capitalisation des intérêts.

2. Service de la dette en pourcentage de l'exportation des biens et services.

a. Estimation, effets de valuation exclus.

Source : OCDE.

déséquilibres financiers extérieurs et internes, et de mesures du côté de l'offre visant à établir les fondements d'une croissance saine de la production à moyen terme, par exemple à travers des politiques sectorielles, une diversification des exportations et un usage plus étendu du secteur privé

- fourniture de financements adé-

quats aux pays débiteurs qui appliquent des politiques de ce type

- allégement de la dette à des conditions libérales pour les pays débiteurs très pauvres qui entreprennent des efforts résolus d'ajustement.

Les pays les plus démunis

Les pays d'Afrique subsaharienne ont, parmi les pays les plus démunis, connu des problèmes d'endettement particulièrement graves (tableau). Comme pour les pays débiteurs d'Amérique latine, la très forte augmentation des emprunts de nature commerciale au cours des années 70 explique en grande partie les problèmes actuels.

L'envolée des prix des produits de base (denrées alimentaires et métaux essentiellement) dans les années 60 et 70 avait amélioré la cote de crédit des pays exportateurs, ce qui les avait conduits à contracter d'importants emprunts extérieurs, sous l'influence, à la fois, de la demande et de l'offre de capitaux. La dette extérieure totale des pays d'Afrique subsaharienne est passée d'environ 12 milliards de dollars en 1970 à quelque 70 milliards en 1982 et à près de 130 en 1987. Le coût annuel du service de la dette a augmenté en conséquence – passant d'un milliard de dollars à plus de dix – essentiellement au titre des crédits à l'exportation consentis par les pays de l'OCDE, des prêts multilatéraux et de certains crédits bancaires.

Comme les autres pays débiteurs, les pays africains ont été surpris par la brusque évolution de la situation économique mondiale. La forte augmentation du ratio du service de la dette dans les années 80 est le résultat à la fois de l'accroissement de celui-ci et de la diminution des gains d'exportation, elle-même due à la dégradation des termes de l'échange.

Il est aussi devenu évident que les possibilités qu'avait offertes la montée des cours des produits de base avaient été mal utilisées. Une grande partie des ressources empruntées ont servi à financer des politiques inopérantes et des projets d'investissement non via-

Berlin, septembre 1988 : le Club de Paris annonce, lors de la réunion de la Banque mondiale et du FMI, de nouvelles mesures sur la dette.





Bundesbildstelle, Bonn

bles et dans plusieurs cas (notamment au Nigeria, au Soudan et au Zaïre), des capitaux ont fui le pays pour aller s'investir à l'étranger.

Ajustement structurel en Afrique

Les mesures les plus décisives et les plus prometteuses engagées actuellement pour faire face aux charges de l'endettement sont celles que lancent les pays africains, avec l'appui de la Banque mondiale, du FMI, du PNUD et des donateurs d'aide, pour améliorer leurs politiques économiques.

Le dialogue entre pays donateurs et bénéficiaires sur les mesures à prendre a récemment connu une nette amélioration de même que l'effort international visant à mobiliser des ressources pour les programmes d'ajustement structurel.

Il y a ici une très nette différence entre les pays débiteurs africains à faible revenu (PFR) et les pays en développement d'Amérique latine fortement endettés et à revenu intermédiaire (PRI). Chez ces derniers, les apports nets de ressources d'origine extérieure privée ont pratiquement cessé depuis la crise des paiements du Mexique en 1982 qui a fait perdre confiance aux banques. Dans le cas des PFR africains en revanche, les apports nets de ressources ont été maintenus, voire accrus, durant les années 80, car leur origine est en grande partie publique (bilatérale et multilatérale), et ils sont essentiellement accordés sous forme d'aide.

Une part de plus en plus grande de ces apports totaux consentis aux PFR africains est consacrée au financement des programmes d'ajustement structu-

rel. Des sommes considérables sont actuellement mobilisées, dans le cadre d'une action internationale menée sous l'égide de la Banque mondiale, pour financer les politiques d'ajustement dans les pays africains les plus démunis et les plus lourdement endettés. L'Afrique bénéficiera aussi de la "facilité d'ajustement structurel renforcée" établie récemment par le FMI pour fournir des ressources à des conditions libérales.

Des mécanismes de coordination de l'aide viennent d'être mis en place dans le cadre du "programme d'assistance spéciale" de la Banque mondiale pour quelque vingt pays d'Afrique subsaharienne. Ils visent une double coordination : générale entre donateurs, pour assurer la mobilisation de ressources suffisantes ; locale, dans la capitale de chaque pays bénéficiaire.

Le sommet économique de juin dernier a imprimé un nouvel élan à l'action internationale visant à alléger la dette des pays les plus pauvres dont la situation particulièrement difficile a ainsi été reconnue. Les participants au sommet ont accueilli favorablement des propositions faites en vue d'alléger davantage le service de la dette de ceux de ces pays qui entreprennent des programmes d'ajustement. Ils se sont entendus sur le rééchelonnement de la dette publique de ces pays et le partage des charges selon un modèle de comparabilité qui permet aux créanciers publics de choisir entre diverses options : taux d'intérêt à des conditions libérales assortis d'échéances plus courtes, périodes de remboursement plus longues aux taux du marché, radiations partielles d'obligations au titre du service de la dette, ou une combinaison de ces options. Le Club de

L'envolée des prix des produits de base dans les années 60 et 70 a incité crédateurs et débiteurs à être trop confiants.

Paris a été en mesure d'annoncer en septembre dernier, lors de la réunion à Berlin de la Banque mondiale et du FMI, que des dispositions pratiques de mise en œuvre avaient été élaborées. La dette de Madagascar et du Mali a déjà été restructurée sur ces bases.

□ □

Il reste à voir si le train de mesures ainsi lancé sera suffisant. La mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel par les pays débiteurs jouera un rôle décisif. Une amélioration sensible des perspectives de développement des pays d'Afrique est par ailleurs difficilement envisageable sans une augmentation des recettes tirées des exportations de produits de base et de produits transformés. Cela, à son tour, dépend de la capacité des pays de l'OCDE à maintenir un taux de croissance plus rapide et de leur volonté d'ouvrir leurs marchés. Par conséquent, on ne pourra attaquer avec efficacité le problème international de la dette si l'on ne garde constamment présents à l'esprit les liens essentiels entre les échanges, le financement, les politiques d'ajustement structurel (par débiteurs et crédateurs), et la coopération au développement. ■



Bibliographie OCDE

- Helmut Reisen et Axel van Trotsenburg, **La dette des pays en développement : le problème budgétaire et la question du transfert**, 1988
- **Statistiques de la dette extérieure**, 1988
- **Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement**, 1988
- **Financement et dette extérieure des pays en développement** – Etude 1986, 1987
- **Coopération pour le développement** – Efforts et politiques poursuivis par les membres du comité d'aide au développement, publié chaque année.

Les impôts sur la consommation

Kenneth Messere
et John Nørregaard

Lorsqu'un gouvernement décide d'utiliser les impôts sur la consommation comme un des éléments de son système fiscal, il doit répondre à trois questions au moins.

Premièrement, combien de recettes souhaite-t-il tirer de ces impôts, autrement dit, quelle sera la part de ceux-ci dans les recettes publiques totales par rapport notamment à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations de sécurité sociale ?

Deuxièmement, quelle forme donner à ces impôts ? Depuis une vingtaine d'années, 16 pays de l'OCDE sur 24 ont répondu « la TVA » (taxe sur la valeur ajoutée), ce qui porte le nombre total à 18 ; c'est là le fait le plus frappant en matière de fiscalité au cours de cette période.

Troisièmement, pour ceux qui ont opté pour la TVA, reste à en déterminer le champ d'application et le, ou les, taux.

Un rapport récent de l'OCDE évoque les implications de ces choix ; il fait par ailleurs un tour complet des systèmes d'impôt sur la consommation qu'utilisent les pays membres et analyse les problèmes pratiques qu'ils ont rencontrés¹.

Certains impôts sont particulièrement « douloureux » – impôts sur le patrimoine, l'actif net, les successions ou les bénéficiaires. C'est la raison pour laquelle on oublie souvent que, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, environ 85 % des recettes fiscales proviennent de trois sources seulement : l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les cotisations de sécurité sociale², les impôts sur la consommation – dont la TVA. Dès lors, toute réforme de la fiscalité entraîne une modification de l'importance relative de ces trois sources de recettes même si, dans un certain nombre de pays, les impôts sur les sociétés et sur le patrimoine ne sont pas négligeables. Le graphique montre qu'entre 1965 et 1975 les impôts sur la consommation ont été très largement abandonnés au profit de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale et que, depuis le milieu des années 70, cette tendance a été arrêtée, voire inversée. Pourquoi ?

Pendant la plus grande partie des années 60 et au début des années 70, la combinaison croissance économique rapide/forte inflation a fait passer les contribuables dans des tranches d'imposition plus élevées tout en réduisant la valeur des divers abattements ou déductions. Grâce à ce phénomène d'« alourdissement automatique de la fiscalité » le produit de l'impôt sur le revenu s'est accru par rapport au PIB sans aucune modification de la législation. Qui plus est, parce que leur niveau de vie s'améliorait, les contribuables n'ont pas protesté contre l'augmentation de l'impôt sur le revenu dont ils étaient redevables ; ils ne l'ont peut-être même pas remarquée. Ils ne se sont pas non plus élevés contre l'alourdissement des cotisations de sécurité sociale pour financer l'Etat-providence, d'autant moins que ces cotisations étaient souvent assimilées à des primes d'assurance.

Les impôts sur la consommation sont différents. Pour en accroître le

produit il faut en majorer les taux ; même chose pour les accises, mais cette fois pour seulement conserver un rendement identique³. Aussi, en ces temps de rentrées fiscales « faciles » par ailleurs, la plupart des gouvernements n'ont pas éprouvé la nécessité de prendre des mesures aussi impopulaires.

Cependant, après le premier choc pétrolier de 1973/74, les contribuables n'étaient plus prêts, à cause de la stagflation et de la baisse des revenus réels disponibles, à payer toujours plus d'impôts sur leurs revenus. Ils ont réclamé, au contraire, une diminution des impôts ou négocié des augmentations de salaires nettes d'impôt. Et, à cause de la hausse du chômage, les impôts sur les salaires ont cessé d'être une source dynamique de recettes. Les gouvernants se sont ainsi trouvés contraints d'accroître les impôts sur la

Kenneth Messere et John Nørregaard travaillent à la division des affaires fiscales, direction des affaires financières, fiscales et des entreprises de l'OCDE.

consommation. Les taux ont été relevés, l'assiette a souvent été élargie, généralement en y faisant entrer des services jusque-là exempts.

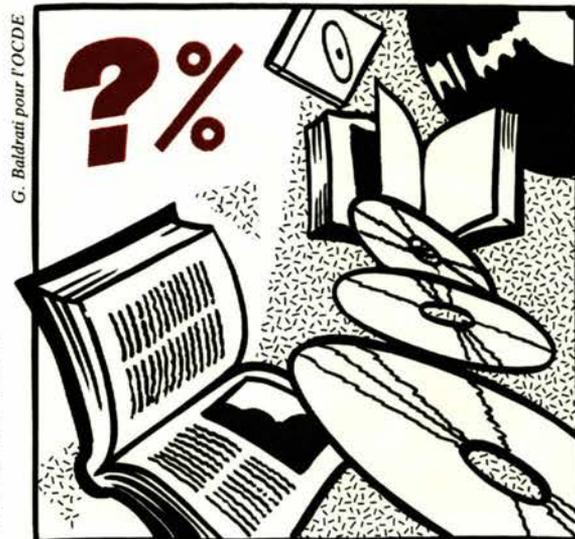
Choix entre impôts

Les gouvernements ont été sensibles au fait que, de plus en plus, les électeurs préféraient à une diminution des salaires réels une augmentation de l'impôt sur les dépenses. Mais ils ont dernièrement eu d'autres raisons de se tourner vers une imposition de la consommation qui, si elle est bien conçue, a plusieurs avantages : elle se prête moins à la fraude, entraîne moins de distorsions économiques que l'impôt sur le revenu, a des effets moins démobilisateurs sur l'incitation au tra-

vail. Elle a aussi des inconvénients : à rendement égal, un alourdissement des impôts sur la consommation risque d'être plus inflationniste et plus dégressif que celui de l'impôt sur le revenu. Les dirigeants d'un certain nombre de pays estiment que ces inconvénients sont, malgré tout, moins importants que ceux d'un relèvement des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Ils se proposent donc de faire davantage appel aux impôts sur la consommation.

Dans la réalité, le plus grand recours aux impôts sur la consommation n'a guère eu d'effet sur les prix. S'il est vrai que les augmentations des taux de la TVA au Danemark au début des années 70 et au Royaume-Uni en 1979 se sont presque intégralement retrouvées dans l'indice des prix à la consommation, en général, d'après l'expérience qu'on en a, l'institution de la TVA ou son relèvement n'a que peu d'incidence sur les prix de détail. Mais, cela va de soi, les autorités éviteront d'instituer une TVA en période de surchauffe économique. L'instauration temporaire d'un contrôle des prix peut, le cas échéant, empêcher les commerçants d'en profiter pour augmenter leurs prix.

Un autre facteur a joué en faveur de l'imposition de la consommation : le changement de sa composition. En 1965, les recettes provenant des impôts spécifiques – dont environ 80 % des accises sur l'alcool, le tabac et l'automobile – étaient deux fois plus importantes que celles provenant des impôts généraux sur un large éventail de biens et de services. En 1985, les deux étaient pratiquement égales. Etant donné l'adoption récente de la TVA par l'Espagne, la Grèce, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Turquie, on peut prédire, sans risque de se tromper, que ce type d'impôt sur la consommation prendra de plus en plus d'importance par rapport aux accises traditionnelles. Son assiette beaucoup plus large (potentiellement toutes les dépenses de consommation) en fait une source de recettes beaucoup plus dynamique que les accises. Aussi, les gouvernements qui ont opté pour la TVA peuvent, le cas échéant, beau-



coup plus facilement augmenter le poids des impôts sur la consommation par rapport à celui des autres impôts.

Combien de recettes ?

La TVA est-elle une « machine à sous » ? Les gouvernements qui souhaitent l'instituer préféreraient pouvoir répondre par la négative pour ne pas effrayer les contribuables – qui sont aussi des électeurs. De fait, les pays qui ont voulu adopter la TVA, sans y être contraints en raison de leur adhésion aux Communautés européennes ou sans procéder par ailleurs à des réductions massives des impôts sur le revenu ou sur les salaires, n'y sont pas toujours parvenus. Le gouvernement japonais, après plusieurs échecs, semble maintenant avoir réussi. En Suisse, la TVA a été rejetée par référendum ; le slogan « TVA = taxe va augmenter » y a contribué. Aux Etats-Unis, certains hommes politiques et universitaires se sont déclarés inquiets à l'idée de donner au gouvernement fédéral accès à une source de recettes potentielle aussi importante. ▷▷

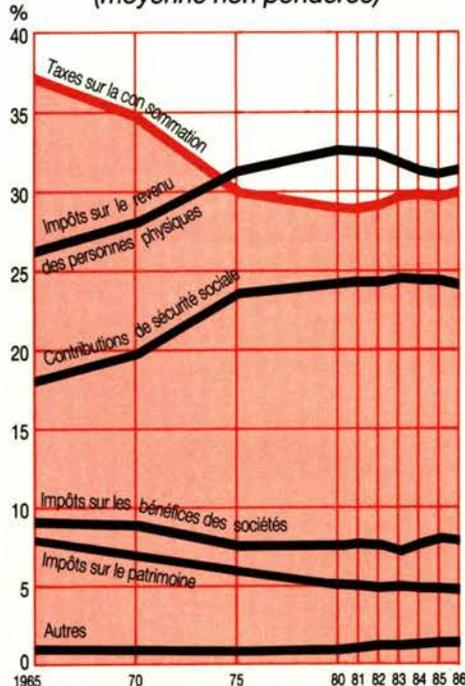
1. L'impôt sur la consommation, Les éditions de l'OCDE, Paris 1988.

2. Certains pays préférèrent considérer les cotisations de sécurité sociale comme une prime d'assurance, d'autres les assimilèrent à des impôts tout en les traitant différemment. Pourtant, il s'agit bel et bien d'impôts : des versements obligatoires, effectués au profit de l'Etat ou d'administrations publiques, et unilatéraux (c'est-à-dire que les droits à prestations ne sont pas proportionnels aux cotisations versées). De plus, il faut bien que les prestations sociales soient financées d'une façon ou d'une autre ; que ce soit par des cotisations qui leur sont en majorité ou en totalité affectées, ou par d'autres prélèvements non spécifiques est un choix politique qui varie selon les pays.

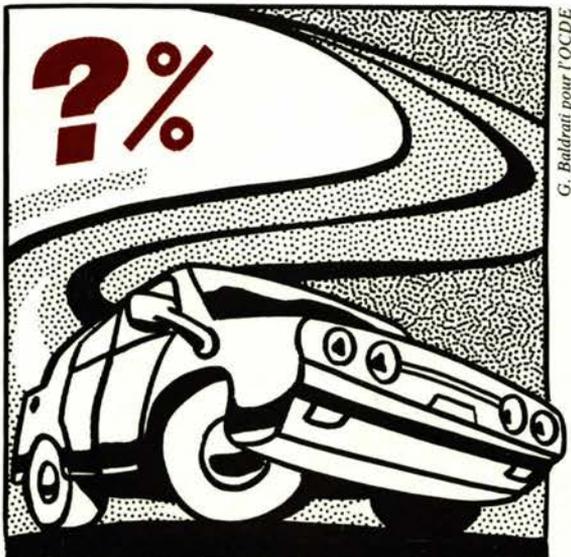
3. Les droits d'accise sur des biens déterminés sont la plupart du temps fonction du degré (pour l'alcool), du poids (pour le tabac) ou du volume (pour les hydrocarbures) si bien que sans un relèvement des taux, leur rendement diminue en valeur réelle en période d'inflation.

LES PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DES GOUVERNEMENTS DE L'OCDE

% des recettes fiscales totales (moyenne non pondérée)



Source : Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1975-1987, OCDE.



G. Baldrati pour l'OCDE

De fait, la TVA a été une source de recettes très importante. En 1975, elle a procuré, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, sauf la Grèce, des recettes plus élevées, en pourcentage du PIB, que les autres impôts généraux sur la consommation. De 1975 à 1986, leur progression (toujours en pourcentage du PIB) dans tous les pays, sauf en France, a été plus forte que celle des recettes provenant des impôts généraux sur la consommation dans les pays sans TVA. Cela donne à penser, sans le prouver, que la TVA peut être une plus grosse source de recettes que les autres impôts généraux sur la consommation.

Généralisation de la TVA

En 1966, la TVA n'était appliquée, partiellement, que dans deux pays de l'OCDE (la Finlande et la France). Au 1^{er} janvier 1989, elle l'était dans 18 pays et devrait entrer en vigueur dans trois autres (Canada, Islande, Japon) en cours d'année. Seuls, l'Australie, les Etats-Unis et la Suisse ne s'y sont pas ralliés.

Plusieurs raisons, plus ou moins liées entre elles, expliquent cette adoption généralisée de la TVA :

- le désir d'accroître les recettes procurées par les impôts sur la consommation
- la recherche d'un impôt sur la consommation qui soit plus neutre à l'égard des choix effectués par les consommateurs et des décisions prises par les producteurs
- le souci d'imposer plus la consommation finale des ménages que les moyens de production des entreprises
- l'adhésion aux Communautés européennes pour laquelle l'adoption de la TVA est une des conditions.

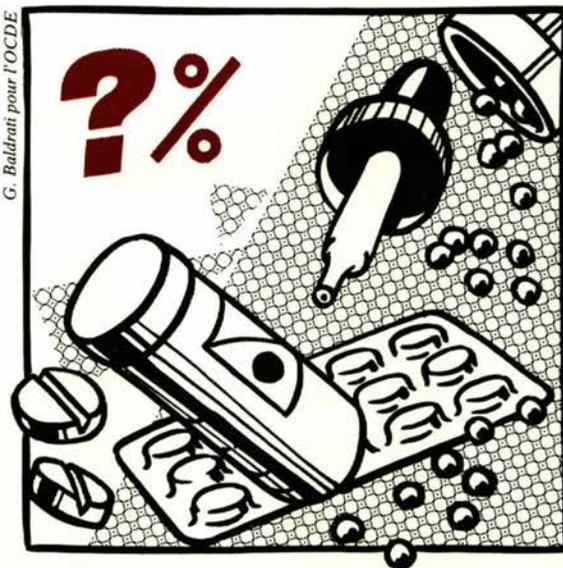
Il est généralement admis que de

toutes les formes d'impôt sur la consommation qui frappent un large éventail de biens et de services, les deux meilleures à tous égards sont la TVA et l'impôt sur les ventes au détail. La TVA est prélevée chaque fois que des biens ou leurs composants sont vendus, mais le vendeur récupère la taxe acquittée sur ses moyens de production. Quant à l'impôt sur les ventes au détail, il est acquitté une fois pour toutes sur les ventes réalisées par des entreprises enregistrées à des entreprises non enregistrées — en général par des détaillants à des consommateurs. Il semble que la préférence manifestée par la majorité des pays pour la TVA tienne au fait qu'elle permet d'augmenter plus les recettes (imposition des services), et de façon plus neutre (exonération des biens de production). De plus, la TVA, de par ses modalités mêmes, comporte un certain nombre de dispositifs anti-fraudes, qui certes ne sont pas infaillibles, mais qui font défaut aux impôts sur les ventes au détail.

Le débat sur les mérites respectifs de la TVA et de ceux d'un impôt sur les ventes au détail ne peut être dissocié du climat fiscal qui règne dans les pays qui les appliquent. Un pays qui a la TVA, dont les contribuables respectent mal leurs obligations et dont l'administration fiscale manque d'efficacité, risque, par exemple, d'être moins heureux dans sa lutte contre la fraude qu'un pays doté d'un impôt sur les ventes au détail bien appliqué et dont les contribuables sont, dans leur grande majorité, honnêtes. Les trois pays qui n'ont pas encore instauré la TVA se rangeraient dans cette dernière catégorie.

Quelle structure ?

Les divers objectifs assignés à une TVA sont en partie contradictoires comme le montrent les choix différents faits par les pays (tableau). Les objectifs de neutralité économique, d'abaissement des coûts administratifs pour l'Etat et des coûts pour les redevables, de lutte contre la fraude et de résistance aux groupes de pression vont tous dans le sens d'un taux unique et



G. Baldrati pour l'OCDE

d'une assiette aussi large que possible⁴. En revanche, les objectifs sociaux et redistributifs conduiraient à l'application d'un taux réduit ou zéro à certains produits essentiels, comme les denrées alimentaires de base et les médicaments, et/ou certains biens présentant un intérêt culturel, comme les livres et les journaux, et peut-être de taux majorés à certains produits de luxe.

La plupart des commentateurs s'accordent à penser que, dans l'abstrait, tout plaide en faveur d'un taux unique. Un système à taux multiples, outre qu'il n'est pas neutre, a d'autres défauts sur le plan pratique. Les biens et services auxquels s'appliquent les différents taux doivent être clairement définis, ce qui n'est pas facile et risque d'engendrer des ambiguïtés, donc des distorsions, d'encourager la fraude et d'accroître les coûts administratifs pour le Trésor et les coûts pour les redevables. L'application de taux réduits ou zéro et des exonérations ont pour effet de faire bénéficier les per-



G. Baldrati pour l'OCDE

TAUX DE TVA DANS LES PAYS DE L'OCDE										
	Taux réduits ¹ %				Taux normal		Taux majorés %			
					%	rendement ² %				
Allemagne	7				14	90	—			
Autriche	10				20	59	32			
Belgique	1	6	17		19	35	25 33			
Danemark	—				22	100	—			
Espagne	6				12	66	33			
Finlande	—				19,05	100	—			
France	2,1	4	5,5	7 13	18,6	86	33 1/3			
Grèce	3 6				18	n.d.	36			
Irlande	0	2,4	10		25	57	—			
Italie	2 9				18	74	38			
Luxembourg	3 6				12	55	—			
Norvège	—				20	100	—			
Nouvelle-Zélande	—				10	n.d.	—			
Pays-Bas	6				20	90	—			
Portugal	0	8			16	70	—			
Royaume-Uni	—				15	100	—			
Suède	—				23,5	96	—			
Turquie	1	5			12	n.d.	15	50	60	100

1. Ne comprennent pas certains produits à taux zéro.
2. En % du rendement d'ensemble de la TVA ; renseignements les plus récents (juillet 1988) ; dans quelques cas, les chiffres se réfèrent à une année antérieure lorsque le taux normal pouvait être différent.
n.d. = non disponible.

sonnes et les familles à revenus élevés d'un avantage fiscal. Ce problème de ciblage peut rendre l'allégement relativement onéreux, en termes de recettes fiscales, et conduire, pour assurer des recettes suffisantes, à un relèvement du taux applicable aux biens et services imposables — donc à accentuer les effets de distorsion du système à taux multiples.

Ceux qui mettent en avant des considérations de redistribution feront valoir que des taux différenciés ne sont qu'un moyen imparfait d'atteindre l'objectif souhaité. Et de citer le système d'imposition des pays scandinaves qui, avec un seul taux élevé appliqué à pratiquement tous les biens est, du fait des transferts sociaux généreux pratiqués, plus progressif qu'un impôt à taux multiples. Des allègements peuvent aussi être accordés aux plus défavorisés comme cela se fait au Canada dont les auto-

rités souhaitent pouvoir adopter, à l'instar de la Nouvelle-Zélande, le système techniquement supérieur de TVA à taux unique. Les partisans d'une différenciation des taux demeurent cependant sceptiques et considèrent qu'en pratique peu de gouvernements apporteraient ces correctifs, en principe tout à fait réalisables.

Qu'en est-il en réalité ?

Mise à part la Nouvelle Zélande, les pays où le système préexistant d'imposition générale de la consommation était à taux multiples, ont adopté une TVA à plusieurs taux et ceux qui avaient un système à taux unique, une TVA à un seul taux (les pays nordiques). Pour une raison simple. Passer d'un système à taux multiples à un

4. Il est difficile, dans la pratique, de soumettre les services financiers à la TVA ; c'est pourquoi ils en sont toujours exonérés.

système à taux unique (ou l'inverse) entraînerait un dérapage des prix relatifs des différents biens et services. Dérapage qui pourrait avoir des répercussions sur les prix et sur l'emploi dans les secteurs en perte de vitesse (dans l'agriculture, par exemple, dont les produits bénéficient généralement de taux réduits).

Autre complication : la préférence de la Commission des Communautés européennes en faveur d'un taux normal — compris entre 14 et 20 % — applicable à la plupart des biens et services, et d'un taux réduit — entre 4 et 9 % — applicable à certains biens « essentiels ». Elle pose des problèmes aux Etats membres qui n'ont qu'un seul taux (le Danemark), à ceux qui appliquent, outre un taux normal, des taux majorés (la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie), à ceux qui ont un taux zéro (l'Irlande, le Portugal, le Royaume-Uni). Elle soulève aussi des difficultés pour les pays dont le taux normal est très supérieur à la fourchette proposée (le Danemark, l'Irlande) ou très inférieur (le Luxembourg, l'Espagne).

□ □

Quoi qu'on fasse, il n'y a pas de TVA idéale qui satisfasse à tous les critères d'après lesquels on peut apprécier un tel impôt. Il est par ailleurs impossible de prévoir quelles décisions politiques seront prises sur l'adoption de nouveaux systèmes d'imposition de la consommation — ou sur la modification des systèmes existants. Les débats sur la TVA — ses taux, les biens et services qu'elle doit couvrir — sont promis à un bel avenir. ■



Bibliographie OCDE

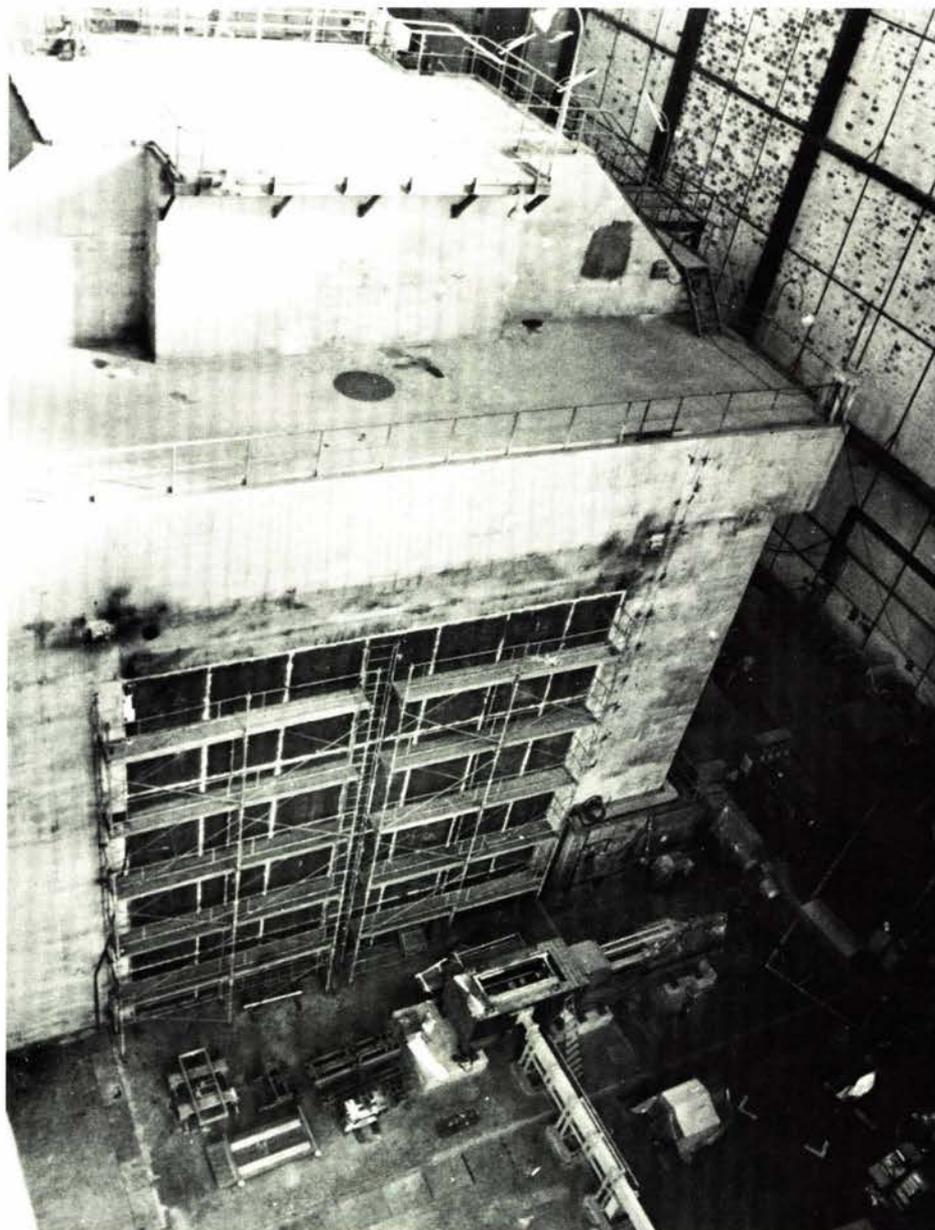
- Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE, 1965-1986, 1987
- La fiscalité dans les pays développés, 1987
- La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux, 1983-1986, 1987.

Centrales nucléaires : déclassement et extension

Geoffrey H. Stevens

Cinquante-et-une centrales nucléaires passeront le cap des 25 ans d'ici à 1995 dans la zone OCDE. Deux cent quarante de plus les suivront avant 2010. Comme toute construction humaine, les centrales nucléaires sont conçues pour une durée d'exploitation déterminée, en principe 40 ans. Les conséquences de la mise hors service, temporaire ou permanente, d'une centrale doivent donner lieu à des études préalables approfondies, entamées normalement plusieurs années avant toute décision. L'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire a récemment entrepris des travaux visant à faciliter la tâche des décideurs¹.

Enlèvement, pendant le déclassement d'une centrale nucléaire, d'une partie de la couverture en ciment pour donner accès aux canaux de combustible.



OCDE/AEN

La durée de vie d'un réacteur est fixée en fonction d'une série de facteurs matériels et économiques, ainsi que d'une prévision quant à la période minimale pendant laquelle on peut escompter un fonctionnement satisfaisant. Ce calcul ne donne pas nécessairement le point au-delà duquel la sûreté ne peut pas être garantie.

Fermer ou prolonger ?

Lorsque l'échéance approche, un certain nombre de questions se posent. Doit-on fermer la centrale ? Pourrait-on au contraire poursuivre son exploitation, éventuellement après quelques travaux ? Des décisions de ce type sont banales pour toutes sortes d'équipements et d'installations industrielles mais dans le cas des centrales nucléaires, le problème spécifique de l'autorisation de fonctionnement entre aussi en ligne de compte.

Pour qu'une centrale puisse continuer à respecter les réglementations nationales, une très importante remise en état ou une modification des conditions d'exploitation peut s'imposer. Si cela revient trop cher, l'autre option est le « déclassement », processus visant à garantir que ce qui reste de la centrale demeure sans danger. Quelle que soit l'option choisie, les dépenses à engager sont importantes (à peu près équivalentes aux recettes tirées de la vente de 1 % de l'électricité produite par le réacteur pendant sa vie utile).

Les pays de l'OCDE exploitent des centrales nucléaires depuis 1957. Le sort de certaines a déjà été réglé. Au Royaume-Uni, l'exploitation de Bradwell a été prolongée et la centrale de Berkeley fermée, de même que celle de Latina en Italie. Au cours des dix années à venir, il faudra décider de l'avenir d'un nombre beaucoup plus grand d'installations.

Déclassement : les trois phases

Avant toute opération de déclassement, le combustible nucléaire et les matières radioactives inutilisées sont retirés conformément aux procédures normales d'exploitation. On distingue

habituellement trois niveaux de déclassement, chacun s'accompagnant de prescriptions spécifiques en matière de surveillance.

Le niveau 1 du déclassement comprend les opérations suivantes : scellement des ouvertures et maintien de la barrière de confinement ; contrôle de l'accès aux zones radioactives ; maintenance et utilisation régulière de l'équipement de surveillance de la radioactivité ; vérification de l'état de la centrale et des bâtiments.

Niveau 2 : le volume de la centrale et des bâtiments nécessitant un confinement est réduit autant que possible, le scellement en est renforcé et, s'il y a lieu, le bouclier biologique (initialement construit en béton spécial très épais pour protéger les opérateurs du rayonnement) est étendu de façon à englober complètement la zone confinée. L'accès à la zone contaminée est désormais impossible. Si l'enceinte de confinement initiale n'est plus requise pour des raisons de sûreté radiologique, on peut la décontaminer — par exemple, en découpant et en retirant les matières radioactives, en lavant les surfaces avec des substances chimiques spéciales — et la retirer. La surveillance à l'extérieur de la barrière de confinement peut se borner à des inspections externes des parties scellées, des vérifications ponctuelles et une surveillance de l'environnement.

Niveau 3 : toutes les parties de la centrale dont la radioactivité est, de façon significative, plus élevée que celle du milieu naturel environnant sont retirées. Aucune surveillance ultérieure n'est nécessaire et le site peut être remis dans le domaine public sans limitation d'accès pour cause de radioactivité résiduelle. Les niveaux 1 et 2 sont considérés comme conduisant au niveau 3, mais peuvent aussi être interchangeables.

Le choix de la façon de procéder est subordonné à de nombreux facteurs. La politique nucléaire nationale compte beaucoup dans la détermination des responsabilités et du calendrier des opérations. Pour retirer immédiate-

ment des composants radioactifs, il faut disposer d'un site susceptible de les recevoir. En revanche, si l'on diffère les travaux il faut s'engager à maintenir la technologie nucléaire appropriée jusqu'au moment fixé pour leur mise en œuvre.

Les caractéristiques de l'installation nucléaire et la durée de vie des radioéléments en cause joueront un rôle important : différer de quelques décennies les niveaux 2 ou 3 peut réduire considérablement les risques d'irradiation auxquels sont exposées les personnes travaillant sur les sites en cours de déclassement.

Les sites où sont implantées des centrales nucléaires sont précieux : activité sismique faible, eau de refroidissement à proximité, et ils sont connectés aux réseaux de distribution d'électricité et bénéficient de l'acceptation par la population locale de l'énergie nucléaire. Il se pourrait donc que le propriétaire du site (souvent la compagnie d'électricité) souhaite le rendre disponible pour réutilisation aussitôt que possible. Il peut néanmoins différer le déclassement dans l'espoir qu'à une date ultérieure l'évolution des techniques rendra le travail plus facile et moins onéreux.

En évaluant la faisabilité du déclassement, le groupe d'experts de l'AEN a tenu compte de l'expérience acquise par l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la France et la Suède à l'occasion du déclassement de 19 petits réacteurs et de cinq installations liées au cycle du combustible dont sept menés au niveau 3.

Le groupe a souligné que les travaux de maintenance et de réparation effectués sur des réacteurs en fonctionnement ainsi que les opérations de

1. En 1985, a été établi un mécanisme permettant d'échanger des informations techniques sur dix projets en cours et en 1986 l'AEN a publié les réflexions d'un groupe d'experts dans un rapport intitulé : **Déclassement des installations nucléaires : faisabilité, besoins et coûts**, Les éditions de l'OCDE, Paris 1986. L'année dernière, l'AEN a tenu, en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, un symposium sur l'extension de la durée de vie des centrales nucléaires. Enfin, l'AEN a organisé une réunion de spécialistes sur les limites de la durée de vie des composants internes du cœur des réacteurs et des cuves sous pression et les problèmes réglementaires qui leur sont liés.

décontamination et de remise en état après des accidents fournissaient également des renseignements utiles. Ils ont fait avancer les techniques de téléinspection et de télémanipulation en milieu radioactif et permis le développement de techniques de décontamination plus efficaces.

Toutes ces techniques seront utilisables dans les futurs projets de déclassement. Elles sont actuellement appliquées dans le cadre d'un programme en coopération qui englobe dix projets portant sur des réacteurs implantés dans huit pays. Le plus grand de ces réacteurs, d'une puissance installée de 256 MWe, est de taille suffisante pour satisfaire les besoins en électricité d'environ 350 000 foyers en Allemagne.

Gestion des déchets : aucun problème particulier

Qui dit déclassement dit, bien entendu, production de déchets radioactifs. En ce qui concerne leurs caractéristiques techniques, ces déchets ne sont pas différents de ceux issus des autres phases du cycle du combustible nucléaire. Ils seront pour la plupart faiblement radioactifs. Le déclassement d'un réacteur devrait donner lieu à la production d'une quantité de déchets équivalente à celle produite pendant sa vie utile. De nombreux pays ont déjà acquis une grande expérience de la manutention de ces déchets dans de bonnes conditions de sûreté. Les petites quantités de déchets de haute activité produits par l'irradiation des matériaux dans le cœur du réacteur devront recevoir le même traitement spécial que reçoivent, dans des installations aménagées à cet effet, le combustible irradié et les déchets provenant du retraitement.

Quels coûts ?

On n'a pas de chiffres précis concernant le coût du déclassement. Toutefois, des estimations ont été effectuées pour différents types de centrales nucléaires à partir de l'expérience



Les premières phases du déclassement: à l'aide d'une scie électrique on ôte les tuyaux de refroidissement.

acquise et des progrès techniques escomptés. Le manque de précision tient partiellement au grand nombre de variantes qui sont possibles entre pays du fait de la chronologie des opérations. Ainsi, en différant celles-ci, on encourra des coûts supplémentaires de surveillance et de maintenance des bâtiments, mais on pourrait bénéficier d'un démantèlement moins dangereux et moins onéreux.

Cependant, on estime généralement le coût global du déclassement à 10-15 % du coût initial de construction de la centrale. Les projets de déclassement actuellement en cours ont confirmé ces estimations faites en 1985. Le coût économique est beaucoup plus faible car les frais de déclassement interviennent de nombreuses années

après que les bénéfices tirés de l'utilisation de l'électricité ont été engrangés.

Conclusion du groupe d'experts : le déclassement est technologiquement réalisable, les volumes de déchets produits peuvent être pris en charge et les coûts sont supportables.

Extension de la durée de vie des centrales

Ce qui ne veut pas dire que déclasser soit obligatoirement la meilleure chose à faire aussitôt qu'une centrale est parvenue aux termes de sa durée de vie prévue ou de son autorisation de fonctionnement. La meilleure solution pourrait être d'en prolonger l'exploitation. Il

va de soi que la centrale doit continuer à respecter les prescriptions en matière de sûreté et les adaptations nécessaires à cet effet pourraient être coûteuses au point de rendre cette solution inenvisageable. Néanmoins, la remise en état d'une centrale existante sera dans beaucoup de cas probablement le moyen le plus économique d'assurer une capacité de production appropriée. On a estimé que les Etats-Unis pourraient économiser 180 milliards de dollars au cours des deux ou trois prochaines décennies en prolongeant la vie de leurs centrales et le Royaume-Uni un milliard de livres en faisant de même avec ses premiers réacteurs Magnox².

Or comme la remise en état peut revenir très cher, les investisseurs dans les compagnies d'électricité devront être convaincus que la centrale continuera à fonctionner de manière fiable et sûre pendant une longue période. Cette confiance ne peut découler que d'un examen détaillé de l'état de la centrale, d'une identification de ses composants et systèmes critiques, d'une connaissance de la façon dont ces derniers ont déjà supporté le vieillissement dû, entre autres, à l'exposition aux rayonnements. Il faut également se servir de modèles simulant correctement les

processus de vieillissement et permettant de faire des prévisions précises concernant les limites d'exploitation dans des conditions de sûreté. Cela s'applique en particulier aux composants ou aux structures qui ne peuvent pas être remplacés ni remis en état, comme les structures internes du cœur.

Surveillance et recherche

L'évolution du vieillissement fait l'objet de nombreuses vérifications systématiques. Celles-ci devront être intensifiées dans la perspective d'une décision de prolonger la vie d'une centrale. Il faudra analyser les incidents particuliers qui, pendant la période de fonctionnement, auraient pu constituer des anomalies par rapport aux conditions normales d'exploitation.

Des recherches plus approfondies seront nécessaires sur les propriétés des matériaux pour obtenir des données supplémentaires à partir desquelles on pourra extrapoler les effets du vieillissement. Dans le courant de cette recherche, l'analyse de compo-

2. Extension de la durée de vie des centrales nucléaires. Les éditions de l'OCDE, Paris 1987.

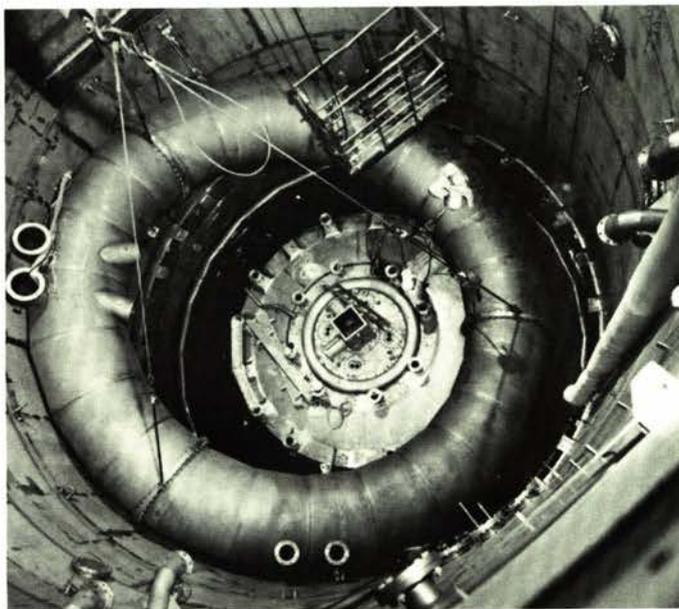
sants provenant de réacteurs déclassés peut donner des renseignements particulièrement utiles. Les travaux doivent commencer bien avant la fin de la vie nominale ou du permis d'exploitation, car les programmes de maintenance exécutés pendant la vie de la centrale influenceront sur les possibilités matérielles et les aspects économiques d'une extension de son exploitation dans des conditions sûres.

L'histoire d'une centrale et de ses composants sera cruciale pour l'octroi des renouvellements des permis d'exploitation. C'est pourquoi on attache une importance accrue à l'exactitude des relevés et au degré de détail de ces documents. Ce qui pose la question de l'archivage. Pendant l'exploitation d'une centrale, on dispose d'une énorme masse d'informations à son sujet. Combien doit-on en conserver ?

□ □

Les spécialistes sont convaincus qu'il existe des solutions techniques satisfaisantes aux problèmes posés tant par le déclassement que par l'extension de la vie des centrales. Ils reconnaissent que les bases de données pertinentes doivent être étoffées avant que les responsables de la réglementation et les compagnies d'électricité puissent partager leurs convictions. Les avantages de la collaboration internationale sont clairs – mettre les connaissances en commun et perfectionner les stratégies de recherche et développement. ■

OCDE/AEN

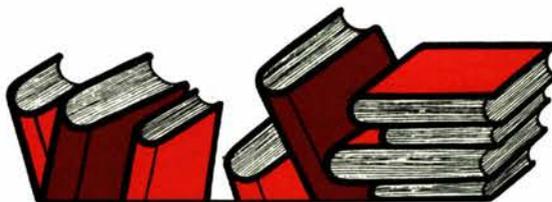


Le circuit de pression du réacteur d'eau légère Pegase, à Cadarache dans le midi de la France, est transformé en lieu de stockage de combustible nucléaire.



Bibliographie OCDE

- Déclassement des installations nucléaires : faisabilité, besoins et coûts, 1986
- Prédiction des coûts de l'électricité produite par des centrales nucléaires ou au charbon mises en service en 1995, 1985
- Télémanipulation dans les installations nucléaires, 1984.



Nouvelles publications de l'OCDE

CARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ • BON DE COMMANDE ENCARTÉ

Problèmes économiques généraux

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

ISSN 0304-3274

n° 44 - DÉCEMBRE 1988

Voir cahier central de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE

Le numéro :

F100	£11,70	US\$22,00	DM43
Abonnement 1988 (n° 43/juin et n° 44/décembre) :			
F130	£13,00	US\$26,00	DM58
Abonnement 1989 (n° 45/juin et n° 46/décembre) :			
F160	£18,70	US\$35,00	DM69

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Série 1988 - 1989 ISSN 0304-3363

Études annuelles très détaillées, pour les pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économiques.

ISLANDE

(novembre 1988)

(10 89 17 2) ISBN 92-64-23163-3, 122 p.

FRANCE

ITALIE

NORVÈGE

Chaque étude :

F50	£6,00	US\$11,00	DM22
Abonnement à la série 1988 - 1989			
(18 à 20 études à paraître) :			
F720	£84,30	US\$158	DM310

REVUE ÉCONOMIQUE DE L'OCDE

ISSN 0255-0830

n° 11 - AUTOMNE 1988

(novembre 1988)

• La productivité totale des facteurs : comment peut-on interpréter l'évolution du rythme de l'innovation dans les années 70 et au début des années 80 ?

• La neutralité de la dette publique : l'épargne privée réagit-elle de telle manière qu'elle neutralise les effets des déficits budgétaires sur la dépense totale ?

• Le chômage : d'autres facteurs que le niveau des salaires découragent-ils les entreprises de recruter des travailleurs supplémentaires, contribuant ainsi à maintenir le chômage à un niveau élevé ?

• Les barrières à l'importation : que peut-on conclure sur l'importance des barrières commerciales non tarifaires lorsque la part des importations dans le PIB s'écarte d'une certaine norme ?

Le numéro :

F110	£12,90	US\$24,20	DM47
Abonnement 1989 (2 numéros) :			
F180	£21,00	US\$40,00	DM78

Aide et développement

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Efforts et politiques poursuivis par les membres du comité d'aide au développement. Rapport 1988 du président du comité d'aide au développement.

(décembre 1988)

Le rapport 1988 du président du comité d'aide au développement (CAD) marque un tournant décisif dans la réflexion collective des pays donateurs sur les problèmes de l'aide aux pays en développement. En introduction, il décrit la situation actuelle et évoque les grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il présente ensuite une analyse des apports d'aide et autres ressources, ainsi que des politiques d'aide, en faisant le point des politiques des donateurs visant à encourager l'ajustement structurel et une meilleure coordination de l'aide. Enfin, le rapport passe en revue les résultats d'importants travaux récents que le CAD a réalisés sur les principes régissant la sélection et la conception des projets de développement.

(43 88 06 2) ISBN 92-64-23174-9, 280 p.

F170 £20,00 US\$37,50 DM74

L'OFFRE MONDIALE DE PHOSPHATES A L'HORIZON 2000. Résultats d'une étude de modélisation à l'échelle mondiale (novembre 1988)

Les phosphates étant une ressource épuisable, il est logique de penser que leurs marchés seront de plus en plus dominés par le Maroc et quelques autres producteurs. Or d'après cette étude, qui bouscule les idées reçues, il est peu probable que le Maroc continuera de développer une importante industrie de transformation en aval, tandis que les gros consommateurs, notamment les grands pays en développement,

redoubleront d'efforts pour chercher des sources locales de phosphates.

L'ouvrage s'appuie sur une analyse comparative des coûts en différents lieux de gisement ; des annexes exhaustives montrent comment cette étude a été réalisée.

(41 88 03 2) ISBN 92-64-23100-5, 140 p.

F80 £9,50 US\$18,00 DM35

LE SAHEL FACE AUX FUTURS

(novembre 1988)

La sécheresse qui a frappé les pays sahéliens à partir du début des années 70 a provoqué une série de réflexions sur la situation de la région et sur son avenir à moyen et long terme. En dépit d'un accroissement non négligeable de l'aide publique internationale, de l'aide des organisations non gouvernementales et des efforts significatifs que les Sahéliens ont accomplis eux-mêmes pour redresser leurs économies, la situation de la région ne s'est guère améliorée. Cette étude prospective pour la période 1985-2020 examine les perspectives envisageables pour la région au cours des 25 prochaines années et explore à quelles conditions un futur acceptable pour les Sahéliens pourrait se réaliser.

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 153, août/septembre 1988

(44 88 01 2) ISBN 92-64-23157-9, 276 p.

F125 £15,00 US\$27,50 DM54

RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE/REGISTER OF DEVELOPMENT RESEARCH ACTIVITIES IN LATIN AMERICA/REGISTRO DE ACTIVIDADES DE INVESTIGACION SOBRE DESARROLLO EN AMERICA LATINA (novembre 1988)

(40 88 04 3) ISBN 92-64-03089-1, 544 p.

F320 £37,50 US\$70,50 DM138

L'IMPACT DES PROJETS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT SUR LA PAUVRETÉ (janvier 1988)

Cet ouvrage réunit les contributions et les commentaires présentés lors d'un séminaire organisé par la Banque interaméricaine de développement et le Centre de développement de l'OCDE pour étudier l'impact des projets d'aide au développement sur la pauvreté. Il met

en avant des réponses à trois questions fondamentales : un critère de lutte contre la pauvreté dans l'analyse des projets peut-il être pris en compte ? Les donateurs doivent-ils inclure ce critère pour sélectionner les projets ? Enfin, quelle est la meilleure méthodologie à suivre pour appliquer ce critère ?

(41 88 07 2) ISBN 92-64-23162-5, 114 p.
F75 £9,00 US\$16,50 DM33

Energie

AEN (Agence pour l'énergie nucléaire)

Série « Faisabilité de l'évacuation des déchets de haute activité sous les fonds marins »

VOLUME I - BILAN DES RECHERCHES ET CONCLUSIONS

(novembre 1988)

L'une des options envisagées pour l'évacuation des déchets radioactifs de haute activité résultant des programmes nucléaires : l'enfouissement dans les formations sédimentaires géologiquement stables et sans valeur économique qui recouvrent les grands fonds des océans. Cette série de 8 volumes propose une évaluation de la faisabilité et de la sûreté radiologique de ce concept d'évacuation, établie sur la base des résultats de dix ans de coopération et d'échange d'informations entre les pays membres qui participent au groupe de travail de l'AEN sur l'évacuation sous les fonds marins. Ce volume fait le bilan de la recherche.

(66 88 09 2) ISBN 92-64-23164-1
F90 £11,00 US\$20,00 DM39

Les volumes suivants (II-VIII) seront disponibles en langue anglaise uniquement. Toute commande de la série complète bénéficiera d'une remise spéciale de 30 %, soit :

F994 £116,00 US\$219,00 DM427 (66 88 00 1)

VOLUME II - RADIOLOGICAL ASSESSMENT

(66 88 10 1) ISBN 92-64-13165-5
F220 £26,00 US\$48,50 DM95

VOLUME III - GEOSCIENCE CHARACTERISATION STUDIES

(66 88 11 1) ISBN 92-64-13166-3
F220 £26,00 US\$48,50 DM95

VOLUME IV - ENGINEERING

(66 88 12 1) ISBN 92-64-13167-1
F170 £20,00 US\$37,50 DM74

VOLUME V - DISPERSAL OF RADIONUCLIDES IN THE OCEANS: MODELS, DATA SETS AND REGIONAL DESCRIPTIONS

(66 88 13 1) ISBN 92-64-13168-X
F280 £33,00 US\$62,00 DM121

VOLUME VI - DEEP-SEA BIOLOGY, RADIOLOGICAL PROCESSES AND RADIO-BIOLOGY

(66 88 14 1) ISBN 92-64-13169-8
F150 £18,00 US\$33,00 DM65

10 MEILLEURES VENTES Codes et prix

(Pour commander, veuillez utiliser le bon de commande encarté)

1. LES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS

Défi et opportunités pour les industries des pays de l'OCDE

(70 88 01 2) ISBN 92-64-23041-6
FF90 £11,00 US\$20,00 DM39

2. LE VIEILLESIMMENT DÉMOGRAPHIQUE

Conséquences pour la politique sociale

(81 88 02 2) ISBN 92-64-23113-7
FF100 £12,00 US\$22,00 DM43

3. FORMULATION DE LA POLITIQUE RURALE

Nouvelles tendances

(42 88 01 2) ISBN 92-64-23135-8
FF80 £9,50 US\$18,00 DM35

4. COAL INFORMATION 1988

Disponible uniquement en anglais

(61 88 07 1) ISBN 92-64-13112-4
FF430 £50,50 US\$95,00 DM185

5. MESURES D'AIDE AUX CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE

(81 88 06 2) ISBN 92-64-23134-X
FF60 £7,50 US\$13,50 DM26

6. LES JEUNES HANDICAPÉS

Le droit au statut d'adulte

(96 88 02 2) ISBN 92-64-23132-3
FF55 £6,50 US\$12,50 DM24

7. INCIDENCES

SUR L'ENVIRONNEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet Compass de l'OCDE

(97 88 06 2) ISBN 92-64-23151-X
FF70 £8,50 US\$15,50 DM31

8. PERSPECTIVES DE POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE 1988

(92 88 03 2) ISBN 92-64-23076-9
FF80 £9,50 US\$18,00 DM35

9. ENERGY IN NON-OECD COUNTRIES

Version française à paraître

(61 88 08 1) ISBN 92-64-13115-9
FF80 £9,50 US\$18,00 DM35

10. POLITIQUES, MARCHÉS ET ÉCHANGES AGRICOLES

Suivi et perspectives 1988

(51 88 03 2) ISBN 92-64-23126-9
FF100 £12,00 US\$22,00 DM43

VOLUME VII - REVIEW OF LABORATORY INVESTIGATIONS OF RADIONUCLIDES MIGRATION THROUGH DEEP-SEA SEDIMENTS

(66 88 15 1) ISBN 92-64-13170-1
F190 £22,50 US\$42,00 DM82

VOLUME VIII - REVIEW OF PROCESSES NEAR A BURIED WASTE CANISTER

(66 88 16 1) ISBN 92-64-13171-X
F100 £12,00 US\$22,00 DM43

Affaires fiscales

L'IMPOT SUR LA CONSOMMATION

(décembre 1988)

Voir p. 24 de ce numéro de l'Observateur de l'OCDE

(23 88 09 2) ISBN 92-64-23160-9, 288 p.
F170 £20,00 US\$37,50 DM74

Politique de concurrence

FUSIONS INTERNATIONALES ET POLITIQUE DE CONCURRENCE/ INTERNATIONAL MERGERS AND COMPETITION POLICY

(décembre 1988) bilingue

(24 88 03 3) ISBN 92-64-03143-X, 130 p.
F90 £11,00 US\$20,00 DM39

Industrie, science et technologie

Série PIIC « Politiques d'information, d'informatique et de communications »

• n° 17 - INTERNATIONALISATION DU LOGICIEL ET DES SERVICES INFORMATIQUES

(janvier 1989)

Le marché du logiciel et des services informatiques ne cesse de s'internationaliser. Les grandes sociétés du secteur s'implantent sur les marchés étrangers - en créant directement des filiales, en acquérant des entreprises locales ou en concédant des licences. Si aucun obstacle important ne s'oppose à cette internationalisation, certains problèmes existent encore en matière d'accès aux marchés publics de télécommunications et de protection du logiciel.

(93 88 06 2) ISBN 92-64-23129-0, 220 p.
F120 £14,50 US\$26,50 DM52

STI REVUE - SCIENCE, TECHNOLOGIE, INDUSTRIE - ISSN 1010 5239 (semestrielle) n° 4 - AUTOMNE 1988

(décembre 1988)

• Une enquête sur les concessions de licences de technologie à l'échelon international
• Les accords de coopération technique entre firmes

- L'évaluation des effets économiques de la technologie
- Les exportations de technologie des entreprises espagnoles

(90 88 01 2) ISBN 92-64-23172-2

Le numéro :
 F110 £12,90 US\$24,20 DM47
 Abonnement 1989 :
 F180 £21,00 US\$40,00 DM78

Transports

LES TRANSPORTS MARITIMES 1987 (décembre 1988)

Des améliorations sensibles ont caractérisé l'année 1987 dans tous les secteurs du marché maritime mondial. Pour les pétroliers et les transporteurs de vrac sec en particulier, l'offre de tonnage s'est beaucoup plus rapprochée de l'équilibre que durant les années antérieures et les taux de fret ont connu au second semestre une évolution satisfaisante jusqu'à la fin de 1988. L'équation de l'offre et de la demande de tonnage devrait s'améliorer en allant de pair avec une nouvelle ascension des taux et une augmentation de la rentabilité globale pour les armateurs.

(76 88 01 2) ISBN 92-64-23104-8, 168 p.
 F90 £11,00 US\$20,00 DM39

Tourisme

POLITIQUE DU TOURISME ET TOURISME INTERNATIONAL DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE. Evolution du tourisme dans les pays membres de l'OCDE en 1987

(novembre 1988)

L'année 1987 a été la meilleure de la décennie pour le tourisme international dans la zone OCDE. A l'heure actuelle, le tourisme représente en valeur le quart des services exportés par les pays membres et il contribue à la création d'emplois dans plusieurs autres secteurs. Un chapitre spécial montre l'importance et les caractéristiques de l'emploi dans le secteur hôtelier.

Voir l'Observateur de l'OCDE, n° 155 décembre 1988/janvier 1989.

(78 88 01 2) ISBN 92-64-23158-7, 180 p.
 F130 £15,50 US\$29 DM56

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE-1989

A paraître

gratuit

Omission

Véronique Naud de l'agence A.A.A. a pris la photo de couverture de notre dernier numéro (n° 155, décembre 1988/janvier 1989).

STATISTIQUES DE L'OCDE

SUR DISQUETTE DE MICRO-ORDINATEUR

Les statistiques provenant de certaines publications de l'OCDE sont disponibles sous une forme assimilable par machine en vue de leur utilisation sur des micro-ordinateurs de type IBM-PC (ou compatible). Elles permettent aux abonnés d'accéder facilement et rapidement à toute une gamme de données économiques et financières concernant les pays membres de l'OCDE.

Les données sont fournies sur des disquettes de 5 pouces 1/4 à double face et double densité dans un format propre à l'OCDE. Chaque disquette contient un programme simple permettant de traduire les données dans les formats DIF, SYLK, LOTUS WKS ou LOTUS PRN et, partant, de les transférer aisément à des progiciels courants de tableurs.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Abonnement annuel : 1 900 FF ou \$EU400

COMPTES NATIONAUX ANNUELS

Abonnement annuel : 1 200 FF ou \$EU250

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS

Abonnement annuel : 2 200 FF ou \$EU460

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Abonnement annuel : 6 000 FF ou \$EU1 260

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Séries rétrospectives

Prix par série de dix ans : 2 000 FF ou \$EU420

STATISTIQUES DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Abonnement annuel : 500 FF ou \$EU110

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RESSOURCES FINANCIÈRES MISES A LA DISPOSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Abonnement annuel : 1 200 FF ou \$EU250

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX ET DOMESTIQUES

Abonnement annuel : 2 500 FF ou \$EU525

STATISTIQUES SUR L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR : CRÉANCES EXTÉRIEURES BANCAIRES ET CRÉANCES EXTÉRIEURES NON BANCAIRES LIÉES AU COMMERCE, VENTILÉES PAR PAYS ET TERRITOIRE EMPRUNTEUR

Abonnement annuel : 500 FF ou \$EU110

INDICATEURS AVANCÉS ET ENQUÊTES DE CONJONCTURE

Abonnement annuel : 5 000 FF ou \$EU1 100

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Abonnement annuel : 500 FF ou \$EU110

De nombreux fichiers statistiques existent aussi sur bande magnétique pour utilisation sur des ordinateurs centraux. Pour plus d'informations, contacter :

les Centres de publications et d'information de l'OCDE à Washington, Tokyo ou Bonn

ou le Service des publications

Unité des services à la clientèle, OCDE, Paris

OFFRES D'EMPLOIS - OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARIAT DE L'OCDE, PARIS

Des vacances d'emploi pourront se dégager dans les domaines suivants :

Administration publique
 Balance des paiements
 Comptes nationaux
 Economie agricole
 Economie du développement
 Economie de l'énergie
 Economie de l'industrie
 Economie du travail
 Economie monétaire
 Econométrie
 Etudes urbaines
 Fiscalité
 Ingénierie nucléaire
 Macro-économie
 Physique nucléaire
 Politique de l'éducation
 Affaires sociales
 Statistiques
 Informatique et communications

Qualifications requises :

diplôme universitaire pertinent, expérience professionnelle de deux ou trois ans minimum, excellente connaissance d'une des deux langues officielles de l'Organisation (anglais et français) et aptitude à bien rédiger dans cette langue ; bonne connaissance de l'autre.

Engagement initial :

deux ou trois ans.

Traitement annuel de base :

à partir de FF 224 600 ou FF 263 100 (administrateur) et de FF 307 400 (administrateur principal), à quoi s'ajoutent des allocations selon la situation de famille et le lieu de recrutement.

Les postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays membres de l'OCDE.

Les candidatures en anglais ou en français (contenant un curriculum vitae) doivent être envoyées, avec la mention « OBS » à :

Division du personnel OCDE

2, rue André-Pascal
 75775 PARIS CEDEX 16
 FRANCE

OCDE



OECD

OFFRES D'EMPLOIS - OFFRES D'EMPLOIS

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE OECD Publications and Information Centre, 4 Simrockstrasse, 5300 Bonn Tél. (0228) 21.60.45	HONG-KONG Government Information Services, Publications (Sales) Office, Information Services Department N° 1 Battery Path, Central	PAYS-BAS SDU Uitgeverij Christoffel Plantijnstraat 2, Postbus 20014 2500 EA s-Gravenhage Tél. 070.789911 Voor bestellingen: Tél. 070.789880
ARGENTINE Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso, (Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires Tél. 33.1787.2391 y 30.7122	INDE Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi 110001 Tél. 331.5896/5308 17 Park St., Calcutta 700016 Tél. 240832	PHILIPPINES I.J. Sagun Enterprises, Inc. P.O. Box 4322 CPO Manila Tél. 695-1946, 922-9495
AUSTRALIE D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd. 11-13 Station Street (P.O. Box 163) Mitcham, Vic. 3132 Tél. (03) 873 4411	INDONÉSIE Pdi-Lipi, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta Tél. 583467	PORTUGAL Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex Tél. 360582/3
AUTRICHE OECD Publications and Information Centre, 4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne) Tél. (0228) 21.60.45 Gerold & Co., Graben 31, Wien 1 Tél. 52.22.35	IRLANDE TDC Publishers - Library Suppliers, 12 North Frederick Street, Dublin 1 Tél. 744835-749677	ROYAUME-UNI H.M. Stationery Office, Postal orders only: (01)211-5656 P.O.B. 276, London SW8 5DT Tél. (01) 622.3316, ou (personal callers) 49 High Holborn London WC1V 6HB Branches at : Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester
BELGIQUE Jean De Lannoy, Avenue du Roi 202 B-1060 Bruxelles Tél. (02) 538.51.69	ISLANDE Snæbjörn Jónsson & Co., h.f., Hafnarstræti 4 & 9, P.O.B. 1131 - Reykjavik Tél. 13133/14281/11936	SINGAPOUR/MALAISIE Voir « Malaisie/Singapour »
CANADA Éditions Renouf Ltée, 1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8 Tél. (613) 741-4333 Magasins : 61 rue Sparks, Ottawa, Ont. K1P 5A6 Tél. (613) 238-8985 211 rue Yonge, Toronto, Ont. M5B 1M4 Tél. (416) 363-3171 Federal Publications Inc., 301-303 King St. W., Toronto, Ont. M5V 1J5 Tél. (416)581-1552 Les Éditions La Liberté Inc., 3020 Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6, Tél. (418)658-3763	ITALIE Libreria Commissionaria Sansoni, Via Lamarmora 45, 50121 Firenze Tél. 579751/584468 Via Bartolini 29, 20155 Milano Tél. 365083 La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene assicurata dalle principali librerie ed anche da: Editrice e Libreria Herder, Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma Tél. 6794628 Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 Milano Tél. 865446 Livreria Scientifica Dott. Lucio de Biasio "Aeiou" Via Meravigli 16, 20123 Milano Tél. 807679	SUISSE OECD Publications and Information Centre 4 Simrockstrasse 5300 Bonn (Allemagne) Tel. (0228) 21.60.45 Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 Genève 11 Tél. (022) 31.89.50 Librairie des Nations Unies Palais des Nations 1211 - Genève 10 Tél. (022) 34.60.11 (poste 48.72)
CORÉE Kyobo Book Centre Co. Ltd., P.O.Box: Kwang Hwa Moon 1658, Séoul Tél. (REP) 730.78.91	JAPON OECD Publications and Information Centre, Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107 Tél. 586.2016	TAIWAN Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd. 9th floor, No. 118, Sec.2 Chung Hsiao E. Road Taipei Tél. 391-7396/391.7397
DANEMARK Munksgaard Export and Subscription Service, 35, Nørre Søgade, DK 1370 København K Tél. +45.1.12.85.70	LIBAN Documenta Scientifica/Redico, Edison Building, Bliss St., P.O.B. 5641, Beirut Tél. 354429-344425	THAÏLANDE Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd., Samyam Bangkok 5 Tél. 2511630 INDEX Book Promotion & Service Ltd. 59/6 Soi Lang Suan, Ploenchit Road Patjumwan, Bangkok 10500 Tél. 250-1919, 252-1066
ESPAGNE Mundi-Prensa Libros, S.A. Castelló 37, Apartado 1223, Madrid 28001 Tél. 431.33.99 Libreria Bosch, Ronda Universidad 11, Barcelone 7 Tél. 317.53.08/317.53.58	MALAISIE/SINGAPOUR University of Malaya Co-operative 7 Lrg 51A/227A, Petaling Jaya Malaisie Tél. 7565000/7565425 Information Publications Pte Ltd Pei-Fu Industrial Building, 24 New Industrial Road N° 02-06 Singapore 1953 Tél. 2831786, 2831798	TURQUIE Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti. Atatürk Bulvari No. 191/Kat. 21 Kavaklıdere/Ankara Tél. 25.07.60 Dolmabahce Cad. No: 29 Besiktas/Istanbul Tél. 160.71.88
ÉTATS-UNIS OECD Publications and Information Centre, 2001 L Street, N.W., Suite 700, Washington, D.C. 20036-4095 Tél. (202) 785.6323	NORVÈGE Narvesen Info Center - NIC, Bertrand Narvesens vei 2, P.O.B. 6125 Etterstad, 0602 Oslo 6 Tél. (02) 67.83.10, (02) 68.40.20	VENEZUELA Libreria del Este, Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337, Edificio Galipan, Caracas 106 Tél. 951.17.05/ 951.23.07/951.12.97
FINLANDE Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10 Tél. 0.12141	NOUVELLE-ZÉLANDE Government Printing Office Bookshops: Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland Street, Mail Orders, 85 Beach Road Private Bag C.P.O. Hamilton: Retail: Ward Street, Mail Orders, P.O. Box 857 Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head Office) Cubacade World Trade Centre, Mail Orders, Private Bag Christchurch: Retail, 159 Hereford Street, Mail Orders, Private Bag Dunedin: Retail, Princes Street, Mail Orders, P.O. Box 1104	YOUGOSLAVIE Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2, P.O.B. 36, Beograd Tél. 621.992
FRANCE OCDE Commandes par correspondance : 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16 Tél. (1) 45.24.82.00 Librairie : 33, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris Tél. (1) 45.24.81.67 ou (1) 45.24.81.81 Librairie de l'Université, 12a, rue Nazareth, 13602 Aix-en-Provence Tél. 42.26.18.08	PAKISTAN Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3 Tél. 66839	Les commandes en provenance de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur doivent être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, F 75775 Paris Cedex 16.
GRÈCE Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade 105 64 Athènes Tél. 322.21.60		

OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



PAYS MEMBRES :

ALLEMAGNE / AUSTRALIE / AUTRICHE / BELGIQUE / CANADA / DANEMARK / ESPAGNE / ÉTATS-UNIS / FINLANDE /
FRANCE / GRÈCE / IRLANDE / ISLANDE / ITALIE / JAPON / LUXEMBOURG / NORVÈGE / NOUVELLE-ZÉLANDE / PAYS-BAS /
PORTUGAL / ROYAUME-UNI / SUÈDE / SUISSE / TURQUIE

PAYS À STATUT SPÉCIAL : YOUGOSLAVIE

ISSN 0304-3398

Conforter l'amélioration du climat économique

La conjoncture économique dans la zone OCDE paraît actuellement plus porteuse qu'elle ne l'a jamais été depuis le début des années 70¹. La production s'accroît à un rythme annuel de plus de 4 % depuis le milieu de 1987. L'expansion de l'activité a concerné l'ensemble de la zone et l'investissement privé non résidentiel a progressé à un rythme particulièrement rapide. La croissance s'est accompagnée d'une légère remontée de l'inflation dont le taux moyen est actuellement de l'ordre de 4 %. L'activité pourrait se ralentir quelque peu au cours des douze prochains mois, de sorte que l'inflation au sein de la zone OCDE pourrait se stabiliser à son taux actuel.

Cette situation exceptionnellement favorable offre aux autorités nationales la possibilité d'intensifier leur action et de prendre des mesures propres à étayer et préserver l'amélioration du climat économique, notamment en réduisant les principaux risques et incertitudes qui entourent les perspectives actuelles. L'un de ces risques est de voir les tensions inflationnistes se renforcer dans certains pays — risque qui serait d'autant plus grand que la demande ne se ralentirait pas comme prévu. Il faut aussi compter avec les incertitudes persistantes concernant l'ampleur des progrès nouveaux qui seront faits dans la correction des importants déséquilibres extérieurs des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne. La conjonction d'une plus grande rigueur budgétaire dans certains pays et d'une bonne coordination des politiques monétaires accroîtrait les chances de voir l'expansion se poursuivre à un rythme régulier dans la zone OCDE. Néanmoins, même dans ces conditions, le chômage ne paraît

guère devoir se réduire de façon notable, à moyen terme, à moins que la situation structurelle des économies des pays de l'OCDE ne continue de s'améliorer. Des mesures axées sur la demande n'ont guère de chances de faire baisser le chômage là où il est encore élevé sans relancer l'inflation. C'est pourquoi, si l'on veut améliorer les perspectives à moyen terme et renforcer l'emploi, il faut saisir toute possibilité de procéder à de nouvelles réformes micro-économiques.

Le dynamisme qui a caractérisé l'activité en 1988 est allé de pair avec une nette amélioration de la confiance du secteur privé, fondée en partie sur le renforcement de la coopération économique. Ce regain de confiance s'est notamment traduit par la stabilité accrue des marchés financiers et des marchés des changes observée pendant la plus grande partie de l'année. Néanmoins, le dollar des Etats-Unis demeure vulnérable aux pressions sur les marchés des changes, et une forte baisse prolongée de la monnaie américaine risquerait de porter atteinte à l'amélioration de la situation économique. Il importe donc de poursuivre et d'intensifier la coopération dans tous les domaines de la politique économique afin de réduire ce risque et, d'une manière plus générale, de préserver des conditions propices à une croissance durable de l'économie mondiale. Dans ce contexte, des mesures doivent être prises pour renforcer le multilatéralisme dans le domaine de la politique commerciale. Le recours persistant, voire croissant, à des mesures restrictives ayant un caractère discriminatoire montre bien la nécessité de progresser régulièrement afin d'assurer le succès des négociations d'Uruguay.

La conjoncture

Depuis le milieu de l'année 1987, le PNB réel de la zone OCDE s'accroît de plus de 4 % en taux annuel (tableau 1). Cette expansion a concerné la plupart des pays membres. En Europe, où un certain nombre de pays paraissaient connaître une situation chronique de croissance lente et de chômage élevé, l'activité paraît avoir progressé de plus de 3 1/2 % en 1988, chiffre sans précédent depuis plus d'une décennie, et les enquêtes de conjoncture reflètent maintenant une amélioration générale de la confiance des ménages aussi bien que des entreprises. L'investissement productif s'est accru à un rythme soutenu dans la plupart des pays de l'OCDE, et l'investissement privé non résidentiel a augmenté de plus de 10 % en 1988. Dans certains pays, la déréglementation et les innovations financières ont contribué à une forte expansion du crédit à la consommation et, par là-même, à la rapide progression de la demande.

La vigueur de l'activité est le reflet d'un certain nombre de facteurs sous-jacents qui sont à l'œuvre depuis plusieurs années : l'amélioration des termes de l'échange due à la baisse des prix du pétrole en 1986 ; le sentiment de plus en plus profondément ancré que les nets progrès réalisés sur le front de l'inflation dans la première moitié des années 80 ne seraient pas annulés ; la modération persistante des augmentations des salaires nominaux dans la plupart des pays ; enfin, dans de nombreux pays, la reconstitution des marges bénéficiaires et le redressement de la situation financière des

1. Perspectives économiques de l'OCDE, n° 44, Les éditions de l'OCDE, Paris, 1988.

1. CROISSANCE DU VOLUME DU PNB/PIB DANS LA ZONE OCDE¹
taux annuels désaisonnalisés (%)

	Part dans le total OCDE 1982	variations par rapport à l'année précédente				variations par rapport au semestre précédent				
		1987	1988	1989	1990	1988 II	1989 I	1989 II	1990 I	1990 II
Etats-Unis	40,6	3,4	3 ³ / ₄	3	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	3 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
Japon	13,9	4,3	5 ³ / ₄	4 ¹ / ₂	3 ³ / ₄	4 ¹ / ₂	4 ¹ / ₂	4	3 ¹ / ₂	4
Allemagne	8,4	1,8	3 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄	3
France	7,1	2,3	3 ¹ / ₂	3	2 ¹ / ₂	3 ³ / ₄	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
Royaume-Uni	6,2	4,3	4 ¹ / ₄	3	2	5	2 ¹ / ₂	1 ³ / ₄	2	2
Italie	5,2	3,1	3 ³ / ₄	3 ¹ / ₂	2 ³ / ₄	4 ¹ / ₂	3	3	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
Canada	3,9	4,0	4 ¹ / ₄	3	3	2 ³ / ₄	3 ¹ / ₄	3	3	2 ³ / ₄
Total des pays ci-dessus	85,2	3,4	4 ¹ / ₄	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₂	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄
Autres pays de l'OCDE	14,8	2,9	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄	3	2 ³ / ₄			
Total OCDE	100,0	3,3	4	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	3 ¹ / ₄	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄
Quatre grands pays européens	26,9	2,8	3 ³ / ₄	3	2 ¹ / ₂	4	2 ¹ / ₂			
OCDE Europe	39,3	2,8	3 ¹ / ₂	3	2 ¹ / ₂	3 ³ / ₄	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
CEE	33,8	2,8	3 ³ / ₄	3	2 ¹ / ₂	3 ³ / ₄	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
Total OCDE moins les Etats-Unis	59,4	3,3	4	3 ¹ / ₄	3	3 ³ / ₄	3 ¹ / ₄	3	2 ³ / ₄	3
Production industrielle :										
Sept grands pays	-	3,5	5 ³ / ₄	4 ¹ / ₄	3 ³ / ₄	4 ³ / ₄	4 ¹ / ₄	3 ³ / ₄	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄
Total OCDE	-	3,4	5 ¹ / ₂	4	3 ¹ / ₂	4 ³ / ₄	4	3 ³ / ₄	3 ¹ / ₂	3 ³ / ₄

Autres pays de l'OCDE

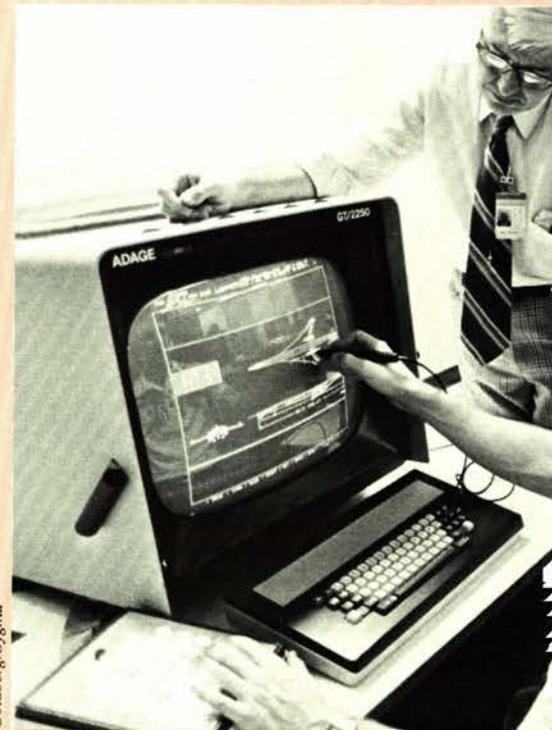
	Part dans le total OCDE 1982	variations par rapport à l'année précédente			
		1987	1988	1989	1990
Autriche	0,9	1,5	3 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₄
Belgique	1,1	2,1	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₄
Danemark	0,7	-1,0	0	3 ⁴ / ₈	1 ³ / ₄
Espagne	2,3	5,5	5	4 ¹ / ₂	4
Finlande	0,7	3,8	4	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₄
Grèce	0,5	-0,4	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₂
Irlande	0,2	4,8	1 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₄
Islande	0	6,5	-1 ¹ / ₂	-1 ¹ / ₂	..
Luxembourg	0	2,0	3	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₄
Norvège	0,7	0,5	3 ⁴ / ₈	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
Pays-Bas	1,8	1,3	2 ³ / ₄	2 ¹ / ₂	2 ¹ / ₂
Portugal	0,3	4,6	4 ¹ / ₄	3 ³ / ₄	3 ¹ / ₂
Suède	1,3	2,4	2 ¹ / ₂	1 ⁴ / ₈	1 ¹ / ₂
Suisse	1,2	2,3	2 ³ / ₄	2	2 ¹ / ₄
Turquie	0,7	7,4	6 ¹ / ₂	5 ¹ / ₄	5
Total des pays ci-dessus	12,4	2,8	3 ¹ / ₄	3	2 ³ / ₄
Australie	2,1	3,9	3	3	2 ¹ / ₄
Nouvelle-Zélande	0,3	0,7	-1 ⁴ / ₈	1 ¹ / ₂	2
Total des 17 pays ci-dessus	14,8	2,9	3 ¹ / ₄	2 ³ / ₄	2 ³ / ₄

1. Les agrégats ont été calculés sur la base des taux de change de 1982.

entreprises, qui avaient été sérieusement érodées. A ces facteurs se sont ajoutés les effets cumulés, sur plusieurs années, de politiques monétaires accompagnant généralement la conjoncture, des réformes structurelles en cours et, durant l'année qui vient de s'écouler, du renforcement de la co-

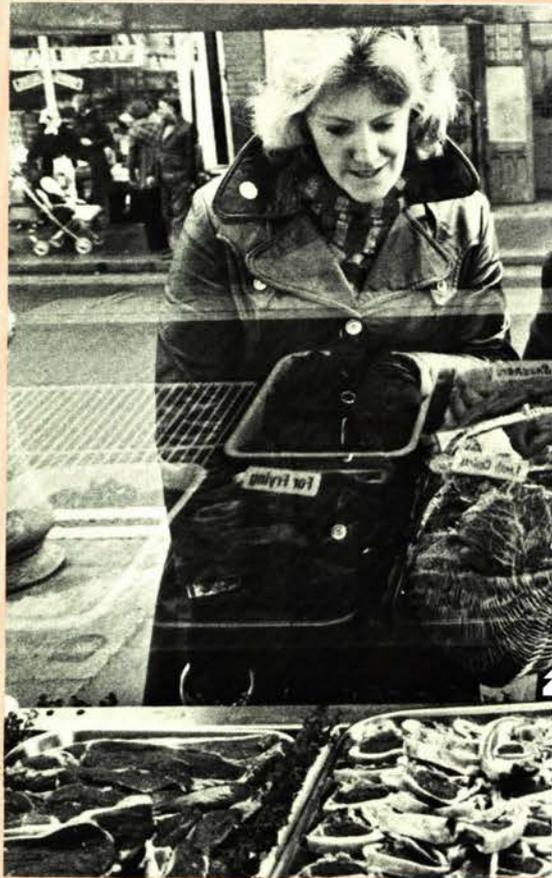
opération économique internationale. Jusqu'à ces derniers temps, les effets de ces facteurs sur le comportement des agents du secteur privé étaient difficiles à apprécier, de même que le moment où ils se produiraient. Il est maintenant évident qu'ils ont un impact considérable : la forte reprise de l'investissement témoigne que le « moral » est en hausse dans la plupart des pays de l'OCDE.

Ces facteurs pourraient perdre un peu de leur vigueur au cours de l'année à venir. Dans les pays où la croissance a été particulièrement rapide ces dernières années, les marges de capacité inutilisées se sont réduites et des tensions se font jour sur le marché du travail, de sorte que la croissance future ne pourra guère dépasser le taux d'expansion du potentiel productif. Le resserrement de la politique monétaire depuis le printemps devrait contribuer à freiner quelque peu l'activité. Tout en se maintenant, en pourcentage du PNB, à un niveau plus élevé que celui auquel il se situait depuis un certain nombre d'années, l'investissement privé pourrait s'accroître plus lentement, à des taux plus compatibles avec le rythme d'expansion à moyen terme du PNB. Les dépenses de consommation pourraient, elles aussi, accuser une



Goldberg/Sygnna

La production dans la zone OCDE s'accroît à un rythme



A. Dejeani/Sygnna

L'inflation moyenne paraît avoir été limitée à 4 % en tau-



annuel de plus de 4 % depuis la mi-87.



annuel au second semestre 1988.

2. INDICE IMPLICITE DE PRIX DE LA CONSOMMATION PRIVÉE DANS LA ZONE OCDE¹

pourcentages de variation ; taux annuels désaisonnalisés

	1987	1988	1989	1990	1988		1989		1990	
					I	II	I	II	I	II
Etats-Unis	4,5	4 1/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 1/2	4 3/4	4 3/4	4 3/4	4 3/4
Japon	-0,1	0	1	1 1/4	1	1	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/2
Allemagne	0,5	1 1/4	2 1/4	2	1 1/2	2 1/2	2 1/4	2	2	2
France	3,2	2 1/2	2 1/2	2 1/4	3	2 1/2	2 1/2	2 1/4	2 1/4	2 1/4
Royaume-Uni	3,8	4 1/2	5 1/4	4 3/4	5 1/2	5 1/4	5	4 3/4	4 1/2	4 1/2
Italie	4,8	5	4 1/4	4	4 1/2	4 1/4	4	4	4	3 3/4
Canada	3,7	3 1/2	3 3/4	4 1/4	3 1/2	3 3/4	4	4 1/4	4 1/2	4 1/2
Total des pays ci-dessus	3,2	3 1/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4
Autres pays de l'OCDE ²	6,2	7 3/4	6 3/4	6	7 1/2	6 3/4	6 1/2	6	5 1/2	5 1/2
Total OCDE	3,6	3 3/4	4	4	4 1/4	4	4	4	4	4
Quatre grands pays européens	2,8	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/4	3	3	3
OCDE Europe	3,7	4 3/4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	4 1/2	4 1/2	4 1/4	4	4
CEE	3,1	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Total OCDE moins les Etats-Unis	3,0	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 1/2	3 1/2	3 1/2

Autres pays de l'OCDE

	1988	1989	1990
Autriche	2	2 1/4	2 1/2
Belgique	1 1/4	1 3/4	2
Danemark	4 3/4	4	3 1/2
Espagne	4 3/4	4 1/2	4
Finlande	5 1/4	5	5 1/4
Grèce	13 1/2	13 1/2	13
Irlande	2 1/4	3	3 1/2
Islande	25	15	...
Luxembourg	1 1/2	1 3/4	1 3/4
Norvège	5 3/4	4 1/4	4
Pays-Bas	3/4	1	1 1/2
Portugal	9	8	7 1/4
Suède	6	6	5
Suisse	2	2 3/4	3
Turquie	74 3/4	61	48
Total des pays ci-dessus	8	7 1/4	6 1/4
Australie	6 3/4	4 3/4	4 1/4
Nouvelle-Zélande	6 1/2	4 1/4	3 1/2
Total des 17 pays ci-dessus	7 3/4	6 3/4	6

1. Les agrégats ont été calculés sur la base des poids du PNB/PIB de 1982 exprimé en dollars de 1982.

2. Les données semestrielles sont des estimations très approximatives.

légère décélération, en partie du fait d'une expansion plus lente du crédit à la consommation dans les pays où celle-ci avait été très rapide ces derniers temps. Au total, le PNB réel de la zone OCDE pourrait s'accroître de 3 à 3 1/2 % en 1989 et de 2 1/2 à 3 % en 1990.

L'accélération de l'activité au cours de l'année écoulée a été favorisée par une amélioration notable de la productivité, due en partie au dynamisme du secteur manufacturier. Sur les

douze mois se terminant au milieu de 1988, la production par personne employée dans la zone OCDE s'est accrue de quelque 2 1/2 %, soit à un rythme nettement supérieur aux tendances observées depuis le début des années 70. Grâce à ces gains de productivité, les salaires réels ont pu être relevés sans que cela n'entraîne une érosion des profits, soutenant ainsi la demande de consommation et d'investissement sans accentuer les tensions inflationnistes sur les marchés du travail et des produits.

En conséquence, l'inflation ne s'est que très légèrement accélérée (tableau 2) malgré la rapide expansion de l'activité et les fortes hausses des cours de nombre de produits de base non pétroliers au premier semestre de 1988. Dans la zone OCDE, l'inflation moyenne paraît avoir été limitée à 4 % en taux annuel au second semestre de 1988, chiffre à peine supérieur au taux moyen observé en 1987. A condition que la croissance en volume se ralentisse comme prévu, que les gains de productivité se poursuivent et que les prix relatifs du pétrole et des autres produits de base restent à peu près inchangés, l'inflation pourrait rester de l'ordre de 4 % en 1989 et 1990 en moyenne dans la zone OCDE. Cependant, les risques de dérapage se sont accrus dans certains pays ; en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, l'inflation s'est légère-

ment accentuée et est relativement élevée.

Après avoir culminé à près de 9 % en 1983, le taux de chômage moyen de la zone OCDE est revenu à moins de 7½ % au second semestre de 1988 (tableau 3), l'emploi ayant augmenté fortement dans des pays membres non européens et ayant connu en Europe, depuis trois ans, la phase d'expansion la plus durable que l'on ait observé depuis le début des années 70. Le ralentissement de la croissance pourrait cependant interrompre le recul du chômage dans la zone OCDE, le nombre de personnes sans emploi recommençant alors à augmenter légèrement en 1989. Dans plusieurs pays où le chômage demeure élevé et où les perspectives d'évolution de la productivité se sont améliorées, la décélération de l'inflation ne semble cependant pas devoir se poursuivre, du fait essentiellement des rigidités structurelles existant sur les marchés du travail et des produits. Ces rigidités continueront de limiter les perspectives de l'emploi, en particulier pour les personnes qui se trouvent au chômage depuis une longue période et dont les qualifications ne répondent guère aux besoins du marché.

Parallèlement à cette évolution de l'activité plus favorable que prévu, les « nouvelles » en matière d'ajustement extérieur sont un peu meilleures qu'en 1987, mais pas de façon uniforme. Les déficits de la balance commerciale et de la balance courante des Etats-Unis ont sensiblement diminué sur une courte période (tableau 4), le déficit commercial étant ramené en particulier de quelque 170 milliards de dollars en taux annuel au second semestre de 1987 à environ 130 milliards pour les deuxième et troisième trimestres de 1988. Au Japon, l'excédent commercial a, sur la période récente, accusé d'amples fluctuations autour d'une tendance légèrement déclinante, tandis qu'une augmentation sensible des dépenses au titre du tourisme et des services de transport s'est traduite par une réduction de l'excédent courant. Les excédents de la balance commerciale et de la balance courante de l'Allemagne se sont en revanche quelque peu élargis, tandis que la balance courante du Royaume-Uni se

3. CHÔMAGE DANS LA ZONE OCDE

définitions nationales

	1987	1988	1989	1990	1988 II	1989 I	1989 II	1990 I	1990 II
<i>Taux de chômage (%)¹</i>									
Etats-Unis	6,2	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½	5½
Japon	2,8	2½	2½	2½	2½	2½	2½	2½	2½
Allemagne	7,9	7¾	7¾	7¾	7¾	7¾	7¾	7¾	7¾
France	10,5	10¼	10½	10¾	10¼	10½	10½	10¾	10¾
Royaume-Uni	10,3	8½	7¾	8	8¼	7¾	7¾	8	8
Italie	11,0	11¼	11¼	11½	11¼	11¼	11¼	11½	11¾
Canada	8,9	7¾	7¾	7½	7¾	7¾	7¾	7¾	7½
Total des pays ci-dessus	6,9	6¼	6¼	6½	6¼	6¼	6¼	6¼	6½
Autres pays de l'OCDE	11,3	11	11¼	11¼	11	11	11¼	11¼	11¼
Total OCDE	7,9	7¼	7¼	7½	7¼	7¼	7¼	7½	7½
Quatre grands pays européens	9,9	9½	9¼	9½	9¼	9¼	9¼	9½	9½
OCDE Europe	10,7	10¼	10¼	10¼	10¼	10¼	10¼	10¼	10½
CEE	11,0	10½	10¼	10¼	10¼	10¼	10¼	10¼	10¼
Total OCDE moins les Etats-Unis	8,6	8¼	8¼	8¼	8¼	8¼	8¼	8¼	8¼
<i>Chômage (millions)</i>									
Amérique du Nord	8,6	7¾	7¾	8	7¾	7¾	7¾	8	8
OCDE Europe	18,9	18½	18½	18¾	18¼	18¼	18½	18¾	19
Total OCDE	29,9	28½	28½	29¼	28¼	28¼	28¾	29	29¼

Autres pays de l'OCDE

%

	1987	1988	1989	1990
Autriche	3,8	3¾	3½	3¾
Belgique	11,2	10½	10¼	9¾
Danemark	7,8	8½	9¼	9½
Espagne	20,5	19½	18¾	18
Finlande	5,1	4¾	4¾	4¾
Grèce	7,4	7½	7¾	8
Irlande	17,7	16½	16¼	16
Islande	0,5	½	¾	..
Luxembourg	1,6	1½	1½	1½
Norvège	2,0	3	3¾	3¾
Pays-Bas	12,6	12½	12½	12½
Portugal	7,1	6½	6¼	6¼
Suède	1,9	1¾	1¾	2
Suisse	0,7	¾	¾	¾
Turquie	15,2	15½	16¼	17
Total des pays ci-dessus	11,8	11¾	11¾	11¾
Australie	8,1	7¼	7	7
Nouvelle-Zélande	4,1	5¼	6	6¼
Total des 17 pays ci-dessus	11,3	11	11¼	11¼

1. En pourcentage de la population active.

dégradait rapidement pour se solder par un important déficit. En volume, l'ajustement des échanges dans les trois principaux pays, manifeste tout au long de l'année 1987, paraît s'être poursuivi à un rythme soutenu au premier semestre de 1988.

D'après les prévisions de l'OCDE d'ici à 1990, cet ajustement du volume des échanges se ralentira et les progrès dans la correction des déséquilibres

des balances courantes risquent d'être limités. Ces projections incorporent un rétrécissement des écarts de croissance de la demande intérieure entre les grands pays et sont fondées sur l'hypothèse que les effets des modifications des positions concurrentielles sur les courants d'échanges sont très largement épuisés après deux ou trois ans. Elles ne tiennent compte que de façon très limitée de la possibilité de voir l'ajustement aux modifications de la compétitivité se poursuivre sur une plus longue période – et c'est là une des principales incertitudes qui pèsent sur la perspective d'une réduction durable des déséquilibres externes.

Risques et problèmes

Inflation

Juste avant l'été, au moment de la publication des précédentes *Perspectives économiques*, nombre d'observateurs se montraient de plus en plus inquiets des risques de résurgence de l'inflation, sous l'effet conjugué de pressions excessives de la demande dans certains pays et de fortes hausses des prix de nombreux produits de base. Ces craintes ont été quelque peu apaisées par les gains de productivité évoqués plus haut, par la détente des prix des produits de base non pétroliers

depuis le début de l'été, par la baisse des prix du pétrole, et — surtout — par les mesures prises par les autorités monétaires pour couper court à toute reprise de l'inflation. Les prévisions présentées ici suggèrent qu'en règle générale l'inflation sera contenue : dans la plupart des pays, elle devrait soit diminuer, soit rester faible tant en 1989 qu'en 1990. Les pays d'Amérique du Nord — ainsi que quelques petits pays — sont les seuls où l'on puisse réellement craindre que le rythme de hausse des prix ne s'accélère encore légèrement.

Ce tableau apparemment réconfortant est néanmoins fragilisé par l'existence dans un certain nombre d'autres pays — notamment le Royaume-Uni et quelques autres pays européens — de tensions inflationnistes potentielles qui ne demandent qu'à se manifester sur les marchés du travail et/ou les marchés des produits. Si la croissance de la demande ne se ralentit pas, l'inflation risque d'être plus rapide que prévu. Le risque n'est pas tant ici d'assister à une résurgence spectaculaire de l'inflation que de la voir se développer plus insidieusement, avec l'enracinement dans le système économique de forces qui entraîneraient une accélération des prix lente mais cumulative (analogue à l'inflation rampante de la fin des années 60 et du début des années 70). Etant donné la difficulté d'extirper ces forces du système et le coût que cela impliquerait, il est nécessaire de faire preuve d'une vigilance toute particulière pour éviter qu'elles ne prennent le dessus — d'autant que toute accélération de l'inflation doit être appréciée au regard d'un taux moyen de la zone OCDE qui atteint déjà 4 %.

Déséquilibres extérieurs persistants

Dans le courant de l'été, on a vu s'atténuer temporairement les craintes suscitées par les effets négatifs qui pourraient s'exercer sur les marchés financiers, les conditions monétaires et l'activité dans la zone OCDE si les flux de capitaux privés n'avaient pas l'ampleur requise pour financer les déséquilibres de balances courantes des grands pays de l'OCDE. De fait, aux taux d'intérêt en vigueur, le dollar s'est apprécié malgré quelques inter-

ventions des autorités monétaires sur les marchés des changes. Ce changement d'opinion du marché en faveur du dollar s'est opéré avec en toile de fond une série de bons résultats mensuels de la balance commerciale américaine, jointe au sentiment que la Réserve fédérale prendrait toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les tensions inflationnistes. Ce sentiment se fondait sur l'idée que, si les taux d'intérêt à court terme des Etats-Unis devaient évoluer, ce serait sans aucun doute dans le sens de la hausse. Il se peut aussi que certaines des positions prises à la fin de 1987 et au début de 1988 dans la perspective d'une baisse du dollar aient été dénouées. Le marché ne semble pas s'être beaucoup préoccupé de la politique budgétaire pendant la période pré-électorale, mais il a montré depuis lors qu'il s'y intéressait davantage. La persistance des incertitudes existant dans ce domaine pourrait ébranler la confiance et la stabilité des marchés — en particulier si, comme cela est possible, la tendance des résultats mensuels du commerce extérieur devenait moins favorable.

Indépendamment de ce risque à court terme, la question reste posée de

l'ampleur des flux de capitaux privés vers les Etats-Unis à moyen terme. C'est là un sujet de préoccupation dans la mesure où le déficit de la balance courante américaine semble devoir se maintenir à 100 milliards de dollars ou plus si l'effort d'ajustement n'est pas vigoureusement intensifié. Le financement, sur le moyen terme, de déficits d'une telle ampleur entraînerait probablement une nouvelle augmentation de la part des avoirs internationaux placés aux Etats-Unis. On ne peut tenir pour acquis qu'un accroissement continu de la dette extérieure américaine libellée en dollars pourra être financé sans problème. Cette évolution n'est envisageable que si les opérateurs ont le sentiment que l'inflation sera maîtrisée, que la situation commerciale des Etats-Unis continuera de s'améliorer et que, d'une manière générale, les politiques qui seront menées seront compatibles avec une résorption progressive du déficit de la balance courante des Etats-Unis.

La question des flux probables de capitaux privés à moyen terme est également importante du point de vue des déséquilibres des positions extérieures entre les pays européens. Une aggravation de ces déséquilibres



Le taux de chômage moyen est revenu à moins de 7½ % au second semestre de l'année dernière.

n'exige pas en soi qu'il faille pour la réduire procéder à un réalignement des taux de change, ou que la demande progresse à des rythmes différents à l'intérieur de l'Europe. Les positions de balance courante peuvent être le reflet de différences structurelles entre les pays. Ces différences pourraient être de nature à induire des flux correspondants de capitaux privés — si, par exemple, elles entraînaient un déplacement de l'épargne excédentaire dans un pays, au regard des possibilités d'investissement rentable, vers un autre pays offrant de plus larges possibilités d'investissement économique sain. La libéralisation et l'intégration des marchés financiers des pays européens dans la perspective de leur unification devraient faciliter de tels flux de capitaux. Mais la concrétisation de ces flux dépendra des politiques qui seront menées. En particulier, il faudrait que les pays déficitaires suivent des politiques macro-économiques et micro-économiques de nature à éviter que les entrées de capitaux ne soient détournées pour financer les déficits du secteur public, des investissements économiquement discutables ou une consommation privée excessive. Ainsi donc, des déficits de balance courante plus importants que ceux que l'on aurait jugés tenables dans le passé n'entraîneront pas nécessairement, par eux-mêmes, des pressions sur les marchés des changes, si du moins la situation et les politiques sont appropriées dans les pays déficitaires, et si des progrès sont faits dans la voie d'un marché européen unifié.

Pressions sur les taux d'intérêt

Au cours de l'été, la crainte d'une surchauffe a conduit les autorités monétaires de plusieurs pays à durcir leur action. Au cas où les tendances inflationnistes subsisteraient, de nouvelles pressions pourraient s'exercer sur les taux d'intérêt, par suite d'un nouveau resserrement de la politique monétaire ou d'un renforcement des anticipations inflationnistes des opérateurs. L'investissement risquerait alors d'être moins vigoureux qu'actuellement, pesant sur l'élargissement du potentiel productif.

Un relèvement des taux d'intérêt comporterait aussi d'autres risques,

notamment pour les secteurs vulnérables des marchés financiers. Ces risques seraient particulièrement préoccupants si les taux d'intérêt montaient aux Etats-Unis. Les problèmes financiers intérieurs auxquels se heurte ce pays sont déjà aigus dans les secteurs des caisses d'épargne et du crédit agricole, et les opérations de reprise d'entreprises financées par emprunt ont amené les firmes concernées à s'endetter lourdement. Une augmentation des taux d'intérêt en dollars rendrait encore plus difficile la situation des pays en développement endettés, situation qui demeure précaire malgré les progrès qui ont été faits. Ces problèmes méritent attention, mais le rôle fondamental de la politique monétaire est de contenir l'inflation. Un resserrement insuffisant des conditions monétaires face à une recrudescence de l'inflation pourrait rendre nécessaire, en fin de compte, des relèvements encore plus importants des taux d'intérêt, avec le risque d'un fléchissement prononcé de la demande.

Les besoins d'investissements à moyen terme aussi bien que certaines considérations financières plus immédiates montrent combien il est important d'atténuer les pressions qui pourraient s'exercer sur les taux d'intérêt en accélérant le processus d'ajustement budgétaire dans un certain nombre de pays, y compris aux Etats-Unis. Ce serait là un moyen de réduire la charge que représente, pour la politique monétaire, la maîtrise de l'inflation.

Obstacles aux échanges

Le protectionnisme demeure un problème chronique. Alors que les pays de l'OCDE ont fait d'importants progrès dans la voie de la libéralisation des marchés intérieurs et des flux internationaux de capitaux, ce processus n'a pas eu, jusqu'à présent, d'équivalent sur le plan des échanges internationaux de marchandises ou de services. Au contraire, les régimes commerciaux de nombre de pays membres sont généralement moins libéraux qu'ils ne l'étaient il y a dix ans, tandis que certains signes donnent à penser que le mouvement vers un protectionnisme accru et de nouvelles discriminations commerciales se poursuit. Deux ten-

dances sont devenues récemment de plus en plus préoccupantes : la recherche de solutions bilatérales aux problèmes commerciaux ; la mise en œuvre de multiples mesures anti-dumping ou compensatoires dont l'intérêt économique n'est pas toujours évident. L'absence de progrès sur le front de la libéralisation des échanges continue de freiner la performance des économies. Il est donc nécessaire que les pays membres de l'OCDE fassent un effort résolu pour assurer le plein succès des négociations d'Uruguay.

Les exportations des pays en développement qui ont accru leur part sur les marchés de l'OCDE, notamment les nouvelles économies industrialisées (NEI) d'Asie, sont l'une des cibles des pressions et mesures protectionnistes. Certains préconisent l'adoption de nouvelles mesures discriminatoires à l'encontre de ces pays. Mais de telles mesures feraient monter les prix, limiteraient les choix et accroîtraient le risque de goulets d'étranglement dans les pays de l'OCDE. Elles affecteraient aussi le développement des NEI, qui a été fondé sur une participation croissante de ces économies aux marchés mondiaux et qui s'est traduit par une expansion extrêmement rapide de leurs importations. L'intégration plus étroite de certaines de ces économies à l'économie mondiale et au système financier international exigera de nouveaux progrès dans la voie de la réduction des obstacles aux importations, à l'investissement direct et aux flux de capitaux, parallèlement à la poursuite ou à l'intensification de politiques macro-économiques propres à contribuer à un meilleur équilibre des échanges. Un élargissement du processus international de discussion pourrait contribuer à une telle évolution. Ce serait là une formule plus utile et plus conforme aux intérêts de toutes les parties que le recours accru par les pays de l'OCDE à des mesures du genre même de celles qu'ils demandent aux NEI d'abandonner ou d'éviter.

Les réponses requises

La conjoncture économique favorable qui règne actuellement dans la zone OCDE peut ne pas sembler à première vue appeler des modifications

4. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES DE LA ZONE OCDE

milliards de dollars ; taux annuels désaisonnalisés

	1987	1988	1989	1990	1988		1989		1990	
					II	I	II	I	II	I
Etats-Unis	-154,0	-132	-116	-108	-124	-118	-114	-110	-106	
Japon	87,0	79	77	72	77	79	76	74	71	
Allemagne	44,9	45	51	52	42	49	52	52	53	
France	-5,3	-6	-6	-5	-8	-6	-6	-6	-5	
Royaume-Uni	-4,1	-23	-26	-29	-26	-25	-28	-28	-30	
Italie	-1,0	-4	-6	-6	-5	-6	-5	-6	-6	
Canada	-8,0	-8	-10	-11	-10	-10	-10	-11	-11	
Total des pays ci-dessus	-40,3	-50	-36	-35	-53	-36	-36	-35	-35	
Autres pays de l'OCDE	-8,8	-11	-14	-16	-9	-13	-14	-16	-16	
Total OCDE	-49,1	-61	-50	-51	-61	-49	-51	-51	-50	
Quatre grands pays européens	34,6	12	13	12	3	13	12	12	12	
OCDE Europe	36,0	11	9	7	4	10	8	7	6	
CEE	37,4	14	13	11	7	14	13	11	11	
Total OCDE moins les Etats-Unis	104,8	72	66	58	62	69	63	59	56	

Autres pays de l'OCDE

	1987	1988	1989	1990
Autriche	-0,2	-¼	0	0
Belgique-Luxembourg	2,9	3½	4¼	5¼
Danemark	-2,9	-2½	-2¼	-2½
Espagne	0	-2¼	-5½	-7¼
Finlande	-2,1	-2¼	-3¼	-4¼
Grèce	-1,3	-1¼	-1¼	-2
Irlande	0,4	1¼	1¼	1¼
Islande	-0,2	-¼	-¼	-¼
Norvège	-4,1	-4	-3¼	-2½
Pays-Bas	3,1	4¼	5	6
Portugal	0,7	0	-¾	-1½
Suède	-0,9	-1¼	-2½	-3
Suisse	7,0	6¼	6¼	6½
Turquie	-1,0	-¾	-¾	-¾
Total des pays ci-dessus	1,4	-1¼	-3¼	-5¼
Australie	-8,5	-9	-9¼	-9½
Nouvelle-Zélande	-1,7	-¾	-¾	-1
Total des 17 pays ci-dessus	-8,8	-11	-13½	-15¼

de l'action gouvernementale. Néanmoins, un certain rééquilibrage de la politique macro-économique dans nombre de pays, de même qu'une accélération du rythme des réformes structurelles dans tous les pays, contribueraient sensiblement à réduire les risques inhérents à la situation présente. De telles actions accroîtraient les chances de voir durer la conjoncture actuelle — et le climat d'optimisme qui l'accompagne.

Politiques macro-économiques

La possibilité que de nouvelles mesures se révèlent nécessaires pour contenir l'inflation, dans certains pays du moins, amène à s'interroger sur la

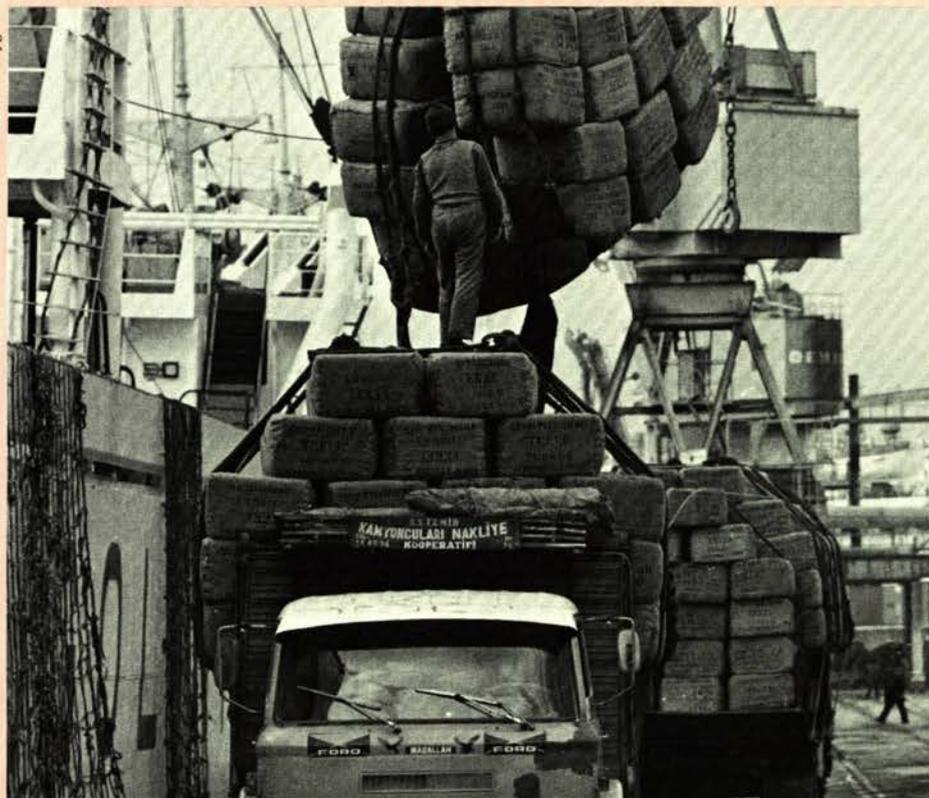
forme précise qu'elles pourraient prendre. Cette question doit à son tour être considérée dans le contexte plus général de la complémentarité des politiques monétaire et budgétaire et de leur combinaison optimale. La politique monétaire doit faire en sorte d'empêcher toute résurgence de l'inflation. Cependant, le recours à la seule politique monétaire ne serait pas la meilleure méthode : le relèvement des taux d'intérêt qui pourrait être nécessaire pour modérer l'activité risquerait d'avoir les effets négatifs mentionnés plus haut. En revanche, une accélération de l'ajustement budgétaire contribuerait non seulement à contenir l'inflation tout en atténuant les pressions qui s'exercent sur les taux d'intérêt, mais aussi à libérer des ressources supplémentaires pour financer les investissements privés nécessaires à l'amélioration des performances économiques à moyen terme.

Dans beaucoup de pays, une nouvelle réorientation de la politique budgétaire apparaît nécessaire pour que l'épargne et l'investissement intérieurs suivent à moyen terme une tendance compatible avec une croissance durable. Un tel rééquilibrage laisserait aussi une plus grande marge de manœuvre aux autorités monétaires, y compris pour assouplir quelque peu leur action si les conditions de la demande et l'évolution des prix le permettaient. Au bout d'un certain temps, ce processus, joint à la poursuite de la coopération

monétaire, créerait des conditions propices à une baisse des taux d'intérêt sur les marchés nationaux et internationaux. Comme les pays où les risques inflationnistes semblent les plus menaçants accusent également des déficits de balance courante, un effort d'assainissement des finances publiques contribuerait simultanément à l'ajustement extérieur.

Un effort de rigueur budgétaire cohérent avec les impératifs à moyen terme est particulièrement indiqué dans les pays où l'inflation semble devoir demeurer forte ou dans ceux où les tensions inflationnistes paraissent proches d'émerger (Etats-Unis, Royaume-Uni, Italie, Canada, Suède, Finlande, Islande, Espagne, Portugal, Grèce et Turquie). Un assainissement progressif des finances publiques s'impose également dans certains de ces pays en raison de l'ampleur des déficits budgétaires par rapport à l'épargne intérieure, ou de l'existence de ratios élevés (et éventuellement croissants) d'endettement public par rapport au PNB, et donc du poids du service de la dette. Ces dernières considérations s'appliquent également à un certain nombre d'autres pays où l'inflation a jusqu'à présent été maîtrisée (Autriche, Belgique, Irlande et Pays-Bas). Dans certains des pays déjà mentionnés — ainsi que dans d'autres comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Danemark et la Norvège —, le déficit persistant des balances courantes et le gonflement de la dette extérieure à un rythme qui risque de se révéler intenable à moyen terme soulignent la nécessité de mieux équilibrer le couple épargne-investissement, ce qui pourrait, là encore, exiger une révision de la politique budgétaire.

Nombre des pays énumérés ci-dessus se sont fixés des programmes à moyen terme d'assainissement des finances publiques. Il importe que ces programmes soient strictement appliqués, et que les pays qui ne se sont pas encore engagés dans cette voie adoptent sans tarder une orientation plus restrictive. Même si la vigueur de l'activité a dégagé des recettes fiscales plus importantes qu'on ne le prévoyait, il ne faudrait en aucun cas accorder une moindre priorité à la rigueur budgétaire.



D'ici à 1990, l'ajustement en volume des échanges se ralentira et les progrès dans la correction des déséquilibres des balances courantes risquent d'être limités.

taire ; au contraire, la conjoncture actuelle donne à un certain nombre de pays les moyens d'accélérer ce processus, et même de se fixer des objectifs plus ambitieux. Dans les cas où l'épargne privée est faible, il serait sans doute souhaitable de chercher à dégager un excédent budgétaire.

Réformes structurelles

La récente vigueur de l'expansion dans la zone OCDE et les perspectives d'évolution raisonnablement favorables rendent le moment propice à la réalisation de nouveaux progrès dans le domaine des réformes structurelles. L'argument selon lequel des réformes ne peuvent être imposées en période de faiblesse de la demande a maintenant perdu de son poids. Parallèlement, pas plus la situation présente que les perspectives d'avenir ne permettent de penser que l'on peut accorder une moindre importance aux problèmes structurels. Le chômage demeure élevé dans beaucoup de pays, et les chances sont minces de le voir se réduire sensiblement du seul fait d'un renforcement de la demande, sans résurgence de l'inflation. Dans un certain nombre de pays, il subsiste encore d'importantes disparités régionales au plan des résultats économiques.

Presque partout, les mesures de protection et les subventions continuent d'entraîner des coûts élevés pour les consommateurs et les contribuables. Dans certains pays, la faiblesse des taux d'épargne du secteur privé semble refléter, au moins en partie, des distorsions fiscales.

Les effets manifestement favorables de ces réformes sont une autre raison de persévérer. L'amélioration de la confiance des chefs d'entreprise et le redressement de l'investissement semblent être pour partie le fruit des réformes des politiques micro-économiques, de la perspective d'un nouvel élargissement des marchés et d'un renforcement de la concurrence — du fait, par exemple, du marché unique européen prévu pour 1992 et de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis — ainsi que des réformes fiscales mises en œuvre dans la plupart des pays. Il est clairement possible d'améliorer les performances économiques à moyen terme par de nouvelles réformes structurelles.

Tous les pays membres ont d'importants problèmes structurels à résoudre. Certains leur sont communs, comme, par exemple, la nécessité de réduire les distorsions existant dans le

secteur agricole et d'inverser généralement les politiques commerciales protectionnistes. Ces problèmes doivent faire l'objet d'une attention prioritaire dans chaque pays membre, au niveau des Communautés européennes, et au plan international. Dans d'autres domaines, les problèmes les plus urgents diffèrent selon les pays. Dans un certain nombre de cas, les rigidités du marché du travail continuent de limiter la perspective d'une réduction du chômage. Si des réformes fiscales importantes ont été mises en œuvre dans de nombreux pays, beaucoup reste à faire — notamment dans les cas où les distorsions créées par la fiscalité pèsent sur l'épargne ou faussent les décisions d'investissement. Les subventions à l'industrie, même si elles ont été réduites, freinent encore l'ajustement. De façon plus générale, les obstacles à la concurrence et à la flexibilité des marchés, de même que l'inefficacité de certains segments du secteur public, continuent de limiter la croissance de la production et de l'emploi. Ces déficiences sur le plan de l'offre sont actuellement d'autant plus contraignantes que la demande est plus vigoureuse. Les gouvernements des pays membres ont intensifié leur action en vue de mettre en œuvre les réformes nécessaires aux plans intérieur et international. C'est là un élément essentiel d'une stratégie de croissance durable et non inflationniste.

Coopération et confiance

L'ajustement nécessaire des politiques macro-économiques et la mise en œuvre des réformes structurelles seront plus productifs et plus faciles à réaliser s'ils s'inscrivent dans le cadre d'une coopération internationale. L'une des raisons du dynamisme actuel de l'activité réside dans l'amélioration de la confiance du secteur privé, qui reflète en partie une coopération plus intense sur les plans macro-économique et micro-économique. Une coopération économique internationale efficace, dans tous les domaines de l'action gouvernementale et faisant intervenir tous les pays membres, est nécessaire pour entretenir ce climat de confiance.